

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIETE DE NOTRE DAME DE MONTREAL COMMENCE A REALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE VI.

PAIX FOURRÉE DES IROQUOIS AVEC LES FRANÇAIS, LES HURONS ET LES
ALGONQUINS. 1645. RUPTURE DE LA PAIX. 1646.

(*Suite.*)

X.

Combien les Iroquois étaient peu disposés à devenir Chrétiens.

L'un de ces Iroquois, qui semblait avoir quelque bonne inclination pour les Algonquins, voyant que ceux-ci allaient prier Dieu, se glissait ordinairement parmi eux quand ils se rendaient à la chapelle pour la sainte messe. Le missionnaire, l'ayant aperçu, veut le faire sortir. L'autre répond qu'il croit en Dieu, qu'il a un chapelet; et, de leur côté, les Algonquins assurent que cet Iroquois est chrétien. Le missionnaire lui ayant fait demander alors s'il avait été baptisé, et quel nom il avait reçu à son baptême, l'Iroquois fut contraint d'avouer qu'il n'avait aucune connaissance de ce sacrement; mais entendant parler d'une eau merveilleuse qui efface toutes les souillures de l'âme: "Ah! s'écrie-t-il, les Hollandais m'en ont donné souvent, et j'en ai tant bu, qu'on était contraint de me lier les mains et les pieds, de peur que je ne fisse mal à quelqu'un." Enfin on reconnut que le nom imposé par les Hollandais à cet Iroquois était un sobriquet, tel que les Français en donnaient quelquefois aux sauvages. Cet exemple montre avec quelle sagesse les missionnaires ne donnaient le baptême aux infidèles qu'après s'être assurés qu'ils avaient acquis les dispositions nécessaires pour le recevoir; et cette pratique était louée par les païens eux-mêmes, disant que rien ne les éloignait tant du christianisme que la conduite des faux chrétiens.

XI.

Algonquins et Hurons à Villemarie. Leur piété.

Deux Pères Jésuites, l'un versé dans la langue algonquine et l'autre dans la langue huronne, instruisirent, à divers temps, les sauvages qui venaient à Villemarie, ou qui y faisaient leur demeure une grande partie

de l'année. Pour leur donner l'instruction, on les assemblait à l'hôpital : un jour les femmes, un autre les enfants, et un autre jour les hommes ; et mademoiselle Mancc, ravie de les voir accourir de la sorte, leur faisait toujours festin dans ces occasions. Le jour de Pâques, où eut lieu leur Communion générale, ces sauvages, par les sentiments de piété qu'ils firent paraître, inspirèrent de la dévotion à tous les Français ; et, le jour de la fête du Très-Saint-Sacrement, ils voulurent assister à la Procession, aussi bien que les païens qui se trouvaient à Villemarie. Une escouade d'arquebusiers français et ces sauvages marchaient deux à deux, dans un bel ordre, avec grande modestie, et se rendirent ainsi depuis la chapelle du Fort jusqu'à l'hôpital, où l'on avait dressé un reposeur. Le premier jour de l'an, il arriva que, comme on tirait du Fort quelques pièces de canon, dès le point du jour, pour honorer la fête, les sauvages alarmés accoururent aussitôt, demandant ce que signifiait donc ce signal. On leur répondit qu'à pareil jour, le Fils de Dieu avait été nommé Jésus, c'est-à-dire, Sauveur, et que le bruit des canons donnait à entendre qu'il fallait l'honorer : " Allons, se dirent-ils les uns aux autres, " allons, et rendons-lui ce même honneur ; " et là-dessus ils se mirent à faire, de leur côté, des décharges d'arquebuses. Voici un trait de simplicité naïve bien excusable dans un sauvage nouvellement chrétien. Pendant que les deux missionnaires étaient absents de Villemarie, ce néophyte, qui devait se marier avec une fille de la même nation, s'adressa à madame d'Ailleboust et lui dit : " Puisque tu nous entends fort bien, ne pourrais-tu pas suppléer au défaut du prêtre et nous marier publiquement dans l'église ? " La simplicité de ce sauvage fit rire madame d'Ailleboust, qui lui répartit, non sans quelque rougeur, qu'il devait attendre le missionnaire ou descendre jusqu'à Québec.

XII.

Sentiments remarquables d'un Catéchumène.

Parmi ceux qui furent baptisés cette année à Villemarie, il y en eut un surtout qui s'était fait remarquer par une exacte fidélité, durant trois ans, à remplir tous ses devoirs, afin de mériter la grâce du baptême. " Hélas ! disait-il, avant que j'eusse entendu parler de Celui qui a fait toutes choses, je commettais toutes sortes de péchés ; mais depuis que j'ai appris qu'ils lui déplaisent, je n'y suis point retombé. Il y a trois ans que je demande le baptême ; je me fâche contre moi-même et non contre ceux qui me le refusent : car j'ai beaucoup offensé Dieu. " Un hiver, il avait pensé mourir de froid ; s'adressant à Dieu, dans cette extrémité, il lui tint ce langage : " Secours-moi, mon Père ; si tu veux, tu le peux faire ; mais sache que tu ne me fâcheras point si tu ne le fais pas. Si j'étais baptisé, je ne serais pas marri d'être malade, je ne craindrais point la mort : fais-moi recevoir le baptême avant que je meure. "

Le missionnaire à qui il demandait ce sacrement avec instance lui dit un jour, pour l'éprouver, qu'après son baptême il serait infidèle à ses engagements." Peut-être que oui, répondit le sauvage, car je n'ai point d'esprit; néanmoins, si je ne craignais de parler en téméraire, je dirais que je tiendrai bon et que je serai constant; du moins j'en ai le désir sincère." Madame d'Ailleboust, qui aimait à s'entretenir avec ce catéchumène, lui dit un jour: "Oui, tu désires le baptême: mais si ta femme voulait t'empêcher d'être chrétien, que ferais-tu?"—"Je ne l'aime pas, répondit-il, j'aime le baptême." C'était leur façon de s'énoncer, afin de témoigner leur amour pour une chose qu'ils préféreraient à toute autre. "Je n'aime personne, j'aime le baptême. Le missionnaire peut bien me le refuser; il ne saurait m'empêcher de prier; et, quand il me chasserait d'auprès de lui, je ne laisserais pas de croire en Dieu, dans quelque endroit que je fusse."

XIII.

Ce néophyte est baptisé et reçoit de M. et Mme. d'Ailleboust le nom de J.-Baptiste.

Les longues épreuves de ce sauvage, qui augmentèrent sa ferveur, contribuèrent à rétablir dans l'esprit des païens l'estime de la doctrine chrétienne; et enfin, lorsqu'on l'eut suffisamment éprouvé, il reçut solennellement le baptême, le 24 juin de cette année 1646. M. d'Ailleboust voulut être son parrain, et madame d'Ailleboust se fit un plaisir d'être sa marraine; et comme c'était la fête de saint Jean-Baptiste, ils lui imposèrent le nom de ce saint. Il paraît que ce néophyte, alors âgé de trente-cinq ans, n'avait pas eu moins de zèle à s'instruire des vérités de la religion que de générosité à en observer les préceptes: c'est le témoignage qu'on lui rend dans l'acte même qui fait foi de son baptême. Aussi les Français et les principaux d'entre les sauvages assistèrent-ils à cette cérémonie; et nous devons ajouter que ce ne fut pas sans une grande édification pour eux. Quoique le néophyte fit paraître une modestie peu commune dans un sauvage, elle ne l'empêchait pas de répondre d'une voix forte et assurée à toutes les interrogations qu'on lui fit. Passant même les limites qu'on lui avait prescrites, de peur que la cérémonie ne trainât en longueur, il donnait à chaque instant des marques de sa foi, en protestant qu'il la conserverait et la défendrait au péril de sa vie; et quand on lui demanda s'il renonçait à ses anciennes superstitions, au lieu de répondre par un seul mot, il les nomma toutes en particulier, en présence des sauvages ses compatriotes.

XIV.

Jean-Baptiste Attironta exhorte à la persévérance le nouveau chrétien.

Après la cérémonie du baptême, un capitaine Huron, nommé Jean-Baptiste Attironta, qui était présent, ayant obtenu la permission de parler, apostropha le néophyte en ces termes: "Mon frère, écoute-

moi ; je te nomme ainsi, car tu es mon frère, en vérité, tant parce que nous n'avons plus qu'un même père qui est Dieu, que parce que nous portons tous deux le nom de celui que les chrétiens honorent en ce jour (saint Jean-Baptiste.) Tenons ferme dans la foi : ne t'étonne point pour les crieries de tes gens, et ne te mets pas dans l'esprit qu'ils doivent tous croire, car tu serais trompé. Pour moi, je t'assure que, quand je serais persécuté de tout le monde et que je me verrais à deux doigts de la mort, jamais je ne ferai un pas en arrière." — "J'espère, lui répondit le néophyte, que je respecterai mon baptême toute ma vie, et que la crainte de la mort n'ébranlera pas ma créance." Tout ceci se passa avant la Messe que ce nouveau chrétien entendit pour la première fois, et à laquelle il fit sa première Communion. Ces deux sacrements, qu'il reçut ainsi le même jour, produisirent en lui un changement si remarquable, qu'encore qu'il fût ordinairement bien répandu à l'extérieur, ajoute le P. Lallemand, on vit néanmoins dans toute sa personne une modestie extraordinaire, qu'il a conservée jusqu'à ce jour. Le capitaine huron dont nous venons de parler, Jean-Baptiste Attironta, frappé de la beauté des blés d'Inde, de Montréal, prit la résolution d'aller chercher sa famille et d'en amener encore une autre, pour venir y faire leur séjour. "S'il continue dans ce propos, ajoute le Père Lallemand, il ébranlera beaucoup de Hurons pour le suivre, et je ne puis douter que, si les Iroquois supérieurs ne descendent point jusqu'à Montréal, cette île ne se peuple de sauvages en quelque temps, et que Dieu n'y soit honoré."

XV.

A l'occasion de la paix, les Associés de Montréal veulent faire ériger à leurs frais un Evêché en Canada.

La nouvelle de la paix faite avec les Iroquois s'étant répandue en France, les Associés de Montréal jugèrent que l'occasion était favorable pour envoyer à Villemarie un clergé nombreux, que cette paix devait naturellement rendre nécessaire, en ouvrant aux ouvriers apostoliques la porte de toutes les nations. On a vu déjà qu'en 1643 ces pieux Associés avaient écrit au Souverain Pontife, pour qu'il lui plût d'autoriser le Nonce résidant à Paris à donner des pouvoirs de juridiction aux ecclésiastiques qu'ils avaient résolu d'envoyer alors au Canada. Mais, n'ayant point reçu de réponse à cette demande, ils concertèrent entre eux le moyen de réaliser enfin le dessein qu'ils avaient conçu de faire ériger, dans le pays, un Siège épiscopal. Ce moyen, qu'ils jugeaient nécessaire pour y établir solidement la religion, leur semblait d'ailleurs être le plus doux et le plus naturel, pour introduire à Villemarie les prêtres séculiers qu'ils avaient en vue. Après donc que M. de Maisonneuve eut réglé les affaires domestiques qui l'avaient amené en France, l'érection de ce futur évêché fut l'objet de toute sa sollicitude.

et des conférences qu'il eut avec les autres Associés de Montréal. Comme ils avaient déclaré que, dans l'établissement de Villemarie, ils ne voulaient être à charge ni au peuple, ni au clergé, ni au Roi, ils résolurent de doter, à leurs propres frais, le nouveau Siège épiscopal et de chercher parmi les membres de leur Compagnie un homme qui eût toutes les qualités désirables pour le remplir.

XVI.

M. Legauffre désigné et nommé évêque du Canada.

Déjà ils avaient jeté les yeux sur M. Legauffre, sans lui découvrir pourtant leur pensée. Thomas Legauffre, autrefois maître des Comptes à Paris, converti à Dieu par le ministère du P. Bernard, dit le-pauvre prêtre, avait embrassé l'état ecclésiastique pour rompre entièrement avec le monde, et s'était donné à ce saint prêtre comme son coadjuteur dans l'exercice de sa charité. Le P. Bernard avait obtenu, par ses prières, de l'avoir pour successeur, ainsi qu'il le lui avait déclaré lui-même avant sa mort, qui eut lieu en 1641, et M. Legauffre lui succéda, en effet, dans le service des malades de la Charité à Paris, dans le soin des prisonniers de la Conciergerie du palais et dans l'assistance des criminels condamnés au dernier supplice. Comme il jouissait d'un riche patrimoine et qu'il était très-généreux à le répandre en bonnes œuvres, dès qu'il eut appris que les Associés de Montréal, ses confrères, se proposaient de fournir une somme considérable pour en former un revenu à l'évêque et à son clergé, M. Legauffre, qui ne savait pas qu'on pensât à lui pour ce Siège, donna trente mille livres, à quoi les Associés joignirent encore d'autres sommes. Pour en venir à l'exécution, ils proposèrent leur dessein au cardinal Mazarin, qui avait alors la conduite des affaires, et ce Ministre approuva hautement l'érection d'un Siège épiscopal dans la Nouvelle-France, en ajoutant que M. Legauffre, dont il connaissait le zèle, le courage et la vertu, était très-propre pour le remplir. Il crut cependant qu'avant de donner suite à cette affaire il était de la sagesse et de la prudence de savoir si l'érection d'un évêché et si la personne de l'élu seraient agréables aux RR. PP. Jésuites, chargés seuls de toutes les missions du Canada. Les Associés allèrent donc trouver le P. Georges Delahaye, qui prenait soin alors de la mission de ce pays. Ce Père, après avoir ouï leur proposition, en conféra avec deux autres Religieux de la même Compagnie, qui l'un et l'autre connaissaient aussi la Nouvelle-France. Tous trois applaudirent au choix de la personne proposée, et cette réponse ayant été portée au Cardinal Ministre, M. Legauffre fut enfin nommé pour remplir le nouveau siège épiscopal.

XVII.

M. Legauffre meurt sur ces entrefaites. Sa générosité pour le Canada.

Mais lorsqu'il apprit le choix qui venait d'être fait de sa personne,

refusa son consentement et répondit à ses confrères qu'il croyait avoir été appelé à des fonctions incompatibles avec l'épiscopat. Les autres lui représentant que cette nomination, à laquelle il avait été étranger, était pour lui une marque suffisante de vocation, Dieu se servant de la personne du Roi pour donner des évêques aux églises de France, il répondit qu'il consulterait ceux qui dirigeaient sa conscience, et qu'au bout de dix jours il rendrait réponse à la Compagnie. " Ce grand serviteur de Dieu, dit la mère Marie de l'Incarnation, ne se doutait de rien : car c'était un homme extraordinairement humble ; aussi ne voulut-il jamais consentir à la proposition qui lui était faite qu'après une retraite, pour se préparer à connaître la volonté de Dieu et pour demander l'avis de son directeur. Il alla donc trouver le Révérend Père Hayneuve, qui lui conseilla, en effet, de faire une retraite pour consulter Dieu sur une affaire si importante ; mais l'événement montra que M. Legauffre, comme il l'avait déclaré aux Associés de Montréal, n'était point appelé à être évêque ; car, dans cette retraite même, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, ou, selon d'autres, d'une fausse pleurésie, qui l'emporta au bout de trois jours, l'année 1645. Néanmoins, pour contribuer à l'érection de ce Siège, il laissa, par son testament, les trente milles livres qu'il avait déjà promis de donner, et en outre dix mille pour l'établissement de la Foi dans l'île de Montréal. Ce saint prêtre fit pour plus de cent trente mille livres de legs pieux, et si l'on en croit M. Dollier de Casson, il aurait laissé, pour le futur évêché du Canada, quatre-vingt mille livres, que pourtant la Compagnie de Montréal laissa perdre, n'ayant pas pris assez tôt certaines précautions de droit nécessaires pour toucher la somme léguée.

XVIII.

M. Godeau expose à l'assemblée du Clergé l'opportunité de la fondation d'un Evêché au Canada.

Malgré la mort inopinée de M. Legauffre, les Associés de Montréal ne laissèrent pas de poursuivre leurs négociations, et prièrent les évêques de l'assemblée générale du clergé de France, commencée en 1645, de prendre en considération cette affaire ; ce que les prélats firent volontiers. Dans la séance du vendredi 25 mai 1646, Mgr. Godeau, évêque de Grasse, après avoir rappelé aux évêques la générosité de M. Legauffre, qui, avant sa mort, avait donné dix mille écus et se proposait de donner beaucoup davantage encore, ajouta : " Il est digne de la piété et de la dignité du clergé de France de travailler à la perfection d'un si religieux dessein, afin que l'Eglise que Dieu a assemblée au pays de Canada, avec tant de merveilles, ne demeure plus longtemps privée d'un évêque pour la gouverner. Dans l'état où elle se trouve maintenant, on peut dire que ce n'est qu'à moitié une Eglise chrétienne, l'Eglise étant l'assemblée du peuple, uni à son évêque. Les Apôtres ayant annoncé l'Evangile quel-

que part y laissaient toujours un évêque pour gouverner ceux qu'ils avaient éclairés de la lumière de la Foi ; telle a été aussi la pratique constante de leurs successeurs, et l'Eglise de France, en particulier, a donné souvent des évêques à d'autres royaumes. L'établissement d'un évêque en Canada ayant été retardé jusqu'ici, à cause de la guerre qui existait entre les deux plus puissantes nations de ce pays, il n'y a plus sujet de différer, maintenant que la paix établit la sûreté et le commerce entre elles. Les Français habitués en ces quartiers désirent ardemment d'avoir un pasteur qui les régisse, dans l'ordre de la hiérarchie, et leur administre, à eux et à leurs enfants, le sacrement de la Confirmation ; et les infidèles qui se convertissent en ont particulièrement besoin pour être fortifiés dans la Foi qu'ils ont embrassée. Enfin messieurs de la Compagnie de Montréal sont disposés à contribuer, de leur part, pour assurer, autant qu'ils le pourront, la subsistance de l'Evêque et celle de son clergé. C'est pourquoi il me semble que l'assemblée ferait une action très-sainte et très-honorable de députer quelques-uns de ses membres vers la Reine pour la supplier de nommer un évêque en Canada, afin que l'Eglise, privée de cette consolation depuis si longtemps, s'accroisse, de jour en jour, par les soins et la conduite d'un bon pasteur, que la Reine choisira, sans doute, tel qu'il doit être pour une si grande entreprise. Nous espérons même de sa piété et de son zèle pour la gloire de Dieu qu'elle contribuera par quelque don à la fondation de cet évêché et qu'elle trouvera bon que la Compagnie supplie Sa Majesté d'interposer son autorité, afin que les dix mille écus destinés par feu M. Logauffre, pour ce dessein, y soient appliqués, selon son intention."

XIX.

L'assemblée approuve le dessein d'un Evêché en Canada, et le Cardinal Mazarin promet de contribuer à sa fondation.

L'assemblée des évêques accueillit avec empressement une proposition si conforme à ses propres désirs et résolut, d'un commun avis, de faire des instances à la Reine. Elle nomma même, pour porter la parole de sa part à cette princesse, les évêques de Séez et de Grasse, ainsi que MM. d'Aquilinguy et Barsillon, priant en même temps les deux évêques d'écrire à Sa Sainteté, si leur demande était favorablement accueillie. Le mercredi 11 juillet suivant, le cardinal Mazarin, s'étant rendu en personne à l'assemblée du clergé, et présidant la séance, l'évêque de Grasse prit la parole pour lui rappeler la résolution des évêques de supplier la Reine de favoriser l'établissement d'un évêque en Canada. Il ajouta que tous ces prélats espéraient de son zèle et de l'affection qu'il portait en toute occasion à leur Compagnie, qu'il apprécierait très-volontiers cette humble supplication ; que toute l'assemblée la lui faisait d'une commune voix ; et qu'enfin ces prélats seraient doublement satisfaits du succès, soit à cause de l'avantage qui en reviendrait à l'honneur et au service de

Dieu, soit parce qu'ils auraient obtenu l'accomplissement d'un si pieux dessein par l'entremise de Son Eminence. Le Cardinal reçut cette proposition avec une satisfaction toute particulière. Il répondit qu'il la jugeait si utile à l'Eglise, que non-seulement il était prêt d'employer, pour la faire réussir, ses services auprès de Sa Majesté, mais qu'il offrait même de donner du sien propre pour la dotation de l'évêque, jusqu'à mille écus par an, en attendant qu'on pût créer une pension de pareille ou de plus grande somme, sur le premier bénéfice qui viendrait à vaquer.

XX.

Le projet de l'établissement d'un Evêché est différé.

Il paraît que le cardinal Mazarin promit même de donner douze cents écus de pension, à prendre sur ses propres bénéfices. Mais, quelque zèle qu'il fit paraître pour l'érection d'un évêché en Canada, et quelque empressement que montrât, de son côté, le clergé de France, la chose n'eut pas lieu alors. Les RR. PP. Jésuites, que le cardinal avait jugé convenable de pressentir sur l'érection de ce Siège, n'ignoraient pas que, pour former une véritable Eglise, il est nécessaire qu'elle soit gouvernée par un évêque. "Il ne faut pas attendre, écrivait l'un d'eux, le P. Biard, que les sauvages n'aient besoin ni de curés ni d'évêque. Dieu n'a pas encore fait de tels chrétiens, ni n'en fera, comme je le pense : car notre vie spirituelle dépend de la doctrine et des sacrements, et, par conséquent, de ceux qui, selon l'institution divine, doivent nous les administrer." Mais il paraît que ces Religieux, après de mûres réflexions, considérant l'état incertain de la paix, que déjà les Iroquois cherchaient à rompre, jugèrent que le moment de cet établissement n'était pas encore venu. On peut du moins le conclure de ce qu'écrivait, sur ce sujet, la Mère Marie de l'Incarnation, le 11 octobre de cette année 1646 : "L'on parle de nous donner un évêque en Canada ; pour moi mon sentiment est que Dieu ne veut pas encore d'évêque en ce pays, lequel n'est pas assez bien établi. D'ailleurs, nos RR. PP. y ayant planté le christianisme, il semble qu'il y a de la nécessité qu'ils le cultivent encore quelque temps sans qu'il y ait personne qui puisse être contraire à leurs desseins." Nous devons ajouter que, si l'on considère ce qui eut lieu immédiatement après, savoir que la paix avec les Iroquois fut rompue au bout d'une année, et que la guerre avec ces barbares réduisit la Colonie Française aux dernières extrémités, on conviendra en effet qu'un évêque n'était pas encore devenu nécessaire.

(A continuer.)

CHRONIQUE DU CONCILE.

Opportunité du prochain Concile.—Etat des esprits.—Le mal social.—La ligue du mal.—La Révolution.—L'Italie.—L'Espagne.—La dépêche et la consultation du Prince de Hohenlohe.—Le Conciliabule protestant de Worms.—Le Concile Russe.—Les Puritains d'Amérique.—Nouvelles : Un Concile de prières sur le Calvaire.—Lettre du cardinal Patrizi.

I.

Le Concile approche et l'émotion grandit dans le monde, elle agite tous les cœurs de crainte ou d'espérance : catholiques, schismatiques, hérétiques, infidèles, tous comprennent qu'un grand événement se prépare, et attendent avec une sorte d'anxiété et de curieuse incertitude.

Cette émotion générale est la meilleure preuve de l'opportunité du prochain Concile et de la sagesse du Pontife qui le convoque.—Le monde est malade, le monde voit qu'il se perd dans les ténèbres des utopies modernes et des systèmes humains, il a besoin d'une nouvelle affirmation de la vérité, et il sent qu'elle ne peut lui venir avec certitude que de cette seule autorité doctrinale qui, depuis dix-huit siècles, se maintient infailible dans le monde, au milieu des bouleversements des sociétés, et de toutes les déceptions de l'erreur. Ceux qui désirent sincèrement la vérité espèrent, ceux qui ne la veulent pas sont dans la crainte, ils ont peur que la grande lumière qui va luire sur le monde ne découvre aux nations des erreurs dans lesquelles ils cherchent à les entraîner.

Cet état des esprits qui se tourmentent à la recherche de la vérité, ballottés entre de magnifiques espérances et de cruels désenchantements, passant de la fièvre à la torpeur, de l'amour de l'ordre à l'anarchie sans pouvoir trouver le repos, sans entrevoir le port où, lassées de tant de tempêtes, les sociétés pourront un jour se reposer, ce mal présent a été sondé et par M. Guizot et par Pierre Leroux. On ne sera pas fâché de savoir comment ces deux hommes remarquables à des titres si différents, ont apprécié l'état actuel des esprits.

Écoutons d'abord M. Guizot : "J'ai rencontré partout deux faits, dit-il, partout les mêmes : une grande complication et une grande incertitude dans des idées et dans les efforts. Rien n'est simple, personne n'est décidé. Tous les problèmes et tous les doutes pèsent à la fois sur la pensée et sur la volonté. L'ambition est immense et infiniment variée ; l'hésitation générale. On dirait des voyageurs déjà très-las, et qui cherchent à tâtons leur route dans un labyrinthe."

Hors du camp chrétien, ce sont les mêmes gémissements qui se font entendre, et il y a déjà longtemps. Le socialiste Pierre Leroux écrivait, il y a plus de vingt ans, dans une des premières livraisons de la *Revue indépendante*, ces paroles qui méritent d'être méditées :

“ La terre est toujours une vallée de larmes, mais les malheureux n'ont plus le ciel ; et plus le cœur et l'intelligence humaine se sont agrandis, plus le spectacle de cette humanité sans paradis est repoussant et cruel. . . Inégalité sur la terre, mais égalité dans le ciel ; en d'autres termes, injustices sur la terre, mais justice dans le ciel ; voilà ce qu'on disait autrefois. . . Aujourd'hui que l'égalité terrestre est proclamée et que l'on ne croit plus à l'enfer ni au paradis, que voulez-vous que fasse la logique humaine avec une terre où règne partout l'iniquité et l'inégalité ? . . .

“ La société autrefois avait au moins d'une famille la forme et l'apparence. . . J'avais une part dans cette société ; car si j'étais sujet, j'avais du moins le droit de sujet, le droit d'obéir sans être avili. Mon maître ne me commandait pas sans droit au nom de son égoïsme ; son pouvoir sur moi remontait à Dieu qui permettait l'inégalité sur la terre. Nous avons la même morale, la même religion. Au nom de cette morale et de cette religion, servir était mon lot, commander était le sien. Mais servir, c'était obéir à Dieu et payer de dévouement mon protecteur sur la terre.

“ Puis, si j'étais inférieur dans la société laïque, j'étais l'égal dans la société spirituelle qu'on appelait l'Eglise. Là ne régnait pas l'inégalité ; là tous les hommes étaient frères. J'avais ma part dans cette Eglise, ma part égale à titre d'enfant de Dieu et de cohéritier du Christ ; et cette Eglise encore n'était que le vestibule et l'image de l'Eglise céleste vers laquelle se portaient mes regards et mes espérances. J'avais ma part promise dans le paradis, et devant le paradis la terre s'effaçait à mes yeux. Je reprenais courage dans mes souffrances en contemplant dans mon âme ce bien promis, je supportais pour mériter, je souffrais pour jouir de l'éternel bonheur.

“ Je n'étais pas pauvre alors, puisque je possédais le paradis en espérance ; j'étais riche, au contraire, des biens que je n'avais pas sur la terre : car le Fils de Dieu avait dit : “ Bienheureux les pauvres ! ” Je voyais autour de moi toute une hiérarchie sociale qui, prosternée aux pieds de ce Fils de Dieu, m'attestait la vérité de sa parole. Dans toutes mes douleurs, dans toutes mes angoisses, dans toutes mes faiblesses, dans toutes mes passions, et jusque dans le crime, la société veillait sur moi ; j'étais entouré d'hommes mes égaux ou mes supérieurs, qui comme moi croyaient au Christ, au paradis, à l'enfer ; la milice de l'Eglise terrestre était à mon service pour me diriger et m'aider à gagner l'Eglise céleste. J'avais la prière, j'avais les sacrements, j'avais le Saint Sacrifice, j'avais le repentir et le pardon de mon Dieu. J'ai perdu tout cela. Je n'ai plus de paradis à espérer ; il n'y a plus d'Eglise ; vous m'avez appris que le Christ est un rêve ; je ne sais s'il existe un Dieu ; mais je sais que ceux qui font la loi n'y croient guère, et font la loi comme s'il n'y croyaient pas.

“ Donc, je veux ma part de la terre. Vous avez tout réduit à de

l'or et du fumier ; je veux ma part de cette or et de ce fumier . . Vous m'avez ôté le paradis dans le ciel, je le veux sur la terre."

Je veux le paradis sur la terre, voilà le mot qui explique les révolutions, qui explique le malaise social, et qui révèle toute la profondeur du mal dont les sociétés sont travaillées. Paradis sur la terre ou paradis dans le ciel, il faut l'un ou l'autre ; quand celui du ciel n'existe plus, il faut celui de la terre, mais comme celui-ci n'existe pas, ce sont des bouleversements continuels excités par les passions que rien ne peut assouvir. Or, que font les philosophes qui rejettent la religion, que font les doctrines révolutionnaires, que font les gouvernement modernes eux-mêmes avec les principes qui leur servent de base, autre chose que de rebaisser les regards des hommes vers la terre, de leur dire que le but de la vie est ici-bas, et de les éloigner, sinon en théorie, au moins en fait, de cette religion qui peut seule satisfaire les aspirations de l'âme humaine en lui ouvrant par delà les bornes étroites de cette vie les horizons infinis d'une vie éternellement heureuse ? Et l'on se plaint ensuite que les hommes deviennent de plus en plus ingouvernables ! On se plaint de l'ingratitude de ces foules pour lesquelles on multiplie les jouissances du bien-être, les occasions de plaisir et les sources de la bienfaisance, et qui continuent d'être turbulentes, qui deviennent de jour en plus exigeantes, qui répondent, enfin, par la révolte à toutes les complaisances qu'on a pour elles !

Voilà les fruits des doctrines rationalistes et de tout cet ensemble d'erreurs et d'utopies qu'on appelle *la civilisation moderne*. On sépare l'homme de Dieu, l'Etat de l'Eglise, la science de la vérité révélée ; c'est l'ordre renversé, et l'on prétend bâtir ainsi quelque chose de solide ! C'est vouloir l'impossible, et voilà pourquoi Pie IX, qui veut sauver la société religieuse et civile, et qui sait où est le remède au mal qui la ronge, a convoqué le Concile œcuménique. (1).

II.

Mais c'est précisément parce que la Révolution prévoit la future condamnation de ses errements et de ses fureurs, qu'elle s'efforce par toutes les voies possibles d'en empêcher la réunion.

Elle a cru intimider l'Eglise en opposant au futur Concile du Vatican, le concile *Anti-œcuménique* de Naples. Le sieur Ricciardi a reçu les félicitations de Garibaldi et de Victor Hugo, deux hommes qui ne reculent devant aucune absurdité : mais le sieur Ricciardi doute déjà du succès de sa gigantesque conception : Peu de voix ont répondu à son appel, les journaux sur lesquels il comptait le plus, ont tourné le projet en ridicule. Le héros d'Aspromonte et de Mentana a beau prodiguer ses encouragements, le découragement gagne le parti qui se persuade de plus en plus

(1) Chantrel.

qu'il n'y a rien à faire pour la liberté dans un pays, " où la grande majorité va à l'Eglise, et où presque toutes les femmes sont tout à fait sous l'influence du prêtre. "

Il a paru en Italie une réponse de vingt pages au programme du comte Ricciardi, elle est de M. Mizzi et elle est péremptoire. Elle montre que si les libres penseurs se réunissent à Naples, le monde assistera à une nouvelle représentation de la Tour de Babel, et cette confusion ne fera que mieux ressortir l'Unité de l'Eglise catholique réunie à Rome dans la personne de tous ses pasteurs et de son Chef.

" M. Ricciardi, ajoute la *Revue du Monde Catholique*, ne s'est pas douté qu'il travaillait à la réalisation de la prophétie qui date du commencement du monde. C'est au 8 DECEMBRE, jour de la fête de l'Immaculée-Conception, qu'il a fixé pour faire pièce au Pape, la réunion des *Pères de l'incrédulité* : quelle maladresse de préparer ainsi un nouveau triomphe à celle qui écrasa la tête du serpent infernal ! "

Car le serpent infernal, qu'est-ce autre chose aujourd'hui, sinon la REVOLUTION ?

Le programme du comte Ricciardi est celui-ci : *Donner du travail à tous ceux qui n'en ont pas ; assurer l'existence de quiconque ne peut vivre en travaillant.*

Sous cette formule philanthropique se cache la réalisation de toutes les doctrines socialistes, et l'application de leurs principes : *La propriété, c'est le vol ; le droit au travail, la révolte du pauvre contre tout ce qui est riche.*

Avec un pareil programme où ira l'Italie ? C'est ce dont paraissent peu se soucier les grands hommes d'Etat qui la gouvernent et qui pactisent avec la Révolution, pour arriver à des fins bien connues, sans se préoccuper de savoir si le torrent dont ils brisent les digues n'emportera pas dans son cours débordé le trône avec l'autel.

Il se passe peu de jours, sans que la *Correspondance Italienne*, au service du ministère Ménabréa, ne contienne quelque article hostile au Concile œcuménique. Un jour, elle s'attache à exciter les susceptibilités nationales, et à prévenir le clergé italien contre le clergé des nations étrangères. Un autre jour, c'est l'Episcopat catholique tout entier qu'elle s'efforce d'indisposer contre le Pape et les Congrégations appliquées aux travaux préparatoires du Concile, mais la calomnie réussit peu, et le mensonge ne peut tenir contre les adhésions que les Evêques, venant de toutes les parties du monde, apportent chaque jour au grand Œuvre du Pontificat de Pie IX.

Le journal étant insuffisant, la Cour de Florence a publié une brochure intitulée : *Le Concile Œcuménique et les droits de l'Etat*. Là, elle feint de craindre que le futur Concile ne compromette les droits des sociétés civiles. Là, elle fait un appel vigoureux aux puissances séculières pour

empêcher l'Eglise de *fausser les consciences en enseignant l'erreur.*

Qui eut cru le gouvernement de Victor-Emmanuel établi dans le monde, pour sauvegarder le droit de la Vérité et de la Justice!! Et voilà la mission que se donne un gouvernement fondé sur le vol et le mensonge, dans une brochure dont il n'a pas eu le courage d'avouer la paternité, et qui publiée à trente mille exemplaires dans toutes les capitales de l'Europe, n'a trouvé d'écho que dans le camp des ennemis les plus acharnés de l'Eglise.

La ruse ne réussissant pas, comme tous les gouvernements persécuteurs, celui de Florence a recouru à la violence.—Pour protester contre les démonstrations catholiques du 11 Avril, il a porté un coup nouveau à la liberté de l'Eglise, en astreignant au service militaire les jeunes gens qui se préparent à entrer dans l'ordre ecclésiastique. Cette injustice n'a servi qu'à montrer le courage de Pie IX, qui a protesté par un Bref contre cette mesure, et la charité des catholiques italiens qui ont aussitôt formé une association admirable, dont le but sera de recueillir des fonds pour racheter du service ceux que le sort livrera chaque année à la conscription militaire.

En même temps le ministère fait poursuivre devant les tribunaux, et condamner à l'emprisonnement l'Archevêque de Salerne, Mgr. Salomone, parce qu'il a jugé opportun d'instruire son peuple des espérances que le futur Concile doit faire naître, et des remèdes qu'il apportera aux maux de la société. Le Vénérable Prélat a été accusé d'abus dans l'exercice de ses fonctions et traduit devant une Cour d'assises, pour apprendre à respecter les lois de l'Etat dans ses Lettres pastorales. C'est ainsi que ces prétendus libérateurs des peuples entendent la liberté et la pratiquent à l'égard de l'Eglise.

Les Libéraux d'Espagne ne l'entendent pas mieux. Dans l'Assemblée des Cortès constituantes du 5 Mai, M. Olozaga, parlant de la liberté des cultes, trouva l'occasion toute naturelle de parler du Concile et de donner des conseils à l'Eglise. Pour lui, il ne croit pas à la réunion de cette grande assemblée d'Evêques, mais si, par hasard, elle a lieu, il conseille fortement aux Pères la prudence, et de se garder d'approuver les déclarations du *Syllabus*, sinon il se formera une *ligue* des puissances catholiques, d'un *immense pouvoir contre tous ceux qui essaieraient d'intervenir dans la marche progressive des peuples libres.*

Comment M. Olozaga entend-il la liberté? et si les peuples veulent abandonner ceux qui les égarent et les jettent, pour satisfaire leur ambition personnelle, dans des malheurs semblables à ceux qui désolent l'Espagne de Serrano et de Prim, est-ce que les peuples ne seront pas libres? et s'il plaît aux peuples de former eux aussi une *ligue d'un immense pouvoir contre tous ceux qui sans mission se mêlent d'intervenir dans la marche progressive des peuples dans les voies de la vraie liberté*, de la

liberté religieuse, est-ce M. Olozaga qui les empêchera ? Ce ne sera certainement ni lui, ni le ministre Ménabréa, ni le prince de Hohenzollern, ce grand ministre de Bavière, qui marchant sur leurs traces, vient d'éprouver un échec si humiliant en face de toute l'Europe.

III.

Les gouvernements catholiques du Sud de l'Allemagne sont loin d'avoir envers l'Eglise le respect et la soumission de leurs peuples, aussi tandis que les populations catholiques de la Bavière, du Wurtemberg et du duché de Bade, résistent à l'annexion prussienne, dans la crainte de voir compromis les intérêts de la vraie foi, leurs gouvernements les poussent vers Berlin, et les jettent dans une opposition systématique à la Cour de Rome. Ces princes et leurs ministres, imbus des doctrines du Joséphisme, et de toutes les doctrines modernes, craignent naturellement la réunion du Concile et se lancent dans la voie d'opposition qu'a ouverte le gouvernement italien.

Il y a à Munich un grand ministre qui, dans ses réflexions profondes, a trouvé que, même depuis Sadowa, le plus grand danger qu'aient à courir, la Bavière, l'Europe et le monde entier, c'est le futur Concile Œcuménique. Dans son zèle cosmopolite, il a rédigé une adresse, envoyée à toutes les Cours de l'Europe, pour signaler aux Puissances le danger qui les menace et les inviter à se réunir pour le conjurer.

En voici le texte que le lecteur ne lira pas sans intérêt, il fait connaître parfaitement la situation des esprits dans les hautes sphères gouvernementales.

“ Il n'y a pas à penser, dit le ministre, que le Concile s'occupera de questions du domaine exclusif de la foi et des matières purement théologiques, car il n'existe pas aujourd'hui de questions de ce genre qui exigent une solution du Concile. Comme je l'apprends de source certaine, la seule matière dogmatique que Rome désire voir décidée par le Concile, et pour laquelle les Jésuites s'agitent aujourd'hui en Italie, en Allemagne et ailleurs, est la question de l'infaillibilité du Pape. Mais cette question dépasse de beaucoup le terrain religieux et est d'un caractère éminemment politique (*hochpolitischer Natur*,) parce que le pouvoir du Pape sur tous les princes et peuples (les séparés y compris) dans les questions séculières se trouverait ainsi décidé et élevé à la hauteur d'une loi de la foi.

“ Si cette question extrêmement importante et grosse de conséquences est très-propre à attirer sur le Concile l'attention de tous les gouvernements qui ont des sujets catholiques, leurs intérêts, ou pour mieux dire leurs appréhensions, doivent considérablement augmenter dès qu'ils observent l'organisation des commissions formées à Rome pour les travaux préliminaires, qui sont déjà entrées en action. C'est-à-dire, il y a parmi elle une

commission qui n'a à s'occuper que de matières politico-religieuses (*Staatskirchlichen*). Il est donc hors de doute que la cour romaine a l'intention de faire arrêter au moins quelques décisions sur des matières politico-religieuses ou sur des questions mixtes par le Concile. A cela il faut ajouter que la revue rédigée par les Jésuites romains, la *Civiltà cattolica*, à laquelle, par un bref spécial, Pie IX a accordé le caractère d'un organe officieux de la Curie, a désigné tout récemment au Concile la tâche de changer les condamnations du *Syllabus* pontifical du 8 décembre 1864 en décisions positives. Comme les articles du *Syllabus* sont dirigés contre plusieurs axiomes de la vie politique telle qu'elle est développée chez tous les peuples civilisés, les gouvernements doivent se poser cette grave question : Comment et dans quelles formes ils pourraient prévenir soit les Evêques soumis à eux, soit plus tard le Concile lui-même, sur les suites fort graves qu'une telle atteinte, une telle destruction calculée et fondamentale des rapports actuels entre l'Eglise et l'Etat doivent entraîner. Ici se pose la deuxième question : S'il ne serait pas conforme au but que les gouvernements, peut-être par leurs représentants à Rome, présentent en commun une protestation ou déclaration contre les décisions qui sans y faire prendre part les représentants du pouvoir civil, sans communication préalable, pourraient être prises par le Concile sur des questions politico-religieuses ou sur des matières mixtes."

En conséquence, le prince de Hohenlohe adressait cette question aux gouvernements : " Ne faudrait-il pas que les Etats européens prennent une mesure commune quoique non collective, et dans une forme plus ou moins identique, pour ne pas laisser la Cour romaine dans l'incertitude sur l'attitude qu'ils prendront vis-à-vis du Concile ; ou si une conférence de représentants de tous les Gouvernements intéressés ne serait pas le meilleur moyen pour se concerter sur l'attitude commune ? "

Ni la France, ni l'Autriche n'ont trouvé opportun d'entrer dans une ligue préventive contre la tenue du Concile. Décidées à respecter la liberté de l'Eglise, leurs gouvernements ont fait pauvre accueil à la ridicule dépêche du Ministre bavarois, et par là le piège de la Prusse a été éventé.

Cette puissance, qui extérieurement fait de magnifiques avances à la Cour Romaine, craint le concile plus que tout autre Etat. " Elle sait, dit M. Chantrel, que les progrès du catholicisme ne peuvent conduire les Hohenzoller protestants au trône impérial de l'Allemagne : c'est pourquoi elle a poussé le gouvernement bavarois qui est à sa discrétion, et il paraît certain que M. de Bismark a tenté près de Lord Clarendon des démarches très-confidentielles pour pousser l'Angleterre à entraver le Concile : mais le gouvernement Anglais, engagé dans la question irlandaise, n'aurait pas voulu se mettre en opposition avec le Saint-Siège." Ainsi, les événements dirigés, malgré la volonté humaine, par la main de la Providence, s'accomplissent aux temps marqués pour assurer le triomphe de l'Eglise.

Battu diplomatiquement, le prince de Hohenlohe s'est fait sacristain, à l'exemple du grand empereur Joseph, et s'est adressé aux théologiens libéraux qui l'aident dans sa campagne contre le Concile. Il a soumis, aux Facultés théologiques du Sud, cinq questions que voici :

1o. Quelles sont les modifications qu'apporterait dans les rapports de l'Eglise et de l'Etat, l'adoption comme dogmes par le prochain Concile, des doctrines du *Syllabus* et de l'infailibilité du Pape.

2o. Les professeurs de droit canon se croiront-ils obligés de proclamer affaire de foi et obligatoire pour tout chrétien la doctrine de la suprématie des Papes sur les Souverains ?

3o. Reconnaîtront-ils, comme de droit divin, les immunités réelles et personnelles du clergé ?

4o. Y a-t-il moyen de décider que les allocutions du Pape *ex cathedra* ont la valeur de dogmes et que par conséquent, elles sont, affaire de foi pour les catholiques, et quels sont ces motifs ?

5o. Dans le cas où le Concile se prononcerait sur ces questions, quelle influence ses décisions auront-elles sur l'instruction publique ?

Il est difficile de voir quelle importance peut avoir cette consultation, et de quels embarras la réponse qui y sera faite pourra tirer le gouvernement bavarois. Si les théologiens allemands sont sincèrement catholiques, ils demanderont la soumission parfaite aux décisions du Concile ; s'ils veulent imiter les Jansénistes, ils encoureront les anathèmes de l'Eglise ; la situation de la Cour de Munich n'en sera pas améliorée. Aussi espérons-nous que la Faculté de Munich se respectera assez pour ne pas donner une décision, qui, aux yeux des gens raisonnables ne peut être que prématurée et ridicule autant que la consultation, et qui, aux yeux du monde chrétien, ne serait qu'une invitation au schisme si elle s'adaptait aux désirs du prince bavarois.

IV.

Les Protestants d'Allemagne ne sont point restés en arrière des catholiques *libéraux* et des révolutionnaires Italiens. Les journaux nous ont parlé du concilabule de Worms, où, à la suite du docteur Schenkel, ils ont protesté contre l'appel du Souverain Pontife. La *Revue du Monde Catholique* nous fait connaître le manifeste de convocation, et les résolutions prises à Worms.

Voici d'abord le manifeste :

“ L'invitation adressée par le Pape aux protestants d'Allemagne de faire retour à l'Eglise romaine, exige une réponse de la bouche du peuple protestant. L'audace croissante du parti ultramontain rappelle les protestants à la vigilance et à l'union. Nos biens les plus sacrés, les conquêtes de plus d'un siècle, la liberté de la conscience et de la pensée, l'indépendance de l'Etat, la paix religieuse, sont attaqués par l'Encyclique du

8 décembre 1864 et le *Syllabus* qui s'y rattache, et le Concile œcuménique, convoqué pour le 8 décembre prochain, doit mettre le sceau à ces principes de l'écrit papal.

“ Nous ne pouvons nous taire plus longtemps. Mais, à cette occasion, nous voulons nous souvenir aussi de ce que nous devons à notre propre Eglise et à ses communautés, auxquelles on ne fait, depuis vingt ans, que des promesses presque toujours stériles. Si nous voulons sortir de la situation actuelle, il faut que nous nous aidions nous-mêmes.

“ En conséquence, les soussignés, de concert avec un grand nombre de protestants du grand duché de Bade, de Hesse-Darmstadt, de Nassau et de Bavière, ont résolu de convoquer, pour le lundi, 31 mai prochain, une assemblée de protestants allemands. Les objets de la délibération seront :

“ 1o. Une déclaration contre la soi-disant *Lettre apostolique* du pape Pie IX, du 19 septembre 1868, qui invite les protestants à rentrer dans l'Eglise et contre les attaques et prétentions ultramontaines.

“ 2o. Le principe de la communauté paroissiale protestante et évangélique et les conséquences qui en résultent pour l'organisation ecclésiastique protestante.”

“ L'assemblée se rendra finalement en cortège au monument de Luther en chantant le cantique de Luther. Les protestants qui partagent notre conviction de la nécessité d'une démarche publique de ce genre sont invités à assister à cette assemblée ou à y envoyer des représentants.”

Le congrès de Worms s'est tenu, en effet, le 31 mai. Tous les coryphées du rationalisme allemand s'y trouvaient. On compte que 20,000 étrangers se sont rendus à Worms à cette occasion. Le professeur Schenkel était là, avec M. Bluntschli, conseiller du ministère actuel dans le grand-duché de Bade : c'est dire que la haine du catholicisme devait inspirer cette réunion. Le docteur Schenkel, après un discours dans lequel il s'efforça de prouver qu'il était urgent de donner une réponse vraiment allemande à l'orgueil de Rome, proposa la déclaration suivante :

“ 1o. Nous, protestants réunis à Worms, nous sentant pressés par notre conscience, tout en reconnaissant les droits des catholiques, avec lesquels nous voulons vivre en paix, convaincus des bénédictions religieuses, morales, politiques et sociales de la Réforme dont nous jouissons, nous protestons publiquement et solennellement contre l'attente exprimée dans la *Lettre apostolique* du 13 septembre, de nous voir rentrer au sein de l'Eglise catholique romaine :

“ 2o. Toujours prêts à nous réunir à nos co-chrétiens (*Mitchristen*) sur la base du pur Evangile, nous protestons aujourd'hui avec la même énergie que cela s'est fait, il y a 350 ans, par la bouche de Luther à Worms même et par celle de nos pères à Spire, contre toute tutelle hiérarchique et sacerdotale, contre toute compression des esprits et des consciences, et particulièrement contre les principes délétères des Etats et de la civilisation

exprimés dans l'Encyclique papale du 8 décembre 1864 et dans le *Syllabus* y annexé :

“ 30. Nous tendons la main ici, au pied du monument de Luther, à nos concitoyens et co-chrétiens catholiques, et leur offrons l'union en prenant pour base l'esprit chrétien qui nous est commun, les sentiments allemands et la civilisation moderne. Nous attendons d'eux qu'ils se réuniront à nous pour protéger nos biens suprêmes nationaux et intellectuels menacés, et qu'ils combattront avec nous l'ennemi commun de la paix religieuse, de l'unité nationale et du libre développement de la civilisation.

“ 40. Nous signalons comme cause principale de la scission religieuse que nous déplorons profondément, les erreurs hiérarchiques, surtout l'esprit et l'activité de l'ordre des Jésuites, qui combat à outrance le protestantisme, qui comprime toute liberté d'esprit, qui fausse la civilisation moderne et qui dirige aujourd'hui l'Eglise catholique. Le christianisme divisé ne recouvrera la paix et n'assurera d'une manière durable la prospérité des peuples qu'en rejetant avec énergie l'empiétement hiérarchique, renouvelé depuis 1815 ; en revenant au pur Evangile et en reconnaissant les conquêtes de la civilisation.

“ 5. Enfin nous déclarons que toutes les tendances à fortifier dans le sein du protestantisme le pouvoir hiérarchique des ecclésiastiques et le règne exclusif des dogmes, sont une négation de l'esprit protestant et autant de ponts pour aller à Rome. Convaincus que la tiédeur et l'indifférence d'un grand nombre de protestants ont pour résultat d'accroître la force du parti ecclésiastique réactionnaire, et sont, dans le plus puissant des pays allemands, un des principaux obstacles à la rénovation nationale et ecclésiastique, nous exhortons tous nos frères dans la foi à veiller, à s'unir, à se défendre contre les tendances qui mettent en danger la liberté de l'esprit et de la conscience.”

On le voit, les protestants de Worms ne rejettent pas seulement l'Eglise catholique, mais le christianisme tout entier, puisqu'ils repoussent à la fois toute hiérarchie ecclésiastique et le règne exclusif des dogmes, et, remarquons l'aveu, ces choses sont “ une négation de l'esprit protestant et autant de ponts pour aller à Rome ; ” ce qui est parfaitement vrai, puisque tout ce que l'on conserve de vrai christianisme est en même temps du catholicisme, et que, pour être conséquent, on ne peut accepter aucun dogme chrétien, la divinité de Jésus-Christ, par exemple, sans être obligé de devenir catholique. Catholique ou rationaliste, il n'y a pas de milieu. Les protestants n'ont que deux voies ouvertes devant eux : la voie catholique, s'ils veulent rester chrétiens ; la voie du rationalisme, s'ils s'obstinent à rester protestants. Il faut aller à Rome, ou cesser même d'être chrétien. Si l'on peut dire que la hiérarchie et les dogmes sont un pont pour aller à Rome, on peut dire avec non moins de vérité que le protestantisme a été un pont pour aller à l'incrédulité. Le juste milieu n'est plus possible pour les âmes droites et les esprits sincères et éclairés, et c'est pourquoi

l'émotion est si grande, c'est pourquoi le Concile vient au moment précis où il est non moins nécessaire que merveilleusement préparé par l'état des intelligences et des sociétés.

“ Tant que l'erreur ne fait que commencer, dit excellemment à ce sujet M. l'abbé Martin, dans un excellent livre qui vient lui-même servir de préparation au Concile (1), tant que l'erreur ne fait que commencer, tant qu'elle n'est pas arrivée à son entier épanouissement, elle fait illusion aux esprits ; elle est presque inattaquable, on ne la voit que dans des détails ; à toute raison elle peut opposer d'autres raisons ; la lumière n'est pas faite ; mais, lorsqu'elle est mûre, ce sont ses fruits qui la révèlent. La lumière se projette alors sur son développement tout entier, et on peut la juger d'ensemble, seul moyen de la bien juger. C'est l'heure de la réfutation. L'erreur elle-même lui fournit les meilleurs arguments par les conséquences désespérées où la logique la précipite. Toute grande erreur, à l'aide de la logique et du temps, aboutit à l'absurde, et l'absurde, c'est le jugement dernier de l'avenir.” Le Concile peut-il venir plus à propos qu'en ce moment où le protestantisme, qui a prétendu *réformer* l'Eglise et restaurer le christianisme dans sa pureté primitive, aboutit à la négation même du christianisme et de toute religion ?

Les protestants de Worms, après avoir bien déclamé contre le Pape, contre les Jésuites et contre le catholicisme, n'ont pas manqué d'adopter à l'unanimité la déclaration du docteur Schenkel ; puis ils ont banqueté, selon l'usage. Mais croient-ils que leur réunion atteigne le but qu'ils se sont proposé ? On peut douter de leur succès. Il est démontré maintenant que les protestants qui ne veulent pas du rationalisme selon le docteur Schenkel protestent contre toute foi positive en protestant contre Pie IX. “ Le nombre de ceux que cette manifestation de Worms éclairera est peut-être plus grand qu'on ne pense,” dit à cette occasion un homme parfaitement au courant du mouvement des esprits en Allemagne (2), et nous sommes de son avis.

V.

La Russie ne pouvait manquer de donner la main aux ennemis de l'Eglise et d'entrer dans la *ligne* qu'ils forment pour empêcher la tenue du Concile, mais il n'y a pas lieu de se préoccuper davantage du *Concile russe* que des conciliabules de Naples et de Worms.

“ On sait que le schisme grec a deux têtes principales : l'une se trouve à Constantinople, c'est le *patriarche œcuménique*, que le sultan nomme ou destitue à son gré, et qui voit peu à peu se détacher de lui les différentes Eglises nationales de l'Orient ; l'autre est le czar, qui règne à Saint-Petersbourg d'où il impose à ses popes ce qu'ils ont à faire et à

(1) *De l'avenir du protestantisme et du catholicisme*, chez Toira et Haton, Paris, 1869.

(2) M. l'abbé Cornet. V. *l'Univers* du 5 juin 1869.

croire, et d'où il intime les ordres qui envoient les évêques catholiques mourir en Sibérie. Il paraît que ces deux papes songent à convoquer un Concile oriental, pour parer les coups que le Concile du Vatican pourrait porter au schisme. Le patriarche grec a donc mis en avant l'idée d'un Concile général des schismatiques orientaux. Le Synode de Saint-Pétersbourg n'a pas d'abord adopté cette idée, dont la réalisation, selon lui, ne pourrait que produire de nouveaux schismes dans le schisme. Mais, réflexion faite, on jugea qu'il y avait quelque chose à faire, et l'on reprit l'idée qu'on cherche actuellement à propager. " Dans le cas où le plan se réaliserait, dit la *Presse de Vienne*, on adresserait des invitations, non-seulement aux évêques et aux prélats de la communion grecque non unie, mais aussi aux membres de l'épiscopat uni; c'est dire qu'on inscrirait d'avance sur son drapeau cette tendance à la propagande que le czar-pape de Russie favorise sans cesse par des procédés de toute sorte, amiables ou violents. Il n'est pas encore certain, continue la *Presse*, si ce plan restera à l'état de projet; mais une propagande active sera certainement faite par ceux qui, sous prétexte de servir les intérêts confessionnels, savent si bien favoriser tout ce qui paraît de nature à assurer l'hégémonie de la Russie sur le monde oriental, et qui ont toujours regardé le domaine religieux comme un terrain favorable à leurs agitations."

Si le Concile se réunit, ce sera un Concile russe, plutôt qu'oriental; c'est la Russie qui en dirigera les délibérations et qui en dictera les décisions, et ce sera une preuve de plus que l'Eglise catholique seule peut sauvegarder la civilisation et l'indépendance de l'Occident: il est bon, sans doute, que cela soit mis en évidence. Quant aux nationalités, comme celle des Bulgares, qui ne veulent pas de la domination russe et qui repoussent le joug du patriarche grec, en se détachant de Constantinople, elles affaiblissent d'autant le schisme. Ne verront-elles pas bientôt que le seul moyen pour elles de résister à leurs ennemis et d'assurer leur indépendance sera de revenir à l'église mère, restée seule puissante et indépendante, parce qu'elle est seule en possession de toute la vérité? (1)

VI.

Il n'est pas jusqu'aux puritains de notre Continent qui veulent aussi faire leur opposition et se donner de l'importance.

La République Américaine a été beaucoup trop vantée en Europe, pour sa liberté religieuse. S'il s'agit des fausses religions, elle mérite sa réputation, elle en est le réceptacle le plus monstrueux, toutes les sectes y ont vie, même la secte immorale des Mormons. S'il s'agit de la religion catholique, il y a de grandes restrictions à faire. Tant que les catholiques ont paru faibles et peu nombreux, on les a laissé jouir d'une certaine liberté qui a été loin d'être complète, qui n'a pas prévenu toute persécu-

(1) Chantrel.

tion, ni éteint tout fanatisme. Maintenant qu'ils reconnaissent la puissante vitalité du Catholicisme, les Yankees s'effraient, s'irritent et ils font eux aussi, des efforts, pour empêcher le Concile de réussir.

Le *New York Herald* écrivait dernièrement (1) : " L'occupant actuel de la chaire de saint Pierre, quoique dans un âge fort avancé, qui réclame le repos, est tellement impressionné par les maux du temps présent, qu'il s'est décidé à convoquer un Concile œcuménique, comme un remède extrême auquel on n'a pas eu recours depuis plus de trois cents ans. Ce Concile, qui doit se réunir en décembre, commande l'attention de tous les penseurs du monde. A raison ou a tort, *l'opinion générale est que le Concile n'est pas convoqué dans un bon dessein.* On admet que le caractère exceptionnel de notre époque est la raison principale qui l'a déterminé. Cependant c'est la conviction universelle que les dispositions de ceux qui doivent dominer dans le Concile tendront plutôt à justifier la position actuelle de l'Eglise qu'à sanctionner les changements qui se sont partout opérés sous l'influence des modernes agents, la vapeur, l'électricité et la presse. La liberté de la pensée est le caractère propre de notre temps, et nous avons de justes raisons de croire que cette liberté sera spécialement condamnée par le futur Concile. Nous avons déjà dit à nos lecteurs que le Concile sera un échec au point de vue œcuménique. Les grecs schismatiques, les protestants, les anglicans n'y seront pas représentés. Les gouvernements catholiques eux-mêmes désapprouvent ouvertement cette réunion, et le bruit court que la France veut retirer ses troupes du territoire pontifical avant le mois de décembre."

On voit que le *Herald* est assez mal informé et qu'il ne connaît guère l'Eglise ; mais il faut songer qu'il est le plus puissant organe de la presse américaine, et qu'il reflète ainsi une opinion qui est très-généralement répandue.

Au reste, disons-le au risque de contrarier la *Correspondance italienne*, les catholiques des Etats-Unis sont prêts à la lutte, et, quant au Concile, c'est avec la plus grande confiance qu'ils en attendent la réunion, c'est avec la plus grande ferveur qu'ils prient pour le succès de cette réunion solennelle. Les évêques américains seront presque tous présents à Rome le 8 décembre. Plusieurs d'entre eux sont déjà partis, les autres se mettent en route. Les fatigues d'un si long voyage et les dépenses qu'il doit entraîner ne les rebutent pas. Le Saint-Père a parlé, et ils ne savent qu'obéir. Un grand nombre de prêtres américains accompagnent ou suivront leurs évêques.

Les sentiments des catholiques à l'égard de Pie IX se sont magnifiquement manifestés à l'occasion de la fête du 11 avril. A la Nouvelle-Orléans, le 11 avril, M. Layton, parlant au nom des fidèles de langue anglaise, s'exprimait ainsi en s'adressant au vénérable archevêque :

(1) Numéro du 31 Juin 1869.

“ Dès le commencement de son règne, notre bien-aimé pontife a placé les Etats-Unis d'Amérique sous la protection spéciale de la Vierge Immaculée. Déjà son cœur reconnaissant éprouvait le besoin de proclamer comme une vérité révélée le plus glorieux des privilèges de la Mère de Dieu, celui par lequel elle a été conçue sans la tache originelle. Avant la déclaration dogmatique de cet article de foi, il a mis la grande République sous l'égide de la puissante Reine du ciel et de la terre.

“ La pensée de tant de bienfaits prodigués à notre patrie par le Père commun des fidèles, est bien propre à faire naître dans nos cœurs les sentiments de la plus vive reconnaissance ; c'est pourquoi nous rendons dans ce moment des actions de grâces au Tout-Puissant qui a déposé la triple couronne sur le front de notre vénéré pontife ; nous remercions Dieu d'avoir donné à son Eglise un chef dont l'unique préoccupation est de voir s'accomplir cette promesse : *Il n'y aura qu'un berceuil et qu'un pasteur.* Tout récemment encore, sa sollicitude paternelle a voulu ouvrir la porte aussi large que possible à tous ceux qui demeurent séparés du troupeau.

“ Il les appelle d'un accent que la charité seule peut inspirer ; il les invite à ce grand Concile qui doit se réunir prochainement sous les auspices de la Vierge Immaculée, autour de la chaire de Pierre, centre et fondement de l'unité catholique. Il veut que par ce moyen, l'union de tous soit scellée sous l'influence de l'Esprit-Saint, que la foi soit ranimée, la charité affermie, et que la paix se fasse sur la terre. Entreprise digne du Père de la chrétienté, spectacle dont la simple attente remplit de joie les anges et les hommes de bonne volonté.

“ Daigne le Seigneur continuer à étendre sa bénédiction sur notre vénérable pontife, et lui accorder la grâce de mener à bonne fin une des plus grandes entreprises des temps modernes ! ”

M. Bermudez, parlant au nom des fidèles de langue française, ne s'exprimait pas avec moins d'enthousiasme :

“ Pénétrés, dit-il, de reconnaissance envers Dieu qui avait réservé à notre siècle un si illustre pontife, nous saluons avec enthousiasme dans Pie IX LE GRAND HOMME, LE GRAND MONARQUE, LE GRAND PONTIFE :— l'homme qui, par la largeur et l'élévation de ses vues, par la bonté et la magnanimité de son cœur, par la noblesse et l'indomptable fermeté de son caractère, a montré où se trouve la véritable grandeur de l'homme et du chrétien ;—le monarque qui, sans jamais fléchir, opposant constamment aux soldats et aux canons, l'inflexible maintien de ses droits, a rappelé aux peuples qu'au-dessus de l'action passagère de la force matérielle il y a la jouissance éternelle de la justice :—le pontife qui, plus grand que la prospérité, plus grand que les revers, grand comme la mission sublime qui lui est confiée, s'est toujours oublié lui-même pour ne voir que les intérêts de Dieu et de l'Eglise ;—le pontife qui, repoussant toute tran-

saction avec le mensonge et l'iniquité, a constamment rappelé aux hommes, avec l'autorité de sa voix infaillible, les vérités qu'ils doivent professer, les erreurs qu'ils doivent condamner ;—le pontife qui a illustré son règne par la définition d'un dogme cher à tous les cœurs, qui a si magnifiquement étendu l'empire de l'Eglise et qui, par un appel solennel que les temps réclament, va couronner et immortaliser sa glorieuse carrière, en réunissant autour de lui les plus grandes puissances spirituelles de la terre, pour plus efficacement que jamais raviver parmi les fidèles l'esprit de foi et d'amour, les œuvres de piété et de charité, et ramener, s'il est possible, dans le sein de l'Eglise, dans l'unité de sa doctrine et de sa discipline, ses enfants égarés, afin que la parole écrite s'accomplisse : *Et erit unum ovile et unus pastor.* (1.)”

VII.

Les Commissions préparatoires poursuivent avec ardeur leurs travaux qui dès le mois de Mai, étaient assez avancés pour permettre aux Consultants des pays étrangers de retourner chez eux, passer les grandes chaleurs de l'été et prendre un peu de repos avant l'ouverture du Concile.

Le secrétaire du Concile est connu, c'est Mgr. Fessler, évêque de Saint-Hypolite, en Autriche ; il a pris sa demeure au Vatican.

Mgr. l'Archevêque d'Icône, le R. P. Louis de Trente, prédicateur apostolique, a été chargé de faire le discours d'ouverture.

Les travaux matériels sont poussés avec activité, et le génie des artistes, peintres, sculpteurs, comme celui des poètes et littérateurs, trouve dans ce sujet fécond, des inspirations et des éléments nouveaux. On cite surtout les allemands qui ont entrepris de grand tableaux sur ce sujet si intéressant. Une société de prêtres fixée à Jérusalem ont établi, à partir du premier vendredi d'Avril, un *Concile de prières et de sacrifices sur le Calvaire* même. Ils demanderont à Dieu :

- 1o. Une heureuse issue pour le Concil œcuménique ;
- 2o. L'union des Eglises orientales à l'Eglise catholique ;
- 3o. La conversion de tous les prêtres, qui, quoique catholiques, se trouvent, par leur défaillance, en état de péché.

Cette pieuse société adresse au sacerdoce universel un chaleureux appel afin que l'on établisse dans les diocèses des réunions de cinq prêtres, qui s'unissent d'intention à eux et fassent sur les autels les offrandes qui se feront sur le Calvaire à Jérusalem.

De son côté, son Ex. le Cardinal Patrizi a publié à Rome, sous la date du 24 Mai, une instruction pastorale pour faire connaître les conditions de l'indulgence jubilaire et les raisons qui rendent la prière plus urgente que jamais.

“ Aucune action, dit-il, ne doit être entreprise sans l'invocation du

(1) Voir le *Propagateur catholique* de la Nouvelle Orléans du 17 avril 1863.

secours divin, à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'une action d'une importance extraordinaire. Or, la plus grande des affaires religieuses est l'assemblée de l'Eglise en un Concile universel à l'effet de pourvoir, avec toute la puissance de sa divine autorité, aux besoins spirituels de tout le monde catholique, et de répandre les nombreux bienfaits sur l'humanité tout entière. La rénovation du monde, préparée par les Apôtres dans le Cénacle, commença par l'unanimité de la prière, par les retraites et par les œuvres de pénitence de toute la chrétienté naissante, prières et œuvres qui reçurent une plus grande valeur encore de la présence et de la ferveur de la Bienheureuse Mère de Jésus-Christ. Toujours dirigée par le même esprit, l'Eglise n'agit pas autrement, chaque fois qu'il s'agit de demander des grâces extraordinaires, comme elle l'a fait à l'occasion du Concile de Trente. Lorsqu'il s'agit d'un Concile provincial, les fidèles de chaque diocèse intéressé dans le Concile sont invités à prier; lorsqu'il s'agit d'un Concile général, c'est toute l'Eglise qui doit prier. Sans doute elle est infaillible, cette promesse divine faite à l'Eglise : *Ece ego vobiscum sum usque ad consummationem seculi*; mais Dieu n'en veut pas moins que l'homme, en priant et en s'humiliant devant sa divine présence, sente la nécessité et reconnaisse le prodige de ce divin concours dans la conservation de son Eglise; et alors celle-ci s'élève d'autant plus glorieuse que ses enfants ont prié avec plus de ferveur et accompli de plus nombreuses et de plus saintes œuvres de piété."

Les Evêques arrivent à Rome de toutes les parties du monde : on écrivait de Rome au *Journal de Bruxelles*, le 20 juillet. " Dans toute la hiérarchie catholique, il ne se trouve, jusqu'à cette heure, que 12 évêques (je dis douze,) qui aient écrit à Pie IX pour le supplier de les excuser de ne pas paraître à Rome, au mois de Décembre prochain. Ces douze évêques allèguent tous, ou leur grand âge ou leurs infirmités : pas un la distance ! Et grâces à Dieu, c'est la gloire de notre temps, si fâcheux par tant de côtés, et la consolation de l'Eglise si tourmentée par tant de tribulations, qu'il n'y ait presque plus de distance parmi les hommes, et que nous nous acheminions à grand pas vers la réalité de la promesse évangélique : Il n'y aura plus qu'un seul troupeau sous un seul pasteur."

C'est dans cette espérance, que l'immortel Pontife qui préside aux destinées du monde religieux, tient ferme contre toute persécution et poursuit avec calme, avec paix, avec force et assurance, les préparatifs de ce grand événement. Le regard fixé vers le ciel, il ne se laisse point ébranler par le déchaînement de la tempête; pilote intrépide, pilote divin, il sait que le vaisseau qu'il conduit peut être violemment battu par les vents et les flots, mais être submergé, mais périr, *jamais*. Bientôt les vents cesseront de mugir, les flots se calmeront, le jour du triomphe brillera, et les nations, voyant voguer sur une mer plus tranquille l'arche triomphante du salut, béniront et le pilote et le Dieu qui leur ont préparé cette consolation et ce repos, dans le cours de leur voyage vers l'éternité.

LE CANAL DE L'ISTHME DE SUEZ.

ARTICLE 1er.

Ancienne jonction du Nil et de la mer Rouge.—Canal de Néchos.—Expédition d'Égypte.—L'ingénieur le Père.—Méhémet Ali.—Chemin de fer d'Alexandrie à Suez par le Caire.—Premiers projets d'une voie de communication directe entre la mer Rouge et la Méditerranée.—M. de Lesseps.—Commission internationale, ses travaux.—Tracé du Canal, ses issues dans les deux mers.

Il était réservé à notre époque, si féconde en travaux gigantesques, de voir s'accomplir l'œuvre grandiose qui fut le rêve de tant de siècles. Encore quelques jours, et le percement de l'Isthme de Suez, complètement terminé, ouvrira, par la réunion de deux mers, une nouvelle voie aux relations commerciales des peuples de l'Occident et de l'Orient.

Cette entreprise, dont la réalisation laisse si loin derrière elle les ouvrages si vantés des Pharaons, aura pour résultat de restituer à la Méditerranée la route que le commerce avait suivie dès la plus haute antiquité, route qu'il avait perdue, depuis bientôt quatre siècles, par la découverte du cap de Bonne-Espérance.

Une pareille révolution dans la navigation moderne était impraticable sans le merveilleux concours des sciences et des arts.

Pour la produire, il n'a fallu pas moins que les progrès qui caractérisent notre époque dans l'exécution des travaux hydrauliques les plus importants, dans les constructions navales et dans l'art de naviguer, soit à la voile, soit à la vapeur.

Les peuples de l'antiquité ne considéraient pas avec autant de grandeur qu'on l'a fait de nos jours, les communications commerciales à créer par la voie que nous venons d'indiquer. Leur ambition se bornait à joindre par un canal la mer Rouge avec le Nil, et à assurer ainsi les communications entre l'Égypte et l'Arabie.

Cette œuvre, déjà gigantesque pour l'époque où elle se produisait, fut commencée par le Pharaon Néchos, fils de Psammitichus.

S'il faut en croire Hérodote, sous le seul règne de Néchos, cette entreprise aurait coûté la vie à 120,000 ouvriers. Malgré la grandeur d'un tel sacrifice, le Pharaon n'acheva pas le canal de Suez.

Ayant voulu consulter un oracle sur son entreprise, il en reçut la réponse, qu'accomplir un pareil ouvrage, c'était travailler pour les barbares.

Les Égyptiens et les Grecs, à leur exemple, appelaient barbares tous les peuples qui ne parlaient pas leur langue.

L'oracle dut être satisfait qu'on n'exécutât point le canal par respect

pour sa prévoyance, mais il dut être affligé que les barbares, c'est-à-dire les conquérants, arrivassent précisément par la direction que devait suivre le canal.

Darius, un des successeurs du conquérant Cyrus, voulut reprendre le projet du Pharaon Néchos, dont la grandeur l'avait séduit. Cette fois ce ne fut pas aux oracles, mais bien aux savants de l'époque que le canal dut de n'être pas achevé. Suivant Diodore de Sicile, ces prétendus savants persuadèrent au roi des Perses, que la mer Rouge était d'un niveau très-supérieur à celui de la Méditerranée, et qu'elle inonderait infailliblement la basse Egypte, si on ouvrait à ses eaux une voie qui communiquât avec le Nil inférieur.

Les travaux, commencés par les Egyptiens, continués par les Perses, ne furent achevés que par les Ptolémées, qui s'étaient, dit-on, inspirés des idées d'Alexandre le Grand.

Enfin, après la conquête des Romains, l'empereur Adrien perfectionna l'œuvre des Grecs, afin d'avoir une communication directe entre la mer Rouge et la branche la plus orientale du Nil.

Omar, le compagnon de Mahomet, ayant conquis la vallée du Nil, son lieutenant Amron lui proposa la création d'un canal direct de Suez à Péluse. Ce canal, en réunissant les deux mers, devait être, pour la patrie de Mahomet, le principe d'une prospérité nouvelle; mais un conquérant ignorant, qui brûlait la bibliothèque d'Alexandrie, comme inutile ou dangereuse, cet esprit borné ne devait pas comprendre la grandeur d'une pareille idée. Au lieu de voir dans ce canal le moyen de conduire plus rapidement les Arabes à la conquête de l'Occident, Omar eut peur que cette voie ne conduisit trop aisément les flottes européennes dans le pays du Prophète.

Plus tard, un autre disciple de Mahomet, le féroce El-Mansour, fit obstruer le canal de Suez au Nil, afin d'empêcher qu'on ne transportât les blés de l'Egypte à la Mecque et à Médine, qu'il se proposait d'affamer.

Ainsi fut abandonnée, pour n'être jamais rétablie, la voie navigable entre la mer Rouge, le Nil et la Méditerranée.

Cependant, lorsqu'à la fin du siècle dernier, le général Bonaparte eut à son tour conquis l'Egypte, une de ses premières préoccupations fut d'aller à la recherche des vestiges du canal terminé par les Ptolémées, vestiges qu'il eut la gloire de découvrir personnellement. S'étant avancé, avec son Etat-Major et les savants de l'expédition, dans le désert au nord de Suez, et y apercevant une dépression de terrain, il s'écria : " Messieurs nous sommes en plein canal des Pharaons." Ce fut alors qu'il chargea l'ingénieur le Père d'étudier la topographie des contrées qui séparent la mer Rouge et le Nil, d'en exécuter le nivellement et de préparer le projet d'un canal complet.

Mais les événements ne tardèrent pas à rappeler en Europe le conqué-

rant de l'Égypte ; l'abandon de l'idée du canal en fut une des premières conséquences, et les conceptions de l'ingénieur français n'eurent d'autre réalité que leur publication dans le grand ouvrage de l'expédition d'Égypte, "monument immortel d'une conquête passagère."

L'ingénieur le Père eut l'infortune de trouver à la mer Rouge une élévation beaucoup trop grande au-dessus de la Méditerranée. Mais ne serait-on pas injuste en se montrant trop sévère à son égard, pour une erreur commise dans un nivellement qu'il dût accomplir au milieu des circonstances les plus difficiles, avec des moyens insuffisants et sans contrôle praticable d'une double opération ?

Ses études sur la grande vallée qui, du nord au midi, marque l'antique connexion de la mer Rouge à la Méditerranée, n'en étaient pas moins précieuses, et les conceptions de l'ingénieur français, malgré son erreur de nivellement, ont porté les plus heureux fruits.

C'est de nos traditions que s'inspira le célèbre Méhémet Ali, le destructeur des Mameluks, lorsqu'il fut maître de l'Égypte. C'est d'après elles qu'il creusa le canal de Mahmondick, qui conduit d'Alexandrie au Caire, et rétablit entre ce port et les lieux où fut Memphis, une communication impraticable depuis des siècles.

Tandis que Méhémet Ali fondait sa fortune en Égypte, les Anglais doublaient la leur en Orient. Lorsqu'ils eurent acquis cent millions de sujets dans les bassins du Gange et de l'Indus, ils furent les premiers à sentir le besoin d'établir entre leur métropole et l'Inde une communication moins détournée, moins lente et moins périlleuse que la voie du Grand Océan, par le cap de Bonne-Espérance.

Après des études approfondies, la direction de Suez parut présenter de tels avantages, qu'ils n'hésitèrent pas à établir immédiatement deux services par bateaux à vapeur, le premier, depuis Liverpool jusqu'au port d'Alexandrie, le second, depuis Suez jusqu'à Bombay, Calcutta et la Chine. Entre Alexandrie et Suez, en passant par le Caire, les dépêches, les voyageurs et les trésors étaient transportés sur des chameaux, ces navires vivants du désert.

Ce moyen de communication par les bêtes de somme lent et imparfait ne disparut en partie qu'en 1830, par l'établissement d'un chemin de fer d'Alexandrie au Caire ; le chemin complémentaire, qui devait le prolonger jusqu'à la mer Rouge, ne fut terminé que beaucoup plus tard.

Ainsi se trouvait résolu l'un des problèmes désirables pour communiquer entre l'Europe et l'Inde.

Cent jours de navigation par le cap de Bonne-Espérance se trouvaient remplacés par vingt-cinq à trente jours, y compris la traversée par terre de l'Isthme de Suez. Mais la rapidité n'était obtenue qu'aux dépens de l'économie. On pouvait aller quatre fois plus vite, mais avec une dépense double au moins de celle qu'exige aujourd'hui la navigation qui

fait le tour de l'Afrique avec le seul secours du vent. Cette aggravation de dépense, très-grave aux yeux du commerce, eut pour résultat que le tonnage des transports par l'Égypte, n'atteignit guère que le vingtième de celui s'effectuant par le cap de Bonne-Espérance.

En présence de cette supériorité commerciale persistante de la voie suivie depuis quatre siècles, la pensée devait se reporter d'elle-même sur l'ouverture d'une voie directement navigable à travers l'isthme de Suez.

Dès l'année 1841, un Français, M. Linant, ingénieur du vice-roi d'Égypte, essayait de créer une association assez puissante pour percer l'isthme par un grand canal maritime ; mais ses efforts restèrent sans résultat.

Cinq ans plus tard, une société nouvelle, reprenant le projet de M. Linant, faisait exécuter un travail préliminaire de la plus haute importance, le nivellement de l'isthme entre Suez et Péluse. Sous la direction d'un excellent observateur, M. Bourdaloue, un personnel expérimenté, muni d'instruments d'une merveilleuse précision, exécutait deux séries de nivellement dirigées en sens contraire, l'une de Suez à Tineh, l'autre de Tineh à Suez.

Ces deux nivellements, de même que ceux qui, en très-grand nombre, ont été exécutés depuis, ont donné des résultats parfaitement concordants et tout à fait inattendus. Ils conduisirent à cette conclusion, que la hauteur moyenne des eaux de la mer Rouge surpasse de 28 à 30 pouces seulement la hauteur moyenne des eaux de la Méditerranée.

Pas plus que la première, cette seconde association ne persévéra dans son projet de canalisation.

Trois ingénieurs d'un rare mérite qui en faisaient partie, MM. Stephenson, Negrelli et Talabot, furent d'avis que l'exécution d'un canal direct présenterait d'immenses difficultés, et leurs vues se portèrent de préférence sur l'établissement d'une voie ferrée d'Alexandrie à Suez.

Tel était l'état des choses, lorsqu'en 1854, M. Ferdinand de Lesseps, ancien consul de France à Alexandrie, reprenant l'idée d'un canal direct entre les deux mers, se dévoua tout entier à sa réalisation et la poursuivit avec une persistance pour laquelle on ne saurait avoir trop d'admiration.

Le nouveau promoteur d'une idée qui, depuis vingt-cinq siècles, avait rencontré tant d'obstacles, eut le très-grand mérite de comprendre qu'il fallait avant tout éviter les jalousies internationales, qui ne paralysent que trop souvent les projets les plus utiles au genre humain. Dans ce but il se fit accorder par le vice-roi d'Égypte, son ami, l'autorisation de former une société qui ne s'appuierait sur l'intelligence et les moyens financiers d'aucune puissance en particulier, qui ferait appel aux mêmes intérêts chez toutes les nations, et se constituerait sous le titre de Compagnie universelle du canal maritime de Suez.

Les premières études, faites par MM. Linant et Mongel, beys, ingé-

nicurs du vice-roi d'Égypte, furent prises pour point de départ du projet, mais sans préférence préconçue. Grâce aux améliorations, aux innovations introduites par les nombreux ingénieurs qui furent consultés, l'œuvre finale, devenue moins personnelle, devait être plus facilement acceptée.

Lorsque le programme raisonné de M. de Lesseps fut mis au jour, un vif assentiment se manifesta chez tous les peuples les plus éclairés, les plus calculateurs et les moins aventureux. En même temps, des objections nombreuses et en apparence d'une certaine gravité, furent présentées et soutenues avec beaucoup de talent par certains ingénieurs d'une réputation européenne, aux premiers rangs desquels se faisait remarquer M. Stephenson, le célèbre constructeur de chemins de fer.

Afin d'arriver à résoudre les difficultés, à répondre aux objections, à profiter des critiques et des avis salutaires, à formuler, en un mot, une solution définitive, M. de Lesseps eut l'heureuse idée d'obtenir la formation d'une commission d'ingénieurs civils et maritimes, d'hydrographes et d'officiers de marine qui furent demandés aux gouvernements des pays les plus intéressés dans la question du canal projeté.

Par ce moyen, l'amour-propre d'aucun peuple ne devait être froissé, puisqu'aucun peuple ne pourrait regarder comme sa propriété la conception définitive. Les vanités internationales se trouvaient paralysées, et c'était un grand pas de fait vers un concours universel.

La commission internationale, une fois constituée, eut à choisir entre différents systèmes et différents projets. A la suite d'examens approfondis, il fut reconnu que la plupart des projets présentaient des inconvénients sérieux : les uns exigeaient des travaux d'art gigantesques, les autres détruisaient de la manière la plus radicale l'admirable système hydraulique sur lequel repose la prospérité de la basse Égypte.

Un seul projet échappait à la fois à tous ces inconvénients, c'était celui d'un canal direct entre les deux mers, dont les études, très-complètes, étaient dues à M. Linant, ingénieur en chef du vice-roi d'Égypte. Aussi la commission crut-elle devoir se livrer à un examen minutieux de ce tracé direct que nous allons essayer d'indiquer.

Suez et Tineh (l'ancienne Peluse, retrouvée par Mongel,) sont les deux points extrêmes du territoire, dans la partie la plus étroite de l'Isthme qu'il s'agit de traverser. La distance entre leurs parallèles n'est que de 40 lieues.

Dans cet intervalle, le sol se présente avec la configuration la plus favorable, celle d'une longue allée très-peu sinueuse. En suivant l'espèce de thalweg, ou ligne des plus bas fonds, indiquée par la nature, on ne trouve qu'un très-petit nombre de points où le sol s'élève à plus de 6 pieds au-dessus du niveau de la Méditerranée ; dans un seul point, et sur une assez faible longueur, l'élévation est de 50 pieds.

Dans le tracé définitivement adopté par la commission internationale,

cette heureuse disposition du sol a été largement utilisée, afin de réduire le plus possible le volume des déblais.

Voici, du reste, ce tracé : En partant de Suez, on suit d'abord, sur une certaine longueur, le vallon dont les eaux déversent naturellement dans la mer Rouge ; on parcourt ensuite un arc de cercle de grand rayon pour pénétrer dans un vaste bassin autrefois rempli par cette mer. Ce bassin, très-allongé, présente plusieurs dépressions consécutives qu'on appelle les lacs Amers, parceque leurs eaux sont salées ; le canal traverse ces lacs dans leur plus grande longueur, pour arriver au lac Timsah, qui est destiné à devenir le port intérieur de la canalisation nouvelle, à 20 lieues de Suez.

Au delà du lac Timsah, le canal se dirige en ligne droite vers le nord, traverse le lit de l'ancien canal de Néchos, et, après avoir franchi, sur une faible longueur, un terrain culminant de 50 pieds environ de hauteur, le seuil d'El-Guisr, redescend vers le thalweg jusqu'au lac Menzalch, qui communique directement avec la Méditerranée.

Dans ce tracé on ne rencontre nulle part de terrains dont les filtrations du canal pourraient compromettre la fertilité. Mais il était important de reconnaître si la nature des terrains ne présentait pas des difficultés extraordinaires pour former le lit d'un très-grand canal maritime. A cet effet de nombreux puits ont été creusés, en des points suffisamment rapprochés, et, par le nombre et la nature des couches traversées, on a pu conclure que les déblais pourraient s'effectuer dans des conditions relativement très-favorables.

Un examen attentif des superficies sillonnées par le tracé du canal a permis à la commission de répondre victorieusement à une objection qui ne paraissait pas sans gravité. Le canal, disait-on, est aux confins du désert arabe ; ne doit-on pas craindre que les vents n'apportent des tourbillons incessants de sable, et que ce sable, déposé dans le lit du canal, n'occasionne des encombrements excessifs ?

De là la nécessité d'un curage sans fin, très-dispendieux et gênant pour la circulation. Heureusement l'expérience répond à cette objection. Le canal des Pharaons, bien qu'il ne fut qu'à petites sections, après tant de siècles d'abandon, n'a pas cessé d'être visible ; les deux chaussées qui l'encassaient montrent encore à nu leur relief de 16 à 20 pieds ; les dépôts de sable, transportés par les vents, n'ont été, par conséquent, que très-peu sensibles dans cette partie de l'isthme.

De la faible différence de niveau constatée entre la mer Rouge et la Méditerranée, il résulte, qu'alternativement, suivant les vents et les marées, les eaux, à partir de Suez, pénétreront dans le canal ou en reflueront en sens contraire avec des vitesses variables. Le calcul de ces vitesses était de la dernière importance, et il a été fait par un savant ingénieur hydro-

graphe, M. Lieussou, au moyen des formules que fournit la science de l'hydraulique.

Ce calcul démontra qu'entre Suez et les lacs Amers, les vitesses pouvaient être assez grandes pour exiger l'empierrement des digues du canal, mais, qu'entre les lacs Amers et la Méditerranée, ce travail était parfaitement inutile.

De toutes ces observations la commission crut pouvoir conclure qu'un canal direct, à grande section, sans point de partage et sans écluses, ne présentait aucune difficulté qu'il ne fut possible de surmonter avec les immenses ressources dont dispose aujourd'hui l'art des constructions.

Il ne restait plus qu'une seule question à examiner, et non la moins importante, celle des issues du canal dans les deux mers ; voici celles qui ont été arrêtées par la commission.

Issue du canal dans la mer Rouge.—La rade de Suez, actuellement existante, est située dans la partie la plus septentrionale de la mer Rouge. Pour passer de cette rade dans le port de Suez, on construira, à 1350 pieds l'une de l'autre, deux jetées, d'inégale longueur, dont la plus grande aura une demi-lieue. Comme cette rade, en certains points, n'a qu'une profondeur de 18 pieds, on creusera un avant-chenal dont la plus faible hauteur, portée à 30 pieds, s'accroîtra jusqu'au milieu de la rade où la profondeur naturelle atteint 44 pieds.

En partant du centre de la rade, on pénétrera entre les deux jetées, sur une longueur de demi-lieue, pour déboucher dans l'arrière-port. Un large quai, construit devant la ville, servira pour les embarquements et les débarquements du port intérieur. Au nord de ce port, ou bassin, commence le canal proprement dit, où l'on naviguera sans être arrêté par aucune écluse, depuis la mer Rouge jusqu'à la Méditerranée, c'est ainsi qu'on navigue aujourd'hui, par le bosphore de Constantinople, de la mer Noire à la mer de Marmara.

Issue du canal dans la Méditerranée.—Aux abords de la Méditerranée, la nature n'a point fait les mêmes frais qu'à l'extrémité de la mer Rouge. Il fallait donc de toute nécessité créer un port. C'est à 9 lieues et demie de l'ancienne Péluse que la commission a fixé le débouché du canal dans la Méditerranée. Le nouveau port s'appelle Port Saïd, en souvenir du prince éclairé, sous les auspices duquel a commencé la grande entreprise.

La partie du littoral, en avant de Péluse, présente ce fait extrêmement remarquable de n'avoir pas varié depuis dix-neuf siècles. Entre la mer et les ruines de cette ville, la distance est encore absolument la même que celle indiquée par le géographe Strabon.

Les vents qui, sur la côte d'Égypte, soufflent avec le plus de violence, sont les vents d'Ouest et de Nord-Ouest, qui parcourent la Méditerranée dans sa plus grande largeur.

C'est pour cette raison que, des deux jetées qui formeront l'entrée du

port Saïd, celle de l'ouest s'avancera le plus loin dans la mer ; elle sera un véritable brise-lames et protégera l'entrée ; sa longueur sera de près d'une lieue, tandis que celle de l'autre jetée ne dépassera pas deux milles ; à cette distance la profondeur d'eau est de plus de 25 pieds et par suite plus que suffisante pour les navires du plus fort tonnage.

Entre les deux jetées on se ménagera un avant-port qui n'aura pas moins de 72,000 pieds carrés ; on passera de cet avant-port dans le bassin carré de Saïd, large de 2500 pieds.

De ces nombreuses observations sur la nature du littoral, la commission a conclu qu'il n'y avait aucune impossibilité à faire déboucher le canal à travers la plage immuable de Péluse, et que la création du Port-Saïd serait une œuvre plus facile que celle du port de Malamocco, créé pour Venise dans des conditions plus défavorables et pour un objet bien moins important.

Tel est l'ensemble des travaux que la commission reconnut nécessaires pour l'établissement d'un canal direct entre les deux mers, destiné à recevoir les navires du plus fort tonnage.

(La suite au prochain numéro.)

LES GRANDS FLEUVES DU NORD DE L'AMÉRIQUE.

II.

Le Mackensie.

Les fatigues, les privations, les souffrances que Franklin avaient endurées dans l'expédition sur la *Copper-mine*, n'avaient point ébranlé son courage. Le mois de juillet 1825 revit l'intrépide voyageur au Canada avec les anciens et fidèles compagnons de ses périls et de ses travaux, le docteur Richardson et le lieutenant Back.

Ils se réunirent aux bateaux qui devaient les porter sur la rivière Méthye, presque à la source des eaux qui coulent vers l'Atlantique. Pour atteindre ce rendez-vous, les embarcations venant de la baie d'Hudson avaient fait plus de 1425 milles. Franklin et ses compagnons arrivant par la voie de New-York et de Montréal en avaient franchi près de 3375.

L'expérience si cruellement acquise naguère, épargna cette fois aux voyageurs, sinon les fatigues et les tribulations inhérentes aux régions circumpolaires, du moins les extrêmes angoisses de leur premier voyage.

Le 11 juillet, ayant traversé le lac Méthye, le plus reculé des affluents du grand lac Winnipeg, ils pénétrèrent dans l'immense bassin du Mackensie par la vallée de Clear-River, dont les traits généraux, marqués de larges ondulations, d'eaux et de forêts, forment une des scènes les plus pittoresques que présentent les parties septentrionales de l'Amérique.

Ayant atteint, vers la fin de l'été, les bords occidentaux du grand lac de l'Ours, Franklin choisit ces lieux pour y établir ses quartiers d'hiver. Chargeant Back de prendre à cet égard toutes les mesures nécessaires, il lui laissa le gros de sa troupe ; puis, accompagné de quelques hommes seulement, il passa jusqu'aux bords de l'océan polaire pour s'assurer par lui-même de l'état des glaces et des eaux, et jalonner prudemment sa route de l'année suivante. Cette tâche heureusement remplie, il rejoignit, en septembre, l'établissement que ses compagnons venaient de terminer et de baptiser du nom de leur digne chef.

Après huit longs mois d'hivernage, l'été paraissant enfin s'ouvrir sous des auspices favorables, les derniers préparatifs de voyage étant terminés et toutes les précautions prises contre les plus rudes éventualités, l'expédition quitta le fort Franklin le 28 juin 1826 et, portée sur les eaux du Mackensie, descendit avec elles vers la mer polaire.

Les bateaux dont Franklin se servit, construits à Woolwich, lui avaient été

envoyés, avons-nous dit, par la baie d'Hudson, d'où, en profitant des rivières et des lacs, on était parvenu à les amener sur le lac du Grand-Ours.

Le Mackensie, qui a gardé le nom du courageux Européen qui le premier se confia à ses ondes, est sinueux, rapide, semé de rochers, d'îlots et de cataractes. Néanmoins dans la plus grande partie de son cours il pourrait livrer passage aux steamboats. Depuis son embouchure jusqu'à sa source, au grand lac de L'Esclave, il ne présente qu'une seule obstruction située près du Fort Hope par une latitude de 66°, encore cette obstruction n'est-elle pas très-considérable. On peut à certaines époques naviguer entre ce fleuve et le détroit de Behring. Patten et plusieurs autres ont accompli ce trajet.

C'est au commencement ou vers le milieu de mai qu'a lieu la débacle et vers la fin du même mois la rivière est libre jusqu'à son embouchure. La glace fait de nouveau prise en octobre. Néanmoins les glaces flottantes rendraient généralement la navigation dangereuse, même dans les parties du fleuve les plus méridionales, avant le commencement de juin; il n'est pas rare de voir les rives encore glacées au milieu de juillet.

Au lieu où se fait la décharge du lac de l'Esclave dans la rivière Mackensie, celle-ci ne possède qu'une faible profondeur, c'est à peine si elle peut donner passage, dans les eaux basses, à une embarcation d'un tirant de 2 ou 3 pieds.

Le lac de l'Esclave n'est pas le seul qui alimente le Mackensie. C'est dans le même fleuve que se décharge le grand lac de l'Ours; c'est là aussi qu'affluent les eaux tumultueuses de la rivière Liard, dont la source est située sur le versant ouest des montagnes Rocheuses. Elles descendent avec une impétuosité remarquable et possèdent au moment de la fonte des neiges la force d'un torrent qui se précipiterait du sommet d'une montagne escarpée. Les glaces du Mackensie soutiennent quelque temps ce choc violent, tant est grande leur solidité, mais elles finissent toujours par céder et alors a lieu leur rupture avec un bruit formidable dont celui du tonnerre peut à peine donner une idée. Les glaçons, saisis par le courant furieux, se précipitent les uns contre les autres, se brisent, s'accumulent et bientôt forment une digue puissante qui, obstruant le lit du fleuve, cause des débordements extrêmement dangereux. Le flot se répand sur une étendue de plusieurs milles, entraîne tout sur son passage, arrache les arbres les plus robustes et jusqu'aux rochers. C'est ainsi que le fort Hope fut détruit et les habitants exposés au plus grave danger de périr. Ils ne se sauvèrent qu'à force de courage et après une lutte désespérée.

La largeur du Mackensie dépasse un mille en plusieurs endroits; le lieu où son lit est le plus étroit se trouve situé un peu plus bas que l'embouchure de la rivière qui lui amène les eaux du lac du Grand-Ours. Là il ne dépasse guère 300 yards sur une étendue de 3 milles. Sa longueur, depuis le lac de l'Esclave jusqu'à son embouchure est de 1700 milles. Il

roule entre de hautes collines rocailleuses et stériles dont la base seule offre au gibier de cette région sauvage un couvert rabougri et d'insuffisants pâturages.

Tel est le fleuve sur lequel s'étaient embarqués Franklin et ses compagnons.

Après avoir dépassé le fort Good-Hope, le plus avancé des postes septentrionaux de la Compagnie, les voyageurs remarquèrent sur les berges du fleuve les couches blanchâtres d'une terre onctueuse qui est la ressource alimentaire des Indiens des environs dans les temps de famine. Elle a un goût de lait ; mais si sa saveur n'est pas désagréable, son usage est-il bien salubre et bien fortifiant ? L'aspect des riverains du Mackensie suffirait pour faire croire à la négative. Les Indiens *Côtes de Chien*, qui habitent au nord du grand lac de l'Esclave, les *Lièvres*, les *Digoti-Dinis* ou *Querelleurs*, sont les plus chétifs, les plus maigres, les plus petits et les plus laids de toute la grande famille des Peaux-Rouges, ce qui ne les empêche pas de se montrer fort gais et d'être toujours prêts à sauter et à danser, quand, d'une manière ou d'une autre, ils ont lesté leur estomac.

Arrivé à la pointe du delta du Mackensie, Franklin, gardant avec lui M. Back, une quinzaine d'hommes et deux canots, suivit le bras occidental de ce grand fleuve, tandis que le docteur Richardson, avec une suite de onze hommes, sur deux autres canots, gagnait la mer par le canal opposé, dans le but de s'avancer à l'orient, le long des côtes américaines, jusqu'à ce qu'il rencontrât la rivière Coppermine.

A l'embouchure du Mackensie, qu'il atteignit le 7 juillet, Franklin rencontra une nombreuse tribu de féroces Esquimaux qui pillèrent ses embarcations, dont les équipages n'échappèrent à un massacre général que grâce à la prudence et à la patiente fermeté de leur chef.

Sur une des îles du delta vivait une nombreuse tribu de ces indigènes ; une centaine de kayaks, portant près de trois cents hommes, s'en détacha et entoura rapidement *Le Lion* et *La Reliance* (ainsi les Anglais avaient baptisé leurs bateaux). Les naturels manifestèrent d'abord une grande joie à la vue des présents qu'on leur destinait et en recevant la promesse d'un commerce lucratif, de la bouche d'un de leurs congénères du Labrador, nommé Auguste, et qui servait d'interprète à Franklin ; mais un accident impossible à prévoir vint promptement changer en suites fâcheuses un début aussi heureux. Un kayak fut renversé par les avirons du *Lion*, et le sauvage qui le montait faillit se noyer. Bien qu'on s'empressât de le secourir et de le recueillir à bord de l'embarcation, de lui prêter même la capote d'Auguste pour se couvrir, il était excessivement irrité, et il fallut essayer des cadeaux pour le calmer. Mais, de mauvaise composition, il demandait tout ce qu'il voyait et entraînait en fureur au moindre refus. Pendant qu'il occupait ainsi l'attention de l'équipage du *Lion*, ses camarades s'efforçaient d'envahir et de tirer à terre *la Reliance*. Un matelot s'aperçut que

l'Esquimau sauvé de la noyade cachait sous ses vêtements un pistolet qu'il venait de dérober au lieutenant Back. Le voleur se voyant découvert se jeta à la mer emportant avec lui la capote d'Auguste. Trois sauvages, des plus vigoureux de la bande, sautant alors dans l'embarcation de Franklin, saisirent celui-ci corps à corps et s'efforcèrent de le capturer. Pendant ce temps, le gros de la troupe envahissait *la Reliance* et commençait à la piller. Il fallait repousser la force par la force, aux couteaux que brandissaient les Esquimaux, les Anglais opposèrent d'abord les crosses de leurs mousquets; mais voyant que, pour en finir, il fallait avoir recours à des moyens plus énergiques, Franklin ordonna aux équipages des deux bateaux de coucher en joue les assaillants. Ceux-ci, comprenant le péril, se hâtèrent de regagner le rivage, où ils s'abritèrent derrière leurs kayaks entassés en manière de barricades.

Après avoir enfin remis ses canots à flot et s'être débarrassé de ses déplaisants visiteurs, Franklin put visiter quelques-unes de leurs résidences d'hiver. Elles étaient construites en troncs d'arbres flottés, dont les racines formaient comme des chevaux de frises autour des parois extérieures. Chacune d'elles contenait trois petites pièces, outre un cellier ou magasin à provisions. Presque toutes avaient deux entrées, orientées au nord et au midi, mais si basses qu'il fallait, de toute nécessité, ramper pour y pénétrer. La seule autre ouverture ménagée dans ces grossières constructions était un trou pour le passage de la fumée. Ainsi que les portes et les murailles, il peut être facilement et hermétiquement fermé avec de la neige tassée en couche épaisse. Quand elles sont ainsi bien mastiquées, le calorique dégagé par le plus petit foyer ou même par des lampes, suffit pour rendre l'intérieur de ces demeures, qu'on prendrait volontiers pour d'informes amas de bois, sinon bien confortable, du moins suffisamment chaud.

Peu après, poursuivant sa route, Franklin vint atterrir à une île du large qui reçut de lui le nom de *Garry*.

En abordant à cette terre sauvage, incessamment battue des tempêtes du pôle, les rudes compagnons de Franklin furent témoins d'une scène accompagnée de caractères étranges. Ils virent tout à coup leur intrépide chef élever de sa propre main un mât de pavillon, déployant à son sommet un drapeau richement brodé aux armes d'Angleterre; mais dans cette action explicable en elle-même, son front était nu, son oeil humide, sa contenance empreinte à la fois d'une exaltation fébrile et d'un calme religieux.

A quelles circonstances se rattachait donc ce drapeau, pour émouvoir à ce point cet homme que les plus épouvantables périls avaient trouvé impassible et serein?

Le dire, c'est mentionner un des traits les plus frappants de sa stoïque vie. Lorsqu'il avait dû quitter sa patrie pour cette même expédition, le capi-

taine Franklin avait eu à soutenir une poignante lutte entre ses affections et son devoir. Marié depuis deux ans à peine, sa femme touchait à la crise fatale d'une maladie mortelle, la veille même du jour où il devait mettre à la voile. Mais avec cette héroïque fermeté qu'il savait inspirer à tout ce qui l'entourait, elle le conjura, au nom du repos de sa dernière heure et de sa propre gloire, de ne pas changer le jour fixé pour le départ. Puis, dans cet adieu suprême, elle lui remit un pavillon de soie, préparé et orné de ses mains mourantes, en lui recommandant de ne le déployer que sur un rivage encore inconnu de la mer polaire.

On peut donc concevoir, mais non décrire, les sentiments qui agitaient Franklin, lorsque sur les rochers de l'île Garry, il accomplit le vœu de la noble compagne qu'il ne devait plus revoir ici-bas.

A partir de ce point, une navigation d'un mois entier, semée d'ennuis et de difficultés de toutes sortes, le conduisit le long des côtes américaines jusqu'à près de 400 milles à l'occident du Mackensie ; mais, comme il touchait au 150^e degré à l'ouest de Greenwich, l'état des glaces, des vents et des courants, le força, sous peine d'imprudences, de songer au retour.

L'expédition reprit donc le chemin du fort Franklin, qu'elle atteignit sans trop d'encombres le 11 septembre. Elle y trouva le docteur Richardson, qui l'y attendait depuis plusieurs semaines, après avoir relié heureusement les travaux de ce voyage à ceux du précédent. Du 4 juillet au 8 août, l'entrepreneur avait accompli un trajet de plus de 500 milles, dont il avait dû effectuer une partie (la remonte de la Coppermine) péniblement, et traînant derrière lui ses provisions et ses bagages.

L'hiver que Franklin fut encore obligé de passer tout entier par delà le cercle polaire, dans l'établissement qui a gardé son nom, fut remarquable par son âcre intensité. Plus d'une fois celle-ci fit descendre le thermomètre de Fahrenheit jusqu'à 58° au-dessous de zéro ; mais les voyageurs, bien approvisionnés cette fois de nourriture, de vêtements à l'épreuve de l'atmosphère, et favorisés d'une bonne santé, supportèrent sans trop souffrir une température qui congelait autour d'eux l'alcool et le mercure. Renfermés pour plusieurs mois dans cet homicide milieu, sous une hutte de fange et de glace, perdus dans les ténèbres des tempêtes et des nuits du pôle, les courageux reclus demandèrent à la science ces distractions et ces jouissances qu'elle peut donner aux plus tristes solitudes. Le docteur Richardson leur fit un cours complet de géologie, et M. Drummond, naturaliste de l'expédition, leur décrivit plus de 1500 plantes et 200 variétés d'oiseaux et de mammifères qu'il était parvenu à rassembler dans ses longues excursions antérieures aux montagnes Rocheuses.

L'automne de 1827 revit Franklin en Angleterre. La société géographique de France n'attendait que son retour pour lui décerner la grande médaille d'or qu'elle accorde, chaque année, à l'auteur de la plus importante découverte.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

XXXIII.

Comment finit une lutte de cinq contre deux.

(Suite.)

Blanche et le chevalier se hâtèrent de lier les bras et les jambes à l'individu qui avait imploré leur merci, ensuite ils cherchèrent à rappeler à elle la baronne, car Henri voulait qu'elle lui dit ce qu'étaient devenus ses pages. Mais quoique son cœur battît toujours, et qu'un tremblement agitât ses lèvres, il fut impossible de lui faire reprendre connaissance.

—Ah ! une idée ! exclama soudain le chevalier ; et il courut à l'individu qui gisait à terre pieds et poings liés. Tu pourras peut-être, toi, lui dit-il, m'apprendre le sort de ces deux enfants...

Mais au même moment, cinq nouveaux serviteurs du tribunal de la statue de bronze se précipitèrent dans la galerie. Le bruit des épées et les cris de la baronne étaient arrivés jusqu'à eux, et ils s'étaient hâtés d'accourir.

—Allons, mon brave inconnu ! cria Henri de Brabant à Blanche en se tournant pour faire face à ces nouveaux adversaires ; nous avons encore de la besogne, à ce qu'il paraît ; tâchons seulement de nous frayer un chemin jusqu'au vestibule, en bas, et nous serons sauvés.

Le chevalier se rappela, en effet, ce dont il était convenu avec Ermach.

A mesure que le danger augmentait, Blanche sentait grandir son courage ; et puis, pour tout dire, elle combattait à côté de l'homme qu'elle aimait, et elle savait qu'elle ne pouvait avoir d'espérance de salut que dans la victoire.

Le but que se proposait le chevalier, avons-nous dit, était de battre en retraite ; car il ne pouvait espérer de vaincre contre des forces si disproportionnées.

—Allons, mon ami ! cria-t-il à Blanche, du courage et frappons fort !

Les coups pleuvaient comme grêle sur l'armure de la jeune fille ; mais le chevalier non-seulement se défendait lui-même et tenait ses ennemis à distance, mais il trouvait encore moyen de parer bien des coups destinés à son compagnon.

Deux de leurs adversaires étaient hors de combat : ils choisirent l'instant où ils tombèrent pour se frayer un chemin, et la lutte recommença sur le seuil de la porte, lorsque la baronne, revenant à elle, fit de nouveau retentir la galerie de ses cris perçants.

—Recule, recule ! arrière, mon ami ! cria Henri de Brabant à Blanche, et sois prêt à fermer la porte sur eux !

Blanche, fidèle à cet ordre, se plaça derrière lui, tandis que d'un coup furieux, il étendait un nouvel adversaire à ses pieds et faisait reculer les autres de plusieurs pieds dans la galerie. Puis, s'élançant d'un bond dans le corridor, il laissa la place libre à notre héroïne, qui ferma instantanément la porte et tourna la clef dans la serrure.

—Jusqu'ici tout va bien ! exclama Henri : à présent, au vestibule !

Ils traversèrent le corridor en courant, tenant à la main leurs épées rouges de sang. Ils trouvèrent le passage libre. La porte de l'appartement où Blanche avait enfermé les seigneurs et Cyprien tenait toujours, et l'on frappait violemment à l'intérieur.

En arrivant au bas de l'escalier de marbre, ils aperçurent huit hommes armés, portant chacun un masque noir, et qui étaient stationnés à une distance de dix pas. C'étaient les hommes que le marquis de Schomberg et le baron de Rotenberg avaient demandés pour les escorter ; mais il était évident à l'air de surprise avec lequel ils regardèrent le chevalier et son compagnon, qu'ils ne se doutaient pas de la lutte qui avait eu lieu à l'autre bout de la galerie. Ils étaient, en effet, trop éloignés pour que le bruit pût arriver jusqu'à eux.

D'un coup d'œil, Henri de Brabant vit qu'Ermach était à son poste, et au regard d'intelligence que ce dernier lui adressa, il comprit qu'il pouvait compter sur lui.

Tout à coup, la voix de Cyprien retentit en haut de l'escalier : " Arrêtez-les ! arrêtez-les ! " criait-il de toutes ses forces. Les hommes armés, obéissant à cet ordre, se placèrent sur le seuil du vestibule, et croisèrent leurs épées, pour leur barrer le passage.

C'est alors qu'Ermach s'élança vers le chevalier, lui fit signe de le suivre, et disparut sous l'escalier.

Un moment,—un moment seulement,—Henri hésita. La pensée lui vint que le page allait le trahir, et le conduire dans le souterrain dont il connaissait déjà trop bien les dangers. Mais il eut foi dans l'honnêteté d'Ermach, et se dit que peut-être il trouverait par là une voix de salut.

Il saisit Blanche par le bras, la poussa brusquement devant lui, et courant après elle, il ferma la porte basse au nez de ses ennemis qui s'étaient précipités pour arrêter sa fuite. Sur les marches, il trouva Ermach qui l'attendait, une lampe à la main ; et, à eux deux, ils placèrent la barre en travers de la porte.

—A présent, courons de toutes nos forces, cria le page ; car il faut que nous arrivions les premiers au château d'Hamelin, tout dépend de là.

En parlant ainsi, il descendit rapidement les degrés, suivi du chevalier et de Blanche ; et tous trois se lancèrent aussitôt dans le souterrain.

Les chances sont toutes en notre faveur, dit Ermach après quelques

moments de silence. Cyprien et ses amis vont courir au château d'Hamelin pour nous couper la route ; mais s'ils montent à cheval, il leur faudra faire un circuit, et s'ils vont à pied, nous avons de l'avance sur eux. Une fois au château, nous serons sauvés ! ajouta-t-il.

—Comment cela ? demanda le chevalier. N'est-il donc pas habité ?

—Il est presque vide en ce moment, répliqua le page.

Ils rencontrèrent une porte massive qui s'ouvrit sans difficulté, et ils continuèrent leur course souterraine.

Au bout de quelques minutes, une autre porte, qui s'étendait du haut en bas du passage, leur barra le chemin, mais le jeune page savait comment l'ouvrir.

Enfin, ils rencontrèrent une troisième porte ; puis ils gravirent un escalier de pierre, et puis ils se trouvèrent dans une salle pavée en marbre, moins spacieuse que celle de la Maison Blanche, mais d'une architecture gothique très-remarquable.

—Nous voici dans le château d'Hamelin, et nous sommes sauvés, dit Ermach d'un ton joyeux, et en jetant sa lampe dans un coin. Puis, tout en précédant ses compagnons dans une cour qu'entouraient des bâtiments flanqués de tours, il ajouta :—Nous ne prendrons pas le temps d'aller chercher des chevaux dans les écuries, car nos ennemis pourraient arriver et nous surprendre.

—Hâtons-nous donc de sortir d'ici, dit Henri de Brabant : car je m'aperçois, hélas ! qu'il me faut perdre tout espoir de connaître le sort de mes pauvres pages.

Ils arrivèrent devant le pont-levis que le vieux portier abaissa en tremblant : et, une seconde après, ils furent hors du château d'Hamelin.

XXXIV.

POURQUOI NOTRE HÉROÏNE NE VOULAIT PAS SE FAIRE CONNAÎTRE A HENRI DE BRABANT.

Les événements que nous avons rapportés s'étaient succédés si rapidement que le chevalier avait à peine trouvé un moment pour remercier son ami inconnu de l'aide qu'il lui avait prêtée. Mais à présent qu'ils paraissent être hors de danger, Henri s'arrêta, en disant :—Reposons-nous ici quelques minutes ; car j'ai hâte de faire plus ample connaissance avec toi, mon brave ami.

Ces paroles étaient adressées à Blanche ; mais avant qu'elle eût eu le temps de répliquer, Ermach s'écria vivement :—Je vous en prie, ne nous arrêtons pas ici, car Cyprien et ses diables pourraient bien nous tomber inopinément sur le dos.

—Alors, pousserons-nous jusqu'à Prague ? demanda Henri.

—Non, cela ne serait pas sûr pour moi, fit observer Blanche, attendu que j'ai emprunté cette armure dans l'un des appartements du château, et que j'en ai fait un usage qui n'est pas de nature à me concilier les bonnes grâces du général Zitzka.

—Je vois qu'il est nécessaire que nous causions ensemble, dit Henri de Brabant ; nous entrerons donc un peu dans ce bois.

Ils gagnèrent un espace découvert au milieu des arbres, et là, ils s'assirent sur l'herbe. Le chevalier reprit alors la parole, en s'adressant à notre héroïne :

—D'abord, mon charmant inconnu, dit-il, il faut que vous me permettiez de vous remercier du secours que vous m'avez prêté si à propos. En second lieu, je dois vous faire connaître que je m'appelle Henri de Brabant, et, tant que je vivrai, j'aurai pour toi l'affection d'un frère. J'ai quelque influence à la cour d'Autriche, et si tu avais là quelque intérêt que je puisse servir, sois sûr que Son Altesse le duc exaucera toute prière que je lui adresserai en ta faveur. A présent, permets-moi de te demander qui tu es, et lève la visière de ton casque afin que tes traits restent à jamais gravés dans ma mémoire ; car, je te le répète, désormais je te regarderai comme mon frère.

—Seigneur chevalier, répondit notre héroïne après une pause durant laquelle elle eut à réprimer les émotions de joie et de plaisir que ces paroles excitaient en elle, seigneur chevalier, je reçois vos remerciements, mais, sincèrement, je ne les ai pas mérités ; car, quoique j'eusse le désir de vous secourir...

—Par le Ciel ! jeune homme, tu es bien modeste ! s'écria Henri en l'interrompant ; tu n'en as pas eu seulement la volonté, tu en as eu aussi le pouvoir. Nous avons battu nos ennemis, dans deux rencontres successives, et quoiqu'ils fussent deux fois plus nombreux que nous. Oublies-tu donc qu'au moment où tu es apparu, j'étais entre leurs mains, et que, par conséquent, je te dois la vie ? Encore une fois, je te demande qui tu es, et comment tu t'es trouvé là si à propos ?

—J'aurais une longue histoire à raconter à Votre Excellence, s'il me fallait entrer dans des détails minutieux, dit Blanche ; mais qu'il me suffise de vous dire que certaines circonstances m'ont conduite à la Maison Blanche, qu'aussitôt après mon arrivée j'ai appris qu'on méditait une trahison à votre égard, et que sachant que vous étiez dans la galerie des glaces, je m'y suis rendu justement à temps...

—Pour me sauver de la mort, ajouta le chevalier avec énergie.

—Peut-être me sera-t-il permis de mentionner certaines particularités que, par modestie, ce jeune homme oublie de raconter, dit Ermach en se joignant à la conversation.

—Parle, Ermach, cria Henri de Brabant. Je suis tout attention, quoique

tout ce que tu pourras m'apprendre ne puisse ajouter à l'affection que je lui ai vouée.

—Et cependant, Votre Excellence éprouvera plus que de l'admiration quand je lui aurai dit que ce jeune homme si brave devant l'ennemi, et si modeste devant la louange, que ce jeune homme, dis-je, a délivré les trois seigneurs enfermés comme ôtages dans le château de Prague.

—Quoi ! Est-ce possible ! s'écria Henri de Brabant. Le marquis de Schomberg, le baron de Rotenberg et le comte de Schonwald sont en liberté !

—Oui, et c'est ce jeune homme qui les a délivrés, répondit Ermach qui trouvait un plaisir évident à vanter ces prouesses. Oh ! les nouvelles se répandent vite dans la Maison Blanche, continua le page.

—Est-ce possible ? répéta le chevalier en se tournant vers Blanche. Qui donc es-tu, brave enfant ? Et pourquoi tiens-tu ainsi ta visière baissée ?

—Il serait vraiment ridicule à moi de forcer Votre Excellence à m'adresser encore ces questions, dit notre héroïne. Permettez-moi de ne vous donner que dans trois jours les explications que vous me demandez ?

—Trois jours ! répéta Henri. Ce serait bien difficile, car dans quelques heures je partirai de Prague pour retourner en Autriche, où je me suis engagé à escorter une dame et ses suivantes jusqu'à Vienne.

—Une dame... et ses suivantes ? exclama Blanche involontairement : mais se remettant aussitôt, elle se hâta d'ajouter : Pardonnez-moi, seigneur chevalier, mais cette nouvelle m'a désappointé.

—Comment cela, mon ami ? demanda Henri qui éprouvait d'instant en instant davantage d'intérêt pour son libérateur autour duquel flottait un mystère de plus en plus épais.

—Je voulais dire, répliqua Blanche, qu'en apprenant que Votre Excellence se disposait à partir pour l'Autriche dans quelques heures, j'avais eu la pensée de le prier de me permettre de faire route avec elle ; car j'ai à suivre la même direction, du moins durant une journée de marche.

—Trois journées de marche ! exclama le chevalier : en ce cas, vous devez demeurer dans le voisinage du château de Rotenberg...

—Justement, répondit Blanche.

—Et pourquoi ne m'accompagneriez-vous pas jusque-là ? demanda Henri. Qu'est-ce qui a pu vous faire changer d'idée !

—Votre Excellence a promis à une dame de l'escorter elle et ses suivantes, répondit notre héroïne avec une rapidité d'autant plus sensible que ses efforts pour être calme étaient plus grands ; je craignais, continua-t-elle, que ma présence ne fût un embarras pour vous ; car je ne dois pas vous dissimuler que je ne suis qu'un pauvre page, d'un humble origine, portant un nom...

—Et ce nom, quel qu'il soit, mérite d'être le plus honoré de toute la chrétienté ! s'écria le chevalier en saisissant la main gantée de notre

héroïne, et en la serrant avec toute la ferveur d'une généreuse amitié. Mon ami, mon frère, ajouta-t-il, je ne veux pas chercher à pénétrer le mystère dans lequel il te plaît de t'envelopper ; mais qui que tu sois, nous ne pouvons plus rester désormais indifférent l'un à l'autre. Nous ferons route ensemble ; et au lieu de me quitter à moitié chemin, tu m'accompagneras à Vienne, et je te promets que là, tu recevras de la main même de Son Altesse, le duc d'Autriche, le titre de chevalier.

—Merci, merci pour la noble générosité dont vous me comblez, mais que je ne puis accepter, répliqua Blanche. Pourtant, continua-t-elle, si vous m'assuriez que je ne serai point un embarras pour vous, j'accepterai volontiers de voyager sous votre escorte jusqu'au château de Rotenberg, d'autant plus que je ne serais pas sans courir certain danger si l'on soupçonnait que c'est moi qui ai délivré les trois prisonniers d'État.

—Et cette armure ? fit observer le chevalier, n'y a-t-il pas de danger aussi qu'on la reconnaisse ? et ne feriez-vous pas sagement de l'ôter pour prendre un costume qui vous permette de déjouer les poursuites des agents de Zitzka ?

—J'aime mieux courir ce danger que de quitter mon armure, répondit Blanche d'un ton décidé.

—Je dois pourtant vous prévenir, dit le chevalier, que la dame que je vais accompagner a justement passé plusieurs jours au château de Prague, avec Zitzka ; et si, par hasard, elle venait à reconnaître...

—Qui est cette dame dont vous parlez ? demanda Blanche en faisant appel à tout son courage pour recevoir la réponse qu'elle pressentait.

—Elle se nomme Cœtna, répondit Henri, qui ne laissa pas que de s'étonner de la curiosité de son inconnu.

—J'ai entendu parler d'elle, dit Blanche à voix basse et après une pause de quelques instants. On la dit aussi généreuse que belle, et dès lors je ne quitterai pas mon armure, à moins, ajouta-t-elle vivement, que cela ne vous fasse soupçonner par les Taborites.

—Je n'appréhende rien de pareil, répliqua Henri, et même en fût-il ainsi que cela ne changerait rien à ma manière d'agir. Non, mon ami, s'écria le chevalier en se relevant, je ne suis point si égoïste, et je ne parlais uniquement que dans votre intérêt. Gardez donc votre armure, si vous voulez ; et si, au lieu de me quitter à moitié chemin, vous consentez à nous accompagner à Vienne, je vous répète que son Altesse le duc d'Autriche ne sera pas envers vous avare de bienfaits.

—Merci encore un fois, seigneur chevalier, répliqua notre héroïne ; mais, ainsi que je vous l'ai dit, je serai forcée de vous dire adieu lorsque nous serons au château de Rotenberg, et là, je vous apprendrai qui je suis, et pourquoi je me suis obstiné à garder ma visière baissée.

—Qu'il soit fait comme vous voulez, exclama Henri ; à présent, hâtons-nous de retourner à Prague, car le temps passe.

—Je n'accompagnerai point Votre Excellence dans la ville, dit Blanche, car ce serait de ma part une véritable folie. Mais, au lever du soleil, seigneur chevalier, je vous rejoindrai à la porte sud de Prague. Toutefois, il y a une circonstance dont je voudrais vous entretenir. J'ai laissé dans la ville un cheval que, pour diverses raisons, je n'oserais aller réclamer.

—Soyez tranquille, dit le chevalier en l'interrompant, je me charge de vous en amener un ; et maintenant adieu, et à bientôt, ajouta-t-il en lui serrant la main avec cordialité.

Blanche resta dans le bois, et Henri, suivi du page Ermach, rentra dans la grande route et se dirigea rapidement vers Prague.

XXXV.

LE DÉPART, UNE RECONNAISSANCE, UNE CONVERSATION.

Les premiers rayons du soleil dorèrent la campagne et les remparts, lorsqu'une petite troupe à cheval sortit de la ville de Prague.

C'étaient d'abord Henri de Brabant, dont on reconnaissait le rang à ses éperons d'or, puis Ermach, monté sur le cheval de Lionel, et conduisant par la bride celui de Conrad, qui était destiné à Blanche.

A une petite distance derrière Ermach venaient deux domestiques, sur des chevaux superbes, portant l'un, l'armure du chevalier soigneusement serrée, et l'autre la valise contenant les objets nécessaires à sa toilette.

Dès qu'ils eurent dépassé la porte, ils s'arrêtèrent, et presque aussitôt ils virent paraître une dame et ses deux suivantes, toutes montées sur des palefrois magnifiquement caparaçonnés.

Henri de Brabant piqua son cheval, et s'avança vers Cœtna qu'il avait reconnue du premier coup d'œil, et la salua avec courtoisie. Mais elle vit tout d'un coup qu'il y avait dans son air et ses manières une contrainte qu'il s'efforçait en vain de dissimuler. Ne voulant pas, toutefois, laisser voir qu'elle avait remarqué l'ombre qui obscurcissait son front, et comptant, d'ailleurs, pour la dissiper, sur son esprit et sa fascination, elle rejeta son voile en arrière et le chevalier fut littéralement ébloui par sa beauté, par la richesse et la symétrie de son costume. Elle s'en aperçut, et dans l'exaltation de son triomphe, elle se dit intérieurement : *je réussirai ! je réussirai !*

L'on se plaça, alors, en ordre de marche : Henri et Cœtna, le chevalier à gauche, selon l'usage ; puis Linda et Béatrice, entre lesquelles se mit Ermach.

Pendant qu'avait eu lieu cet arrangement, Cœtna n'avait point remarqué le page : il serait donc difficile de dire dès maintenant si elle le connaissait ou non. Il est encore une autre circonstance que nous devons mentionner : c'est la surprise qu'éprouvèrent Linda et Béatrice en voyant que

Lionel et Conrad n'étaient point avec leur maître, et le regard plein d'anxiété qu'elles échangèrent entre elles. Mais, quels que fussent leurs sentiments, elles surent n'en rien laisser paraître.

On se mit en marche, mais lentement, parce que le chevalier craignait de manquer son jeune libérateur qui avait promis de venir le rejoindre. Il dit à *Ætna* qu'il attendait une autre personne, et cette remarque servit à ouvrir la conversation.

—Tout ami de Votre Excellence sera le bienvenu, dit *Ætna* en dissimulant la contrariété qu'elle éprouva en voyant qu'elle serait condamnée à avoir un tiers dans son voyage avec le chevalier. Puis-je vous demander le nom et le rang de celui que vous attendez ?

—Franchement, Madame, répliqua Henri, il me serait impossible de répondre à cette question.

Le fait est que la nuit dernière a été remplie de tant d'incidents que je n'ai pas fermé les yeux, mais cela est peu de chose pour moi qui suis habitué à vivre de la vie des champs.

—Où Votre Excellence s'est tant distinguée, ajouta *Ætna* en jetant sur lui un regard pénétrant.

—Qui donc avez-vous entendu faire mon éloge ; demanda le chevalier en l'examinant attentivement, et voulant s'assurer si elle ne le connaissait pas mieux qu'il ne lui convenait de le laisser voir.

—Le capitaine général m'a parlé de votre habileté comme chef, de votre bravoure comme guerrier, et de votre générosité dans la victoire, répondit *Ætna*.

—Le noble Zitzka est trop flatteur, dit Henri. Mais, ne vous a-t-il pas dit autre chose de moi ?

—Oui, certainement, exclama *Ætna* avec un sourire charmant ; il s'est souvent et longuement étendu sur votre compte, mais tout ce qu'il a dit peut se résumer dans mes paroles de tout-à-l'heure.

—Ah ! comme cela, Zitzka n'a pas trahi mon secret, pensa Henri de Brabant. Puis, après une pause d'un instant, il se tourna vers *Ætna* : Je vous disais donc, Madame, que la nuit dernière a été pour moi toute pleine d'aventures. Les périls m'entouraient de toutes parts, et plusieurs fois ma vie n'a tenu qu'à un fil.

—Est-ce possible ! exclama *Ætna* en levant sur lui des yeux où se lisait le plus vif intérêt.

—Positivement, répliqua le chevalier, et il serait impossible d'exagérer le péril dont j'ai été sauvé par le brave garçon qui va venir se joindre à nous. Mais il me fait l'effet d'un être mystérieux et bien singulier, et je crois devoir vous avertir qu'il a, paraît-il, des raisons sérieuses de cacher son nom et son identité.

—Son identité ! exclama *Ætna* sans bien comprendre ce que voulait dire le chevalier.

—Oui, son identité personnelle, reprit ce dernier : en d'autres termes, il ne veut pas dire ce qu'il est réellement, et pour cela il garde obstinément fermée la visière de son casque, car il faut que je vous dise qu'il est couvert d'une armure, qui lui donne toute la martiale élégance d'un guerrier et la grâce d'une amazone.

—Je suis on ne peut plus curieuse de voir cet inconnu à qui il a été donné de rendre à Votre Excellence un service si signalé, dit Ætna. Mais vous ne m'avez pas fait connaître de quelle nature sont les périls que vous avez courus, et dont la pensée seule me fait frissonner, ajouta-t-elle avec un accent touchant et ému.

—Ce serait bien long à raconter, dit Henri ; et, d'ailleurs, je crains que mes aventures de cette nuit n'aient du rapport avec un terrible mystère dont la seule mention, je ne le sais que trop, vous ferait frémir.

—Ah ! exclama Ætna en pâlisant ; mais ce mystère.

—La statue de bronze ! répondit Henri en se penchant sur son cheval, de manière à n'être entendu que d'elle.

—O Dieu, murmura-t-elle, comme si elle eût été frappée au cœur. Quel péril avez-vous donc couru, et que savez-vous de la statue de bronze !

—Je vais vous le dire, répliqua le chevalier qui soupçonna que sa belle compagne connaissait le secret de la statue de bronze, et que peut-être elle consentirait à le lui révéler. La nuit dernière je me suis trouvé dans une maison qui doit être certainement le quartier général des chefs de cet horrible tribunal.

—Et cette maison ? demanda Ætna avec vivacité, et en jetant les yeux autour d'elle, comme si elle eût craint de voir surgir une apparition.

—Voyez ! dit Henri, en indiquant la Maison Blanche qui brillait sur son éminence, au milieu de la verdure qui l'entourait.

—Ah ! vous avez été là ! murmura Ætna d'une voix étouffée ; et détournant la tête, elle garda, durant quelques minutes, un profond silence.

—Je n'aurais pas fait allusion à ce mystère de la statue de bronze, dit enfin le chevalier, si je n'avais pensé que vous pourriez, sans doute, satisfaire ma curiosité à cet égard.

—Ah ! exclama Ætna, machinalement, et même involontairement.

Lorsqu'elle se retourna vers Henri de Brabant, son visage était d'une pâleur mortelle.

—Pourquoi Votre Excellence imagine-t-elle que je possède la clef de ce mystère ? demanda-t-elle en faisant un violent effort pour cacher son émotion.

—Pardonnez-moi... oh ! pardonnez-moi, Madame, s'écria le chevalier qui ne put voir sans compassion le trouble où l'avaient jetée ses paroles.

—Je n'ai rien à vous pardonner, dit-elle ; mais dites-moi pourquoi vous croyez que je sais la signification de ces mots.

Elle s'arrêta court ; car ses lèvres ne pouvaient articuler le nom de la statue de bronze.

—Puisque vous l'exigez, je vais vous répondre franchement, dit le chevalier. Les incidents qui se sont passés dans la caverne, il y a quelques mois, alors qu'une voix vous menaça.

—Oui, oui, je me souviens, s'écria Cœtna en jetant un coup d'œil plein d'égarement du côté de la Maison Blanche.

—Et puis, continua Henri de Brabant, la conversation que Blanche Gaspard a entendue entre Cyprien et une femme nommée Marthe, cette conversation que je vous ai fait connaître par le général Zitzka, et que Blanche vous a sans doute racontée dans tous ses détails.....

—Oui, et les menaces qui étaient dirigées contre moi, dit Cœtna. Vous avez raison, seigneur chevalier, ajouta-t-elle en se roidissant contre la douleur que lui causait cet entretien, vous avez raison, je sais ce qu'ils veulent dire par "le baiser de la Vierge !" Mais, ô mon Dieu ! ne me demandez pas de vous révéler ces mystères, de soulever le voile qui cache ces horreurs. D'ailleurs, s'écria-t-elle, je le voudrais, qu'il y a mon serment, et rien ne pourrait me le faire violer.

Oubliant, dans son agitation, qu'elle était au milieu d'une grande route, et que Henri de Brabant avait les yeux fixés sur elle, Cœtna joignit les mains avec ferveur et parut renouveler tacitement une promesse qu'elle avait juré d'exécuter.

Le chevalier la regarda avec un étonnement indicible et une extrême curiosité, car il sentait qu'il y avait là quelque effroyable mystère, et il avait hâte de reprendre la conversation. Mais au moment où Cœtna commençait à se calmer, Blanche, toujours couverte de son armure, sortit d'un bouquet d'arbres, et s'avança vers eux.

—Soyez le bienvenu, mon brave libérateur ! s'écria le chevalier cachant sous l'enthousiasme de ses manières la crainte qu'Cœtna ne reconnût l'armure comme sortant des appartements du château de Prague.

Mais il n'en fut rien, et elle rendit courtoisement à Blanche le salut que celle-ci lui adressa.

—Je vous présente, madame, le brave jeune homme qui m'a sauvé la vie, et qui va être notre compagnon de voyage, dit le chevalier.

—Nous serons enchantés tous de faire route avec lui, répliqua Cœtna ; mais il n'a pas de cheval.

—Pardon, madame, mon page en a un à lui offrir, dit Henri.

Ermach s'avança pour donner à Blanche la bride du coursier qui lui était destiné.

Ce fut alors que, pour la première fois, Cœtna remarqua le jeune page. Au moment où elle l'aperçut, elle tressaillit ; puis elle l'examina de nouveau, et au coup d'œil qu'il lui lança, elle reconnut que ses soupçons étaient justes.

Mais aucun des assistants ne s'aperçut de cette reconnaissance réciproque ; et avant de se détourner, Cœtna fit à Ermach un signe de tête, comme

pour lui faire comprendre qu'elle saurait trouver l'occasion de lui parler en particulier.

Pendant ce temps, Blanche était montée à cheval, et l'on se remit en marche. Henri de Brabant remarqua qu'Ætina était triste, malgré ses efforts pour paraître gaie ; mais il attribua sa mélancolie à l'impression que lui avait causée sa conversation de tout à l'heure, et il se disposait à faire une observation sur la campagne qui les environnait, lorsqu'elle prit elle-même la parole.

—Vous avez, il y a un moment, mentionné le nom de Blanche, seigneur chevalier, dit-elle ; cela me fait penser à vous demander si vous avez vu cette jeune fille, avant votre départ, car je présume que vous savez que je lui ai dit adieu, hier soir ?

—Je regrette profondément de ne pas l'avoir vue, répondit Henri. Maître Tremplin m'a dit, ce matin, qu'elle était venue à l'hôtel, qu'elle l'avait chargé de me transmettre ses remerciements ; mais, je le répète, je regrette beaucoup de ne pas l'avoir vue, d'autant plus qu'elle pourrait avoir besoin de conseils.

—J'ai eu la même pensée, dit Ætina, et je l'ai même suppliée de me permettre de l'aider de ma bourse ; mais elle m'a assuré qu'elle avait tout ce qui lui était nécessaire.

—Je vous suis très-obligé, Ætina, pour la bonté et l'intérêt que vous avez témoignée à Blanche, dit le chevalier, avec une telle chaleur que la jeune femme fixa sur lui un regard scrutateur. Je n'oublierai jamais, continua-t-il, la façon dont elle m'a secouru quand elle m'a trouvé sans connaissance dans la lande.

Nous ne chercherons pas à exprimer les émotions et les sentiments de Blanche qui ne perdait pas un mot de cette conversation. Une sorte de bonheur jusqu'alors inconnu faisait battre son cœur, et il lui parut qu'une nouvelle existence s'ouvrait pour elle.

—J'espère, dit Henri après un long silence, en se tournant vers Ætina, j'espère que le général Zitzka ne m'en voudra pas de n'avoir pas été lui présenter mes respects, avant de quitter Prague ?

—Le capitaine général a une trop haute opinion de Votre Excellence pour jamais mal vous juger, répondit Ætina ; et, à parler franchement, continua-t-elle, il était trop préoccupé, ce matin, d'un événement dont vous avez probablement entendu parler, pour songer à des questions de politesse.

—Vous voulez parler de la disparition des trois prisonniers d'Etat ! exclama le chevalier. Cela a dû horriblement vexer le général ?

—Il en a été plus que vexé, répliqua Ætina d'un ton solennel. Il est entré dans une telle rage qu'il voulait commencer sur le champ une croisade contre l'aristocratie de Bohême. Il a juré de raser les châteaux des seigneurs, de partager leurs domaines entre ses soldats, et d'abolir partout les privilèges.

—Et croyez-vous, madame, que le capitaine général mette ces menaces à exécution ? demanda Blanche en grossissant sa voix.

—Dans dix jours il entrera en campagne, répondit Cœtna, à moins qu'on ne lui donne satisfaction, ce qui n'est guère probable.

Le soleil se couchait derrière les collines qui bornaient l'horizon, lorsque la cavalcade s'arrêta à un hôtel situé sur le bord de la route. L'hôtelier, sa femme et une foule de domestiques se hâtèrent d'accourir, et, à la vue des éperons d'or du chevalier, de la mise élégante des dames, firent des frais inouïs d'attentions.

Cette auberge se trouvait dans un lieu désert : aussi au métier d'hôtelier son propriétaire joignait-il celui de fermier. La cuisinière se mit vite à ses fourneaux dès qu'on sut que les étrangers se proposaient de passer la nuit, des domestiques se chargèrent des chevaux, et l'hôtesse fit préparer des chambres.

Cœtna se retira dans la pièce qu'on avait mis à sa disposition, pour réparer sa toilette avant qu'on servit le dîner, et Henri de Brabant et Blanche se trouvèrent ainsi seuls ensemble dans la salle de l'auberge.

—Que pensez-vous, cher inconnu, de notre compagne de voyage ? demanda le chevalier en se jetant dans un fauteuil.

—Je pense qu'elle est très-belle, répondit Blanche dont le sein se gonfla sous sa cuirasse.

—Ah ! la beauté ne suffit pas pour rendre une femme adorable, dit Henri. Depuis trois semaines, mon cher ami, j'ai rencontré trois femmes charmantes, dont la plus laide est aussi jolie que celle qui fut cause de la guerre de Troie ; et, cependant, ces trois femmes diffèrent autant entre elles que la lumière diffère de la nuit. Il y a d'abord Satanaïs.

—La sœur d'Cœtna, je crois ? dit Blanche. J'ai entendu parler d'elle une ou deux fois.

—Oui, la sœur d'Cœtna, répliqua le chevalier, et si vous ne l'avez jamais vue, mon brave inconnu, il est inutile que je vous fasse la description de sa beauté. Figurez-vous la taille d'Cœtna, ses traits, ses yeux, et avec cela un teint presque olive, mais d'une telle transparence qu'on voit le sang courir dans ses veines. Il y a entre elles deux un contraste immense, malgré leur ressemblance.

—Mais la différence morale ? dit Blanche d'une voix qui tremblait légèrement.

—Ah ! exclama Henri : mais non, non, je n'ose pas m'expliquer sur ce point, ajouta-t-il comme en se parlant à lui-même. De ces trois femmes dont je vous parlais, continua-t-il en faisant un effort pour sortir de sa rêverie, vous en connaissez déjà deux, Satanaïs et Cœtna, l'autre est cette même Blanche Gaspard dont vous m'avez entendu parler tantôt.

Notre héroïne fut tellement surprise par cette déclaration, qu'elle fut totalement hors d'état de répliquer au chevalier qui lui parlait ainsi d'elle-même.

—Oui, continua Henri sans s'apercevoir de l'émotion qui l'agitait sous son armure, Satanais et Cœtna ont une beauté splendide, mais Blanche Gaspard possède une modestie, un charme qui plaisent à l'âme et qui reposent. J'avoue franchement que, si je n'avais jamais vu Satanais, j'aurais pu aimer cette jeune fille si belle, si simple, de la plus sainte affection, et avec le dévouement le plus sincère. Mais, par le ciel ! qu'avez-vous donc, mon ami ?

En même temps qu'il prononçait ces paroles, le chevalier s'élança de son siège et reçut Blanche dans ses bras, car elle avait été saisie d'une faiblesse soudaine, et après avoir chancelé un instant, elle serait tombée si l'exclamation de Henri ne l'eût rappelée à elle-même. Alors, elle dit d'une voix tremblante :

—Ce n'est rien, une indisposition passagère, mais c'est fini...

—Ah ! je comprends ! s'écria le chevalier avec brusquerie. Pardonnez-moi si j'ai rien dit qui puisse vous offenser.

—Que voulez-vous dire ? Que voulez-vous dire ? demanda vivement Blanche, convaincue qu'elle s'était trahie et qu'il savait maintenant qui elle était.

—Encore une fois, je vous demande pardon, reprit Henri de Brabant, si mes paroles vous ont offensé : mais j'ai lu votre secret.

—Mon secret ! murmura notre héroïne en tremblant et en s'appuyant contre la table ; mon secret ! répéta-t-elle avec une véhémence passionnée.

—Oui, votre secret, noble jeune homme : vos paroles, vos manières, tout vous a trahi.

—Et ce secret ? cria Blanche avec impatience.

—Vous connaissez Blanche Gaspard, dit Henri, et vous l'aimez !

—Oui, autant que ma vie, répondit notre héroïne qui se sentit soulagée d'un poids énorme.

—En ce cas, puissiez-vous être heureux, mon cher ami, répliqua le chevalier, car il n'est pas un homme qui ne dût être fier d'elle.

—Merci, merci pour vos souhaits et vos généreux sentiments, murmura Blanche.

Les domestiques entrèrent pour préparer la table, et notre héroïne, tirant le chevalier de côté, lui dit à voix basse :

—Vous m'excuserez si je me retire dans ma chambre, mais si je veux garder mon incognito, il faut que je prenne mon repas seul.

—Il n'est pas pour cela besoin d'excuse, mon ami, répliqua Henri ; bonne nuit donc.

—Bonsoir, répliqua Blanche ; et elle se hâta de gagner la chambre qu'on lui avait préparée.

Durant ce temps, Cœtna réparait sa toilette que le voyage avait quelque peu dérangée, et elle allait retourner dans l'appartement où elle avait laissé le chevalier et Blanche ensemble, quand, dans le long et sombre corridor, elle rencontra le page Ermach.

—Ah ! vous arrivez à propos, lui dit-elle à demi voix ; je voulais te parler, mon ami ; mais suis-moi dans ma chambre où nous pourrions causer un instant, sans crainte d'être interrompus ou observés.

—Marchez devant, Mariette, dit le jeune homme d'un ton froid.

—Silence ! Ne m'appellez pas ainsi ! répliqua Cœtna avec un accent où il y avait à la fois de la colère et de la supplication : puis, elle rentra précipitamment dans son appartement.

—Qu'est-ce que vous me voulez ? demanda le page qui faisait des efforts visibles pour cacher sous un calme apparent les émotions auxquelles il était en proie.

—Comprenons-nous bien, Ermach, dit Cœtna. Nous resterons amis, n'est-ce pas ?

—Que vous importe mon amitié, Mariette ? demanda le page dont les lèvres frémissaient.

—Encore une fois, ne m'appelle pas de ce nom que je hais et qui me fait horreur, dit Cœtna. Je te demande de nouveau : serons-nous amis ou ennemis ?

—Pourquoi aurais-je pour vous de l'indulgence et de l'amitié ? demanda Ermach toujours avec la même froideur. Il est certain que quand vous habitiez...

—Oui, oui, je comprends ! dit la jeune femme en l'interrompant avec impatience ; ne prononcez pas le nom de cette demeure...les murs ont des oreilles.

—Je n'en dirai pas davantage, puisque vous le voulez, dit le page ; mais vous savez de quels sentiments nous étions animés l'un pour l'autre, et quels motifs j'ai de vous haïr, de me venger de vous.

—Oui, j'ai eu tort, exclama Cœtna, j'ai eu tort. Mais n'aurais-tu donc pas le courage d'oublier, de pardonner ? Voyons, dis-moi, Ermach, dis-moi que tu me pardonnes.

—Jamais... jamais ! répliqua le jeune homme en jetant sur elle un regard plein de haine.

—Mais quel mal pourrais-tu me faire ? demanda Cœtna qui tremblait de tout son corps.

—Vous aimez le chevalier Henri de Brabant, dit le page, les dents serrées, d'une voix étouffée et d'un air d'inférieur triomphe.

—Ah ! exclama la jeune femme. Mais non, Ermach, tu t'es trompé.

—C'est vainement que vous chercheriez à nier, dit le jeune homme en l'interrompant. Par les souffrances que j'ai endurées, par les larmes brûlantes que j'ai versées, je ne permettrai pas qu'une iniquité s'accomplisse, et je serai vengé.

—Assez, assez ! dit Cœtna vivement. J'accorde que tu as raison, et que j'aime le chevalier de Brabant.

—Il a été bon et généreux pour moi, s'écria Ermach ; il m'a arraché

d'une maison que j'abhorrais, et à une existence qui m'était odieuse.

— Oui, je sais que tu lui as rendu un important service, dit Cœtna. Mais rappelle-toi, Ermach, ce serment qui te défend de révéler les mystères de la Maison Blanche et du château d'Hamelin.

— Madame, je respecterai ce serment, fit le page avec indignation : mais sans le violer, je puis en dire assez au chevalier de Brabant.

— Non, non, tu ne voudrais pas me perdre, Ermach ! s'écria Cœtna en joignant les mains et avec un accent suppliant. Tu ne voudrais pas me faire mourir en présence de l'homme que j'aime ! Rien ne pourra-t-il donc t'émouvoir, ni larmes, ni prière...

— Rien, répondit Ermach.

— Et si je te faisais connaître tes parents, si je te fournissais le moyen de les retrouver ? dit Cœtna.

— A cette condition, à cette condition seule, je vous ferais grâce, répondit le page. Oh ! s'écria-t-il, j'ai bien souffert, vous m'avez causé bien du mal, mais si vous faisiez cela, je vous pardonnerais, qui sait, je vous bénirais peut-être un jour.

— Ecoute, dit la jeune femme après plusieurs minutes de réflexion, nous n'avons pas le temps en ce moment, et les explications que j'aurais à donner sont longues. Ce soir, lorsque tout dans la maison sera silencieux, avant de rentrer dans cet appartement, je te dirai ce que je sais de ta naissance. Où est ta chambre ?

— La dernière à droite, au bout de ce corridor, répondit Ermach.

— Il suffit, sois-y tantôt, et tu sauras tout, en échange du silence que tu t'engages à garder sur tout ce qui me concerne. A présent, va...

Cœtna attendit encore quelques instants, afin de se remettre de l'assaut qu'elle venait de subir ; et quand elle descendit, il aurait été impossible, même pour l'observateur le plus attentif, de soupçonner par quelles émotions poignantes elle venait de passer.

Un repas copieux était servi sur une table au milieu de laquelle était une large salière qui servait de ligne de démarcation entre les maîtres et les serviteurs ; d'un côté étaient le chevalier et Cœtna, et au-dessous étaient assis Ermach, Linda et Béatrice.

Cœtna et Henri causèrent des divers incidents qui avaient marqué leur voyage ; mais un silence presque absolu régna à l'autre bout de la table.

Dès que le souper fut terminé, chacun se leva et se retira dans son appartement respectif.

Mais, quoiqu'il n'eût pas dormi la nuit précédente, Henri de Brabant ne se sentait nulle envie de se coucher. Il ouvrit la fenêtre, et plongea ses regards dans la campagne que la lune éclairait de ses rayons. Il resta ainsi plus d'une demi-heure, livré aux réflexions qui affluaient à son esprit. Il regrettait, en effet, la nécessité qui l'avait contraint de quitter Prague, sans avoir découvert le sort de ses deux pages, et aussi sans avoir

pu porter secours à la princesse Elisabeth. Tout en suivant le cours de ses pensées, l'idée lui vint qu'il n'avait point encore interrogé Ermach sur les mœurs, les occupations et les habitudes des habitants de la Maison Blanche.

Il se rappela que le page lui en avait parlé comme d'un lieu maudit, lorsqu'il l'avait prié de l'en arracher, et il était, d'ailleurs, convaincu qu'elle servait de quartier général aux chefs du tribunal de la statue de bronze. Sous l'empire de ces pensées, et cédant à une impulsion presque irrésistible, il résolut d'aller trouver Ermach, dût-il lui faire perdre quelques instants de sommeil, et comme un profond silence régnait dans l'auberge, il sortit tout doucement de sa chambre. Afin de ne troubler personne, il continua à avancer avec précaution, malgré l'obscurité.

Mais, en approchant de la chambre d'Ermach, le chevalier fut surpris d'en voir sortir un filet de lumière par l'entrebaillement de la porte ; il arriva, toujours avec précaution, jusque sur le seuil.

Là, il demeura saisi d'un indicible étonnement.

A côté du fauteuil où Ermach s'était jeté, épuisé par les fatigues de la journée, et où il avait été surpris par le sommeil, à côté de ce fauteuil, disons-nous, se tenait *Ætna*, droite et immobile.

Ses cheveux tombaient sur ses épaules, et d'une main elle portait une lampe qui éclairait son visage d'une pâleur cadavérique.

Le chevalier ne savait que penser, et il resta sur le seuil sans bouger et sans proférer une parole !

Ætna contempla durant près d'une minute le page plongé dans le sommeil : et puis, il sembla à Henri de Brabant qu'il s'opérait, tout à coup un changement effrayant dans ses traits, et qu'à sa pâleur glaciale succédait une expression de férocité diabolique.

Le chevalier sentit un frisson lui courir par tout le corps ; mais au même instant, le bras d'*Ætna* se leva au-dessus du page, un poignard brilla à la lueur de la lampe, et puis s'enfonça dans le cœur du malheureux jeune homme.

Henri poussa un cri, et se précipita dans la chambre.

XXXVI.

LE MEURTRE ET SES CONSEQUENCES.

La tête de Méduse se dressant devant *Ætna* ne lui aurait pas causé plus d'effet que n'en produisit sur elle la soudaine apparition de Henri de Brabant. Elle paraissait être changée en une statue, et ses traits conservaient l'expression de rage, d'horreur et de férocité que le chevalier avait d'abord remarqués.

Elle ne laissa point tomber la lampe, le bras qui la tenait élevée ne s'abaissa même pas, tandis que de l'autre elle serrait toujours le poignard. Pas un mot ne s'échappa de ses lèvres qui étaient aussi livides que ses

joues. Enfin, le sang reprit sa circulation dans ses veines, et il s'opéra, alors, chez elle une sorte de réaction.

Le chevalier secouant l'horreur et l'étonnement qui le paralysaient, lui arracha la lampe de la main, et s'avança vers le fauteuil où gisait Ermach. Mais tout secours était inutile : le coup avait été donné avec une telle force, et la place avait été si bien choisie, que le pauvre jeune homme avait expiré sans un soupir, sans un gémissement.

—*Ætna*, est-ce possible ? dit Henri de Brabant d'une voix à peine intelligible, en se détournant du cadavre pour regarder la coupable.

—Oh ! Dieu ! ayez pitié de moi ! s'écria *Ætna* en sortant de sa stupéfaction. Puis, se couvrant la figure avec ses mains, elle fondit en larmes.

—C'est horrible ! épouvantable ! dit Henri d'un ton lugubre et sombre. Je n'ose espérer que vous ayez eu pour commettre ce crime des motifs qui puissent le rendre moins odieux, non, c'est impossible !

—Et cependant j'en avais, j'ai une excuse ! cria *Ætna* en s'attachant aux paroles tombées des lèvres du chevalier, avec l'ardeur que met à s'accrocher à une branche celui qui tombe dans un précipice. Mais je ne puis vous demander de croire que je suis plus malheureuse que coupable, plus à plaindre qu'à blâmer, continua-t-elle d'une voix pleine d'angoisse : des circonstances se sont combinées pour me perdre dans votre estime, moi qui me serais peu inquiétée de l'opinion du monde, aussi longtemps que j'aurais pu compter sur votre amitié.

Et elle recommença à sangloter.

—Oui, *Ætna*, je voulais rester votre ami, dit Henri de Brabant. Mais que puis-je penser de vous, maintenant ? Rappelez-vous la scène du bosquet, près de Prague, et voyez ce que vous venez de faire encore.

—Oui, oui, mon Dieu ! vous avez raison, mais ne me torturez pas ! s'écria-t-elle en tombant à genoux et en tendant vers lui des mains suppliantes. Ecoutez-moi, écoutez-moi une seconde, je vous en conjure ! Je sais que je perdrai votre amitié, que je vais vous quitter pour ne jamais vous revoir ; mais je ne veux pas que vous croyiez que j'ai commis ce meurtre de sang-froid ! Non, j'ai été provoquée, et je n'ai frappé ce jeune homme que parce que j'ai voulu me sauver de l'abîme où il voulait me jeter.

—Mais ces motifs qui vous ont poussé.....

—Ce serait une longue histoire, trop longue pour que je vous la dise en ce moment, répliqua *Ætna*. D'ailleurs, ajouta-t-elle en se relevant brusquement, je vois que je suis perdue dans votre opinion, et qu'il ne me reste plus qu'à vous dire adieu pour toujours.

Elle prononça ces paroles d'une façon si étrange et si ambiguë que le chevalier s'imagina qu'elle ne parlait et n'agissait ainsi que pour mieux dissimuler quelque intention sinistre.

—Le temps se passe, dit Henri ; voici un meurtre dont il faudra rendre compte, et je ne désire ni vous accuser ni attirer les soupçons sur moi-même.

—Fasse Dieu que vous ne soyez pas soupçonné ! s'écria *Ætna* avec une ferveur dont le chevalier fut touché, car il s'aperçut que cette femme étrange l'aimait avec une sincérité, un dévouement qui dominaient chez elle tout autre sentiment. Non... non, s'écria-t-elle, fussiez-vous l'assassin, je me livrerais pour vous sauver !

—Mon Dieu ! comment tant de générosité peut-elle se concilier avec un crime pareil ! exclama Henri qui ne put s'empêcher de jeter sur elle un regard de pitié et de commisération.

—Oh ! vous me plaiguez ? s'écria-t-elle avec un élan de joie soudain : donc vous ne me haïssez pas, vous ne m'abhorrez pas tout à fait ?

—Non, madame, répondit le chevalier ; je n'ai envers vous aucun sentiment d'amertume, mais je gémis sincèrement sur le dessein qui vous condamne à commettre de pareils actes. Croyez que je ne suis pas insensible à l'intérêt que vous me témoignez, et qui ressort de chacune de vos paroles, de chacun de vos mouvements. Mais je dois de nouveau appeler votre attention sur le sujet qui devrait seul vous occuper, car le temps s'écoule, et vous n'avez encore pris aucun parti.

—Voulez-vous vous laisser guider par moi ? demanda *Ætna* avec rapidité.

—Je ne puis vous promettre cela, répondit Henri : car, en supposant que vous soyez victime de circonstances irrésistibles, en admettant, dis-je, que votre destinée vous condamne à une existence aussi fatale pour vous-même qu'elle l'est pour les autres, je ne puis permettre que vous vous exposiez aux conséquences du crime que vous venez de commettre. A cause de *Zitzka* qui s'intéresse à vous, à cause de votre sœur qui vous aime si profondément, je ne vous abandonnerai pas à votre sort. Si odieux que soit ce crime, je n'ai de force que pour vous plaindre.

—Henri, dit *Ætna* d'une voix émue et en baissant les yeux, je vous remercie sincèrement, oh ! bien sincèrement de tant de bonté. Mais, veuillez écouter patiemment ce que je vais vous dire. Cacher la tragédie qui s'est accomplie ici serait impossible,—car, parvint-on à faire disparaître le cadavre, il resterait tout ce sang qui inonde le parquet. Il est donc nécessaire de l'avouer franchement, ouvertement.

—Mais les conséquences, *Ætna*... les conséquences ! s'écria Henri avec agitation.

—Ne craignez rien, répondit-elle en osant regarder le chevalier, je vous assure que, quel que soit le danger qui me menace, je saurai m'y soustraire, et je vois même déjà comment je sortirai des difficultés dans lesquelles mon aveu va me plonger. Vous voyez donc que, pour que le soupçon ne tombe pas sur des innocents, il faut que la vérité soit dite tout de suite, ajouta *Ætna* avec résolution : et d'ailleurs, c'est le seul moyen de vous éviter de sérieux ennuis, à vous et aux autres.

—C'est-à-dire que vous allez vous sacrifier pour que je sois à l'abri du

soupçon, et que je n'aie pas à devenir votre complice en cachant ce crime ? dit Henri.

—Ce n'est pas de la générosité de ma part, répliqua Ætna, puisque je suis seule coupable.

—C'est possible, exclama le chevalier qui ne put réprimer un sentiment d'admiration pour cette femme, qui, au milieu de sa situation si effroyable, lui donnait des preuves aussi évidentes de son dévouement. Mais, ajouta-t-il, êtes-vous aussi sûre que vous le dites d'échapper aux châtimens des lois ?

—Oui, répondit Ætna. Mais, si le secours sur lequel je compte me manquait, eh bien, vous serez libre, chevalier, d'ordonner au nom du général Zitzka qu'on me relâche.

—Qu'on vous relâche ! répéta Henri de Brabant en la regardant avec étonnement. Et de quel droit....

—Ecoutez, dit Ætna en posant ses doigts sur son bras, afin d'obtenir toute son attention. Dans quelques heures, cet hôtel sera occupé par les magistrats et la force armée. Or, tout ce district est au pouvoir des Taborites, et l'officier de garde obéira promptement à l'ordre que vous lui donnerez d'ouvrir les portes de ma prison et de me laisser fuir.

—Mais pourquoi m'obéirait-il ainsi ? demanda le chevalier de plus en plus étonné. Où est donc le talisman qui opérera ce miracle ?

—Là ! dit Ætna en indiquant du doigt la bague que Zitzka avait donnée à notre héros.

—Ah ! exclama Henri, surpris de ne s'être pas rappelé le joyau dont il avait déjà lui-même éprouvé l'influence.

—Vous comprenez, reprit Ætna, que je ne continuerai pas plus loin mon voyage dans votre société ; je n'aurai pas la cruauté de m'imposer à vous maintenant, et, d'ailleurs, en supposant que j'échappe aux officiers de la justice, je ne serai plus qu'une fugitive sur la terre.

—Je ne sais, dit le chevalier, mais il me semble que je commets une lâcheté en vous abandonnant ainsi.

—En vous opposant à ma résolution, vous ne feriez que vous plonger dans des difficultés inextricables, répliqua Ætna. Ainsi donc, adieu, adieu pour longtemps, peut-être pour toujours.

—Mais vous n'allez pas rester ici, dit Henri en jetant un regard d'effroi vers le cadavre qui s'était affaissé et qui baignait dans le sang.

—Je sortirai quelques minutes après vous, répliqua Ætna ; et puis, l'alarme se répandra dans la maison, et je dirai que le coupable, c'est moi.

—Mais ne vaudrait-il pas mieux fuir ? Ne serait-ce pas plus sage ? s'écria le chevalier avec véhémence.

—Et vous laisser peut-être soupçonner ? répondit Ætna. Non, non, mon parti est pris. A présent, laissez-moi, laissez-moi !

En parlant ainsi, elle saisit la main de Henri, la serra un instant dans les siennes, et puis lui fit signe de se retirer.

Il jeta sur elle un dernier regard, plein d'une immense compassion ; et, après une seconde d'hésitation, il regagna tout doucement sa chambre. Ætna se trouva, alors, seule avec le cadavre de sa victime.

XXXVII.

COMMENT ÆTNA TINT SA PAROLE.

Une demi-heure s'écoula, et durant cet intervalle, un profond silence régna dans l'hôtel : soudain, l'aubergiste et sa femme furent réveillés en sursaut par des coups répétés frappés à la porte de leur chambre. Le mari se dressa sur le coude et demanda qui osait ainsi venir les troubler dans leur repos. En attendant la voix d'une femme lui répondre, il ordonna à sa chère moitié de se lever et de voir de quoi il s'agissait.

La digne femme obéit ; et en ouvrant la porte, elle recula d'étonnement et de terreur à la vue d'Ætna qui se tenait dans le passage, les cheveux en désordre, le visage affreusement pâle, et à laquelle les rayons de la lampe qu'elle tenait à la main donnaient l'apparence d'un spectre.

—Au nom de la sainte Vierge ! qu'est-ce qu'il y a ? demanda l'hôtesse avec épouvante.

—Dites à votre mari de se lever et de me suivre, répliqua Ætna. Vous l'accompagnerez, ajouta-t-elle.

Il y avait quelque chose en elle qui ne permettait pas de répliquer : l'hôtelier et sa femme se vêtirent à la hâte, tout en se demandant pourquoi on les dérangeait ainsi à une heure du matin, et n'osant cependant faire de conjectures, tellement ils étaient alarmés.

—Allons dépêchez-vous, dit Ætna, du corridor où elle attendait.

—Nous voici, madame, dit l'aubergiste en arrivant, suivi de sa moitié. Au nom du ciel ! qu'est-ce qu'il y a ? Les voleurs se seraient-ils introduits dans l'hôtel ?

—Silence... et venez vite, dit Ætna en les précédant le long du corridor, vers la chambre d'Ermach.

Elle entra dans cette chambre, s'avança vers le fauteuil au-dessus duquel elle éleva la lampe, fit signe à l'aubergiste et à sa femme d'approcher, et puis, comme ils reculaient d'horreur à la vue du cadavre, elle s'écria :— C'est moi qui l'ai tué !

—Vous ! impossible, madame ! exclama l'hôtelier dont la première pensée fut de croire que l'effroi lui avait tourné la tête.

—O ciel ! un meurtre, et dans notre maison ! dit la femme en joignant les mains avec angoisse. Puis, cédant soudainement à la terreur, elle s'enfuit dans le corridor en poussant des cris perçants.

L'alarme fut bientôt dans la maison ; les domestiques, hommes et femmes, se précipitèrent hors de leurs chambres, à demi nus, croyant que la mai-

son était en feu. Mais ils ne tardèrent pas à connaître la vérité, et comme Cœtina continuait à se dire coupable, on finit par la saisir, puis on la conduisit dans sa chambre où l'on résolut de la garder jusqu'à l'arrivée des autorités.

Mais comment décrire les sentiments de Linda et de Béatrice, lorsqu'elles surent de quoi leur maîtresse était accusée ! elles coururent la rejoindre, et quand elles virent qu'il n'y avait plus de doute à avoir, elles s'abandonnèrent à un chagrin qu'œtina eut bien de la peine à calmer.

Pendant ce temps, l'hôtelier allait à la porte de Henri de Brabant, lui disait, avec des paroles entrecoupées, ce qui venait de se passer ; et ensuite courait à celle de Blanche recommencer ses lamentations. Un homme fut placé sous les fenêtres de l'appartement d'œtina, afin de l'empêcher de s'échapper s'il lui en prenait envie, et un autre fut mis en sentinelle dans le corridor.

Nous ne chercherons pas à dire quels furent les sentiments du chevalier et de Blanche, durant cette nuit affreuse. Le soir, après avoir fermé soigneusement sa porte, Blanche avait ôté son armure, et s'était endormie doucement, heureuse des douces paroles que lui avait dites le chevalier ; et lorsqu'on la réveilla pour lui annoncer qu'un meurtre venait d'être commis, elle ne pouvait pas en croire ses oreilles.

Quand, enfin, il ne fut plus permis de douter, un frisson d'horreur lui courut par tout le corps, et elle se cacha la figure dans ses mains, comme pour se soustraire à quelque objet hideux. Elle pleura comme si œtina eût été sa sœur ; et puis, cédant à un pieux sentiment, elle descendit de son lit, s'agenouilla et pria longtemps avec ferveur pour celle qui s'était montrée pour elle bonne et généreuse.

Le jour luit enfin, et avec les premiers rayons du soleil arrive un détachement de soldats taborites. Il y en avait douze, conduits par un officier, et accompagnés du magistrat du canton, homme vénérable à barbe blanche, et que l'on savait très-dévoué à Zitzka.

Tout le monde dans l'auberge était debout. œtina, prisonnière dans sa chambre, n'avait pas eu de mal à persuader à ses deux suivantes qu'elle était plus à plaindre qu'à blâmer ; dans la salle en bas, Henri et Blanche causaient à voix basse.

À l'arrivée du magistrat et des soldats, on posta des sentinelles aux endroits mêmes où l'aubergiste avait placé ses hommes, et l'officier de justice se rendit dans la chambre où avait été commis le meurtre. Là, il fit une description exacte de l'état dans lequel était le cadavre, et ce devoir accompli, il se fit conduire à l'appartement où la coupable était enfermée.

En arrivant à la porte d'œtina, le vénérable magistrat s'arrêta un moment ; et, se tournant vers ceux qui le suivaient, il leur dit : — J'entrerai seul chez celle qui a commis un acte si étrange et si inexplicable. Péné-

trer plusieurs chez elle ne servirait qu'à ajouter inutilement à l'angoisse qu'elle doit ressentir ; et comme la justice aura son cours naturel, il ne serait ni délicat ni humain de la torturer d'avance en la rendant un objet de curiosité.

Tout le monde recula, et le magistrat entra seul dans la chambre.

Ætina était assise et plongée dans une profonde et mélancolique rêverie ; ses deux suivantes, debout à côté d'elle, la contemplaient tristement. Elle était négligemment vêtue, et ses longs cheveux dénoués tombaient sur ses épaules et jusqu'à sa ceinture. Une lumière étrange brillait dans ses yeux, faisant ressortir davantage la pâleur livide de son visage. Il était évident qu'elle était tout occupée à méditer un plan, et qu'elle en pesait les chances bonnes et mauvaises.

Mais quand la porte s'ouvrit et le magistrat entra, Ætina devina immédiatement, à son air vénérable, qui il était ; et se levant de son siège, elle l'accueillit avec respect et déférence.

—Madame, dit le vieillard ému jusqu'aux larmes à la pensée qu'une femme si jeune, si belle, pût être si coupable, madame, est-il vrai que vous avez avoué avoir commis un crime dont l'idée seule fait frémir ?

—C'est cette main qui a frappé le coup, Monsieur, répondit Ætina en étendant le bras droit ; et je m'accuse pour que le soupçon ne tombe pas sur un innocent. Autrement, il m'eût été facile de fuir.

—Mais il faut que la provocation ait été horrible, madame, pour vous avoir poussée, vous d'un âge si tendre et d'un esprit élevé, à commettre un acte pareil ? dit le magistrat avec douceur.

—Oui, oh ! oui ! exclama Ætina avec énergie.

—Il faut qu'elle ait été bien grande, en effet, dit Linda en pleurant, pour avoir poussé notre maîtresse à une telle extrémité.

—Oh ! monsieur, épargnez-la ! s'écria Béatrice en sanglotant.

—Jeune filles, votre attachement pour votre maîtresse vous honore et prouve en sa faveur. Mais ce n'est pas à moi qu'il appartient de faire grâce ou de punir : en attendant, madame, ajouta-t-il en se tournant vers Ætina, il faut vous préparer à m'accompagner.

—Sitôt ? s'écria-t-elle. Oh ! monsieur, je vous en supplie, attendez un peu. J'avais rendez-vous à cet hôtel, aujourd'hui, avec une parente, la seule que je possède au monde, et si vous ne cédez pas à ma prière, je serai peut-être condamnée à ne la revoir jamais.

—Et cette parente, ... qui est-elle ? demanda le magistrat.

—Ma sœur, monsieur, ... ma sœur, répondit Ætina, les yeux pleins de larmes.

—Mais son nom, ... qui est-elle ? demanda le magistrat ; car je suis tenu de consigner toutes ces particularités dans mon rapport.

—Elle est connue sous le nom de Satanaïs, répliqua Ætina.

—Satanaïs... quoi ! cette dame mystérieuse qu'aime et protège le glo-

rieux Zitzka, le capitaine général des Taborites ? s'écria le magistrat, qui, alors, contempla Cœtna avec plus d'intérêt, de curiosité et de pitié.

—Je suis effectivement la malheureuse sœur de Satanais, répliqua Cœtna.

—Si grande que fût ma sympathie pour vous, madame, dit l'officier de justice, elle l'est maintenant bien davantage encore ; car je sais que les guerriers taborites révèrent et honorent votre sœur Satanais, et à cause d'elle, je ferai tout mon possible pour vous être utile.

—Mille remerciements, monsieur, pour la générosité que vous me témoignez. La seule faveur que je vous demande, c'est d'attendre ici encore trois ou quatre heures, afin de ne pas manquer le rendez-vous que m'a donné ma sœur, il y a quelques jours.

—Soit, dit le magistrat : je donnerai l'ordre à la sentinelle qui est dans le corridor de laisser entrer et sortir librement ceux qui se présenteront pour vous voir.

Après avoir ainsi parlé, le magistrat s'inclina et sortit.

Mais à peine la porte s'était-elle fermée derrière lui que le visage d'Cœtna s'illumina d'une joie et d'un triomphe indescritibles ; et se tournant vers Linda et Béatrice, elle leur dit avec animation :—Allons, mes fidèles, prêtez-moi votre attention, tandis que je vous expliquerai ce que j'ai résolu de faire.

XXXVIII.

LA PREMIERE SENTINELLE.

Nous ne raconterons pas dans ses détails la conversation qui eut lieu entre Cœtna et ses suivantes : il nous suffira de dire que celles-ci approuvèrent le plan que leur exposa leur maîtresse, et qu'elles se mirent immédiatement à l'œuvre.

Dès qu'elles furent bien convenues de tout, Linda frappa à la porte, qui était fermée en dehors par une barre. La sentinelle qui était de garde dans le corridor s'empressa d'ouvrir, et en voyant la jeune fille, il lui dit :—bonjour, mam'zelle.

—Vous me connaissez, mon ami ? demanda Linda.

—Qui donc ayant vu votre joli minois pourrait l'oublier ? dit le soldat d'un ton jovial, mais respectueux. On peut dire la même chose de votre sœur Béatrice, ajouta-t-il. Mais comment se fait-il que vous soyez avec cette dame qu'on m'a donné mission de garder ?

—Ne savez-vous donc pas qu'Cœtna est la sœur de Satanais ? demanda Linda en baissant la voix et en fermant la porte derrière elle.

—Il m'a semblé que le magistrat a dit quelque chose comme cela à notre officier, répliqua le Taborite ; mais je n'y ai pas fait grande attention, d'autant plus que j'ignorais complètement que Satanais eût une sœur.

—C'est pourtant vrai, dit Linda. Mais où donc nous avez-vous connues, moi et Béatrice ?

—Je faisais partie de l'armée qui était campée, il y a quelques semaines, à une journée d'ici, répondit le soldat ; et je n'ai pas manqué d'occasion de vous voir en compagnie de Satanais, quand elle venait s'asseoir devant la tente de Zitzka. A présent que j'ai répondu à vos questions, est-ce que vous n'allez pas me raconter quelques particularités sur cette déplorable affaire ?

—J'ai peu de chose à vous dire que vous ne sachiez sans doute déjà, dit Linda, si ce n'est que ma chère maîtresse avait été provoquée par une insulte qu'elle ne pouvait tolérer.

—Vous appelez *Ætna* votre maîtresse ? observa le Taborite : avez-vous donc quitté le service de *Satanaïs* ?

—Oui, *Béatrice* et moi sommes maintenant attachées à *Ætna*, répondit *Linda* ; vous pouvez imaginer combien nous sommes malheureuses de ce qui est arrivé.

—Je le comprends.. Mais cette *Ætna*.. est-ce qu'elle ressemble à sa sœur *Satanaïs* ?

—Vous en jugerez par vous-même, mon ami, dit *Linda* : je vais rentrer dans la chambre sous prétexte de prendre quelque chose, et je laisserai la porte entr'ouverte, de manière à ce que vous puissiez voir votre prisonnière.

—Merci ! exclama le Taborite : cela me sera d'autant plus utile que le magistrat m'a donné l'ordre de laisser entrer et sortir tous ceux qui se présenteraient, à l'exception bien entendu d'*Ætna* elle-même.

—Eh bien, tenez vos yeux ouverts, dit *Linda*, car je vais entrer dans la chambre.

En parlant ainsi, *Linda* ouvrit la porte toute grande, s'avança dans la pièce, échangea rapidement un regard avec *Ætna*,—et ayant pris un mouchoir de poche sur la table de toilette, revint dans le corridor et tira de nouveau la porte derrière elle.

—Eh bien, êtes-vous satisfait ? demanda-t-elle au Taborite.

—Oh ! qu'elle est donc belle ! s'écria le soldat avec enthousiasme. Puis, sa figure prit tout à coup une expression de détresse : Qui aurait cru, dit-il, qu'une femme comme elle fût capable d'un pareil crime !

Ne la jugez pas avant de connaître toutes les circonstances de cette déplorable affaire, s'écria *Linda* d'un ton suppliant. Mais dites-moi, continua-t-elle en changeant de ton, trouvez-vous qu'il y ait de la ressemblance entre *Ætna* et *Satanaïs* ?

—De la ressemblance ! répéta le Taborite.. dans un sens, il y en a une grande : c'est la même taille, les mêmes traits, les mêmes yeux ; mais l'une est fille des ténèbres, et l'autre de la lumière.

—Dites-moi, mon ami, demanda *Linda*, combien de temps serez-vous de garde dans le corridor ?

—Dans une heure, je serai relevé par un de mes camarades, répliqua la sentinelle. Mais pourquoi cette question ?

—Un simple sentiment de curiosité, répondit *Linda*. Mais vous direz bien à votre successeur combien *Ætna* est différente de sa sœur *Satanaïs*,—car je ne viendrai pas faire voir ma maîtresse, chaque fois qu'on changera les sentinelles.

—Assurément non, ma jolie fille, et ce ne serait pas agréable pour *Ætna*. Je recommanderai à mon camarade de laisser entrer et sortir tout le monde, excepté une certaine dame, qui est comme cela et comme cela, enfin, suffit ; *Ætna*, c'est *Satanaïs*, avec des cheveux dorés et une peau blanche comme le lis. Avec cela, il n'y a pas moyen de s'y tromper.

—Parfait ! exclama *Linda* ; ne manquez pas de donner cette explication à votre camarade.

Après avoir ainsi parlé, *Linda* traversa le corridor et entra dans la chambre qui lui avait été assignée, à elle et à *Béatrice*, la veille, à leur arrivée dans l'auberge.

Elle revint au bout de quelques minutes, ayant sur le bras divers vêtements ; et, après avoir encore échangé quelques mots avec la sentinelle, elle rentra dans la chambre d'*Ætna*.

(*A continuer.*)

LOUIS BAILLEUL.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE.

Légende du mois.

CANADA :—Lettre de Pie IX au Comité des Zouaves pontificaux.—Décret de la S. C. de l'Index et Lettre pastorale de Mgr. de Montréal au sujet de l'Institut Canadien.—Adresse du Clergé de Québec à Mgr. l'Archevêque.—La Religieuse de Cracovie.

ROME :—Le Comte G. Mastai Feretti.—Visite de Pie IX à l'*Emporium*.—Notre-Dame-des-Neiges.—Béatification du V. Louis Grignon de Montfort.—Cause du V. J. B. de la Salle.—Missions du Pôle-Nord.

FRANCE :—Le Sénatus-Consulte.—Amnistie du 15 Août.—Voyage de l'Impératrice.—Maladie de l'Empereur.—Le Général Le Bœuf.

PRUSSE :—Le chancere de l'Europe.

I.

SEPTEMBRE, le septième mois de l'année martiale, est devenu, depuis la réforme grégorienne, le neuvième de l'année.

De tous les mois, il est celui qui donne le plus de fruits ; la plupart de ceux qui se conservent pour l'hiver se recueillent en septembre.

Le 8, on fête la Nativité de Notre-Dame, ce jour fortuné où pour la première fois après la faute originelle, on vit la joie briller au front de l'Univers, où les bienheureux habitants de la Cité céleste tressaillirent d'allégresse sur les saintes montagnes, où un rayon d'espérance descendit dans l'obscur prison où les justes de l'Ancien Testament gémissaient en attendant avec la plus vive impatience l'heure de la Rédemption. Voici, entendait-on répéter en tous lieux, voici la verge mystique qui bourgeonne et qui est prête à donner sa fleur ; voici l'étoile propice qui brille au firmament ; voici la blanche aurore qui annonce sûrement le plus heureux des jours.

Le Dimanche qui suit, est la Fête patronale de la paroisse de Notre-Dame de Ville-Marie.

Le 10, on invoque saint Nicolas Tolentino contre le rhumatisme, parce qu'un vieux dicton populaire assure que le 10 septembre donne des douleurs.—*Denus fort mala membris.*

Le 14, Exaltation de la Sainte Croix, est une des fêtes de la *Propagation de la Foi.*

A la Sainte Croix
On serre les noix,

Est encore un vieux dicton.

Le 16, jour de saint Lambert, il est permis de prendre toute place un moment délaissée ; on s'excuse par ce vieil adage :

Le jour qui fête Saint Lambert,
Qui quitte sa place, la perd.

Il y a dans ce mois encore d'autres bonnes fêtes : St. Mathieu, St. Maurice, Notre-Dame-de-la-Merci, St. Côme et Saint Damien.

On disait de ces deux saints un peu négligés par les docteurs de nos jours :

Servez Saint Côme et Saint Damien
Vous vous porterez toujours bien.

Il paraît hors de doute qu'il y avait moins de maladies graves, quand les médecins fêtaient leurs saints patrons. Ils trouvent peut-être quelque profit à se passer d'eux ?

Septembre se clôt avec St. Michel, le prince des Archanges, et St. Jérôme l'une des plus hautes gloires de l'Église latine.

II.

A part les voyages du Gouverneur Général, dans les Provinces du Golfe, ceux des ministres dans le Saguenay et l'arrivée du prince Arthur, les nouvelles politiques font à peu près défaut : les nouvelles religieuses offrent ce mois un plus grand intérêt.

Nous enrégistrons avec bonheur la lettre que Sa Sainteté a adressée au comité canadien des Zouaves Pontificaux, comme un monument de leur dévouement et de leur zèle aux intérêts du Saint Siège.

DILECTIS FILIIS

Præsidi et Consilio Marianapoli instituto militibus sanctæ sedi comparandis. Marianapolim, Montreal (Canada.)

PIUS P. P. IX.

Dilecti filii salutem et Apostolicam Benedictionem. Adeo preclara evasit fidei vestræ ac devotionis Sanctæ Sedi fama, adeo celebrata fuerunt ubique filiorum hujus terræ religiosus ardor et gesta, tot laudibus Canadianum in Nos studia extulere scriptores, ut illustrium horum factorum memoria passim ab ephemeridibus et historia vulgata tutius ad futuras ætates transitura videatur, quam si marmori et æri commissa fuisset. Nihilo tamen minus acceptissimum habuimus oblatum a vobis commentarium, sive uti novum obsequii testimonium, sive uti commemorationem eventus gloriosi vobis, nobisque jucundissimi, sive demum uti significationem egregiam constantis, quocumque in discrimine, propensissimæ voluntatis vestræ erga hanc Apos-

tolicam Sedem. Pergratum itaque ob volumen exhibitum, et multo magis ob impensissimum affectum vestrum, vobis profitemur animum; paremque merita mercedem vobis ab Illo ad precamur, qui minima quæque officia centuplo rependere præmia consuevit. Ejus vero favoris auspisem et paternæ benevolentiaë pignus vobis et patriæ vestræ Benedictionem Apostolicam peramenter impertimus.

Datum Romæ Apud S. Petrum die }
 17 Julii 1869. }
 Pontificatus Nostri anno XXIV. }

Voici la traduction :

A NOS BIEN-AIMÉS FILS

Le président et les membres du Comité organisé à Montréal dans le but de procurer des soldats pour le Saint Siège.

PIE IX PAPE.

Bien aimés-Fils, salut et Bénédiction Apostolique.

Tel a été le retentissement de votre foi et de votre dévouement au Saint Siège, telle est la célébrité que les enfants de votre pays se sont acquise par leur ardeur religieuse et leur noble conduite, tels sont les éloges dont les écrivains catholiques ont comblé le zèle des Canadiens pour notre personne que le souvenir de ces belles actions, consignées dans les feuilles publiques et les documents de l'histoire, semble devoir passer aux âges futurs plus sûrement que si elles étaient gravées sur l'airain et le marbre. Néanmoins Nous avons reçu avec la plus grande joie le volume que vous Nous avez offert; Nous y avons vu une nouvelle preuve de votre attachement, en même temps que le souvenir d'un événement aussi glorieux pour vous, que joyeux pour Nous, et de plus la marque signalée d'une constance à toute épreuve dans votre dévouement inaltérable envers ce Siège Apostolique.

Nous vous exprimons donc Notre bien vive reconnaissance et pour l'offre du volume, et bien plus encore pour les généreux sentiments qui l'ont accompagnée, et Nous demandons pour vous à Celui qui paie au centuple le plus léger bienfait, de vous accorder une récompense égale à vos mérites. Comme présage de cette faveur, et comme gage de Notre affection paternelle, Nous vous accordons de tout Notre cœur à vous et à votre patrie la Bénédiction Apostolique.

Donné à Saint Pierre de Rome, le 17 Juillet de l'an 1860, de Notre Pontificat le 24ème.

Signé : PIUS P. P. IX.

(*Minerve.*)

Deux autres documents méritent ici leur place à cause de leur importance.

Le premier est un Décret de la S. Congrégation de l'Index portant condamnation de l'*Annuaire de l'Institut Canadien pour 1868*, et la lecture du 17 décembre de la même année, qui s'y trouve jointe.

Le second est la Lettre pastorale de Mgr. de Montréal à ses diocésains qui fait connaître la décision de la Sainte Congrégation. Espérons que cette parole émanée de la plus haute autorité du diocèse et de l'église, fera rentrer en eux-mêmes les membres de l'Institut qui sont de bonne foi et qui doivent aujourd'hui comprendre qu'il est, pour eux, dangereux de faire partie d'une Association, dont les doctrines sont condamnées par l'autorité sainte à laquelle ils en ont eux-mêmes appelé. Bien des subterfuges peuvent être inventés par ceux qui veulent se maintenir dans les conditions du passé ; mais que les hommes de foi ne l'oublient pas, ces subterfuges ont toujours été les armes du schisme et de l'hérésie ; la soumission simple et sans réticence est la seule digne d'un véritable enfant de l'Église.

Nous rapportons ici le texte latin du décret, suivi de la lettre pastorale de Mgr. Bourget.

“ Illme ac Rme Dnc,

“ Cum in generali Congregatione S. R. et U. I. habita feria IV die 7 curr. Emi, ac Rmi. Generales Inquisitores jamdiu motam de Instituto Canadensi controversiam ad examen revocassent, singulis mature ac diligenter expensis, A. Tuæ significandum voluerunt, rejiciendas omnino esse doctrinas in quodam annuario, quo dicti Instituti acta recensentur, contentas, ipsasque doctrinas ab eodem Instituto traditas prorsus reprobandas. Animadvertentes insuper laudati Emi. ac Rmi. Patres valde timendum esse ne per hujusmodi pravas doctrinas Christianæ Juventutis institutio et educatio in discrimen adducatur, dum commendandum expresserunt zelum ac vigilantiam a Te hucusque adhibitam, excitandam eandem A. Tuam jusserunt, ut una cum tuæ Diœceseos clero omnem curam conferas, ut catholici ac præsertim juventus a memorato Instituto, quousque perniciosas doctrinas in eo edoceri constiterit, arceantur. Dum vero laudibus prosecuti sunt alteram Societatem *Institutum Canadense Gallicum* nuncupatam, nec non Ephemericidem dictam *Courrier de St. Hyacinthe* utramque, fovendam adjuvandamque mandarunt, ut ita iis damnis ac malis remedia quæerantur, quæ ex alio præfato Instituto haud dimanare non possunt. Quod A. Tuæ pro mei muneris ratione communicans omni cum observantia maneo.

“ Romæ ex Æd. S. C. de P. F. die 14 Julii 1869.

ANNONCE à faire au prône dans toutes les églises du Diocèse de Montréal où se fait l'office public le Dimanche qui aura été fixé par l'Administrateur, par ordre de Mgr. l'Evêque de Montréal, dans sa lettre circulaire en date du 16 Juillet 1869.

“ Vous n'avez pas oublié, N. T. C. F., les Lettres Pastorales que Nous

vous adressâmes, le 30 Avril 1858, pour vous faire comprendre l'obligation que vous impose la Religion de ne pas lire des livres défendus par l'Eglise, de ne pas vous abonner à des journaux professant de mauvais principes et de ne pas assister à des discours qui seraient impies ou irréligieux.

“ A cette époque, comme vous en avez sans doute conservé la mémoire, Nous fûmes dans la triste nécessité de signaler à votre attention l'*Institut Canadien* comme dangereux à votre foi, et de vous signifier que vous ne pouviez en conscience en faire partie.

“ Quelques-uns des membres de cet Institut, croyant que Nous les traitions avec une sévérité outrée, en appelèrent au St. Siège, il y a environ quatre ans, pour se plaindre de notre conduite à leur égard, et demander à être traités comme les autres enfants de l'Eglise qui peuvent, quand ils le veulent, approcher des Sacrements.

“ La Sacrée Congrégation chargée par N. S. P. le Pape d'examiner cette grave question, vient de donner sa réponse ; et Nous Nous empressons de vous la transmettre.

“ Voici la traduction fidèle du texte latin qui Nous a été adressé :

“ Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

“ Les Eminentissimes et Révérendissimes Inquisiteurs Généraux dans une Congrégation Générale de la Sainte Inquisition Romaine et Universelle, tenue mercredi, 7e jour du présent mois, ayant soumis à l'examen la difficulté soulevée depuis longtemps à l'égard de l'*Institut Canadien*, toutes choses ayant été mûrement et soigneusement examinées, ils ont voulu qu'il fût signifié à Votre Grandeur que les doctrines contenues dans un certain Annuaire dans lequel sont enrégistrés les actes du dit Institut devaient être tout à fait rejetées, et que ces doctrines enseignées par le même Institut devaient elles-mêmes être réprouvées. Les susdits Eminentissimes et Révérendissimes Pères remarquant de plus qu'il était fort à craindre que, par de telles mauvaises doctrines, l'instruction et l'éducation de la jeunesse chrétienne ne tombassent en péril, ils ont exprimé qu'il fallait louer votre zèle et la vigilance dont vous avez usé jusqu'à présent, et ils ont ordonné que Votre Grandeur elle-même devait être exhortée à s'entendre avec le Clergé de votre Diocèse, pour que les Catholiques, et surtout la jeunesse, soient éloignés du susdit Institut tant qu'il sera bien connu que des doctrines pernicieuses y sont enseignées. Mais ils ont en même temps donné des louanges à une autre société, appelée *Institut Canadien-Français*, ainsi qu'un journal nommé *Courrier de St. Hyacinthe* ; et ils ont ordonné que l'un et l'autre fussent favorisés et aidés pour chercher ainsi à apporter remède aux dommages et aux maux qui ne peuvent que résulter de l'autre susdit Institut.”

“ Telles sont les instructions du St. Office qui nous ont été communiquées par Son Excellence Mgr. Siméoni, Secrétaire de la S. C. de la Propagande, le 14 Juillet courant.

“ Nous devons en même temps, N. T. C. F., porter à votre connaissance un autre fait très-important. C'est que l'*Annuaire de l'Institut Canadien pour 1868, célébration du 24e anniversaire de l'Institut Canadien le 17 Décembre 1868, Condamné par un décret du St. Office en date du 7 Juillet courant*, a été mis, le 12 de ce même mois, par la S. C. de l'Index, au nombre des livres défendus. Notre S. P. le Pape a approuvé ce décret le 16 courant et a ordonné qu'il fût promulgué.

“ En mettant cet écrit au nombre de ceux dont la lecture est interdite à tout le monde, la Sacrée Congrégation de l'Index donne un sérieux avertissement qui mérite, N. T. C. F., toute votre attention ; et l'approba-

tion du Vicaire de Jésus-Christ dont ce Décret est revêtu doit vous faire songer aux paroles que Notre Seigneur a laissées dans son Evangile : *Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise.*

“ En conséquence, dit cette Sacrée Congrégation, personne, quels que soient son rang et sa condition ne peut ni publier, ni lire, ni garder le dit ouvrage condamné et proscrit en quelque lieu qu'il soit, ou en quelque langue qu'il ait été publié ; mais il doit le remettre entre les mains des Evêques ou Inquisiteurs sous les peines portées par les règles de l'Index des livres défendus.” (Décret de la S. C. de l'Index, 12 Juillet 1869).”

“ Ainsi, N. T. C. F., deux choses sont ici spécialement et strictement défendues, savoir 1o de faire partie de l'Institut Canadien, tant qu'il enseignera des doctrines pernicieuses, et 2o de publier, retenir, garder, lire l'*Annuaire* du dit Institut pour 1868. Ces deux commandements de l'Eglise sont en matière grave, et il y a par conséquent un grand péché à les violer sciemment. En conséquence celui qui persiste à vouloir demeurer dans le dit Institut, ou à lire ou seulement garder le susdit *Annuaire* sans y être autorisé par l'Eglise, se prive lui-même des Sacraments, même à l'article de la mort, parce que, pour être digne d'en approcher, il faut détester le péché qui donne la mort à l'âme et être disposé à ne plus le commettre.

“ Telles sont les règles importantes que vous trace le St. Siège lui-même dans l'unique intérêt du salut éternel de vos âmes. Nous sommes empressé de vous les faire connaître, afin que, dans ce saint temps de Jubilé, pendant lequel les confesseurs jouissent de pouvoirs extraordinaires pour la réconciliation des plus grands pécheurs, vous puissiez mettre ordre aux affaires de votre conscience dans la pensée que, pour beaucoup d'entre vous, ce Jubilé sera le dernier qu'il leur sera accordé de faire. Vous ferez donc toutes choses pendant ce saint temps, comme si vous étiez sur votre lit de mort. Oh ! qu'alors l'on voit les choses d'un tout autre oeil que pendant la vie !

“ Nous ne cessons de conjurer le Père des miséricordes de vous accorder son puissant secours, avec lequel vous ferez courageusement tous les sacrifices qu'il attend de vous tous. De votre côté, priez pour Nous, N. T. C. F., afin que le Seigneur daigne Nous accorder, dans son infinie bonté, la grâce de faire en toutes choses sa sainte et adorable volonté. Notre plus grand désir est de vous revoir après la célébration du Concile, comblés de dons célestes, afin de travailler tous ensemble, avec plus de ferveur que jamais, à la sanctification de nos âmes. En attendant ce jour joyeux, *Que la grâce de Notre Seigneur Jésus Christ soit avec vous tous.* Rom. 16, 24.

“ Que la Vierge Immaculée, notre bonne et tendre Mère à tous, daigne bénir cette *Annonce Pastorale*, pour qu'elle porte d'heureux fruits !

Ceux de Nosseigneurs les Evêques qui doivent assister au prochain Concile, continuent de s'acheminer vers Rome. Mgr. Langevin, Evêque de Rimouski, a déjà pris la mer. Mgr. l'Archevêque s'apprête pour son

prochain départ. Tout le clergé de Québec, réuni pour la Retraite pastorale, a profité de cette circonstance pour présenter à Sa Grandeur l'Adresse suivante :

A Sa Grandeur Monseigneur CHARLES FRANÇOIS BAILLARGEON, Archevêque de Québec, etc.

Les membres du clergé de l'archidiocèse de Québec :

Monseigneur,

Votre Grandeur a répandu une immense joie dans les rangs du clergé de l'archidiocèse de Québec, lorsqu'Elle lui a donné la certitude qu'Elle se rendrait à la Ville Eternelle pour assister au Concile œcuménique. Longtemps, nous avons partagé vos appréhensions; longtemps, nous avons craint de voir vos forces se refuser à entreprendre un voyage si long, accompagné de tant de fatigues. Mais Dieu, comme vous nous l'annonciez vous-même, vous a fait revoir les beaux jours de votre santé; aucune nouvelle ne pouvait procurer à votre clergé, si sincèrement attaché, plus de légitime satisfaction.

Vous serez donc heureux, Monseigneur, de répondre à l'appel du Chef Suprême de l'Eglise; mais permettez-nous de vous le dire, votre bonheur sera partagé par tous les membres de votre clergé, par tous les fidèles de votre diocèse! Quelle joie pour nous tous, de savoir que vous siégerez au milieu de 900 prélats, accourus de tous les points du globe, pour composer ces assises solennelles, où les plus chers intérêts de la catholicité vont recevoir leur solution pacifique, mais infaillible. Quel bonheur pour nous tous de nous rappeler que le chef de l'Eglise du Canada, notre archevêque bien-aimé, a dignement figuré au milieu de tant d'hommes illustres, et qu'il a été auprès d'eux, comme auprès du Souverain Pontife, l'interprète des sentiments catholiques de nos cœurs.

Ah! soyez-en assuré, Monseigneur, nos vœux les plus ardents vont accompagner vos pas. Nous allons prier l'Ange des voyageurs, celui auquel Dieu lui-même va confier tant de vies si précieuses, nous allons le prier de vous ménager un temps calme et serein, *iter prosperum tempusque tranquillum*: il vous portera sur ses ailes au milieu de vos fatigues, *in lassitudine vehiculum*; il vous donnera la force nécessaire pour soutenir de rudes labeurs, *in procinctu suffragium*: il vous ramènera enfin au milieu de nous, heureux, et content d'avoir été le témoin actif et intelligent des travaux de l'assemblée la plus auguste de l'univers, *et domum incolumis ad propria redeas*.

C'est là la prière que nous adresserons à Dieu tous les jours de votre absence, pour vous d'abord, Monseigneur, puis pour celui que vous avez si heureusement choisi comme compagnon de vos travaux, le prêtre distingué auquel vous avez déjà rendu si souvent le témoignage de votre estime.

Séminaire de Québec, 2 septembre 1869.

Voici la réponse de Monseigneur :—

Messieurs et bien chers Collaborateurs dans la vigne du Seigneur,

“ Il m’est bien doux de vous entendre m’exprimer ici votre joie de ce qu’il a plu au Seigneur de me rendre la santé et de me donner ainsi l’espérance de pouvoir me rendre au Grand Concile, auquel la voix du chef de l’Eglise appelle en ce moment tous les évêques du monde.

Cette joie de votre part est sans doute un effet de votre bienveillance à mon égard ; et je vous en suis très-reconnaissant : mais elle témoigne surtout hautement de vos sentiments de respect, d’amour et de dévouement pour le Saint-Père.

Ces sentiments si profondément gravés dans vos cœurs, toujours vous en avez donné des preuves, et vous en donnez encore d’éclatantes ; ils sont donc connus de Dieu ; ils me sont connus à moi-même ; ils sont connus du monde entier. Cependant je suis heureux d’en recevoir l’expression dans cette circonstance qui me semble avoir pour vous et pour moi quelque chose de solennel et de profondément religieux ; à la fin de cette retraite, où vous venez de retremper vos âmes dans l’esprit de foi et d’amour pour Dieu, pour l’Eglise et pour son auguste chef ; dans cette adresse qui est pour vous comme un souhait d’adieu, et pour moi comme une fervente invitation de partir avec confiance pour la ville éternelle.

Vous vous réjouissez, Messieurs, dans la pensée que vous allez être représentés par votre vieil archevêque, dans cette grande réunion de tous les évêques du monde autour du Successeur de Pierre, du Vicaire de Jésus-Christ, pour combattre l’esprit d’erreur et du mal et pour proclamer l’éternelle vérité qui seule peut sauver le monde.

Votre joie est aussi la mienne ; votre bonheur sera commun. Oui, je serai heureux de paraître dans ces grandes assises de l’Eglise de Dieu et de vous y représenter avec tous les fidèles de cet archidiocèse ;—heureux de contempler encore une fois cette majesté si grande, si calme, au milieu des tempêtes, si douce et si sainte de l’auguste Pie IX, et de lui offrir l’hommage de votre amour, de votre attachement filial et du mien ;—heureux de me trouver au milieu de tous mes frères dans l’Episcopat, de tous les pasteurs de l’Eglise, afin de travailler de concert avec eux pour elle, et pour vous en particulier.

Vos vœux m’accompagnent : vos prières, vous ne cesserez de les adresser au ciel pour moi : vous me les promettez.—Merci d’avance de ce secours : j’en ai besoin et je le réclame instamment au nom de la charité. Il m’encourage à me mettre en route avec confiance ; il me soutiendra dans le voyage.

Pour moi, mon cœur restera avec vous : mais les vœux de ce cœur pour vous, je les porterai à Rome avec moi, afin de les présenter tous les jours dans mes plus ferventes prières au trône de miséricorde, à l’autel

de Dieu de toute consolation, sous l'invocation de Marie Immaculée, de la Reine des Vierges et du Prince des Apôtres.

Ainsi, nos âmes resteront unies dans la charité, unies dans une prière mutuelle, en attendant que par cette union de prières il plaise à Dieu de me faire la grâce que j'espère, de me ramener au milieu de vous, et de vous revoir tous en santé et plein de bonheur."

Les journaux irréligieux ont fait grand bruit de la fameuse histoire d'une *religieuse* de Cracovie. Toute cette histoire n'est qu'une affaire de folle dont la manie est de briser tout ce qui lui tombe sous la main. Ceux qui ont pris plaisir à relever le scandale, parce qu'ils y trouvaient l'occasion d'insulter le catholicisme, auraient bien dû citer au long la justification des faits qu'a publié l'*Univers*. Tout est clair dans cette narration, tout s'explique et la religion n'a point à rougir. Mais il eut fallu être de *bonne foi*, et ce n'est point le caractère de la *calomnie* : la honte est pour ceux qui l'inventent.

III.

Le 13 Juillet, une grande douleur a affligé le Souverain Pontife. Ce jour, le Comte Gabriel Mastai Feretti, frère aîné de Pie IX, s'est endormi dans le Seigneur.

Le Pape, en apprenant la mort de son frère, a passé plusieurs heures dans le recueillement et la solitude qu'exige une si grande douleur.

Le 12 du mois suivant, tous les prélats de la famille pontificale ont célébré à San-Salvatore-in-Lauro, un service funèbre pour le repos du frère de Sa Sainteté.

Le jour même où le Comte expirait, le Pape était allé à la *Santa Scala* et en avait monté les vingt-huit degrés à genoux, afin de gagner les innombrables indulgences attachées à cette pieuse dévotion. Comme des prélats de sa cour lui faisaient humblement des représentations à ce sujet, à cause de son âge et de la fatigue que lui occasionnerait l'ascension à *genoux* de l'escalier saint, Pie IX répondit : "J'ai déjà monté, depuis que je suis pape, deux fois ces escaliers de la passion de Notre-Seigneur : une fois pour le soulagement de l'âme de mon père ; une autre fois pour l'âme d'un frère. Il est juste que je les monte une troisième fois pour mon frère aîné, le chef de notre famille, qui est mort au moment où je vous parle, ou bien près de rendre son âme à Dieu." En effet, c'est ce jour-là même que le comte Mastai expirait.

La Scala-Santa est située près de la basilique de Saint-Jean de Latran. C'est un édifice modeste, mais qui renferme un trésor d'un prix infini. Il abrite l'escalier de la maison de Pilate, que Notre-Seigneur a monté et descendu plusieurs fois et qu'il a arrosé de son sang. Il se compose de vingt-huit marches en marbre blanc qui furent transportées de Jérusalem à Rome par la piété de l'impératrice sainte Hélène. Ces marches ont environ deux mètres de largeur. Pour qu'elles ne soient pas usées par

Le frottement des pèlerins, on les a recouvertes de planches de chêne à travers lesquelles une ouverture ronde de quatre pouces de diamètre laisse apercevoir, derrière un verre épais, chacune de ces marches vénérables. Cet escalier, assez rapide, ne se monte qu'à genoux, et l'on fait une pose et une prière sur chaque degré. On descend par deux escaliers latéraux ordinaires.

Au sommet est une petite chapelle peu éclairée, qui renferme l'image très-ancienne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Sous l'autel, Léon III fit placer une grande quantité de reliques renfermées dans quatre caisses de cyprès, avec cette inscription : SANCTA SANCTORUM " *Saints débris des saints.* "

Au-dessus on lit ce vers latin, non sans un frémissement de vénération profonde :

Non est in toto sanctior orbe locus.

La Scala-Santa est confiée à la garde des religieux passionnistes. Quelques jours après, Pie IX est arrivé à l'improviste sur le terrain des fouilles de l'*Emporium*. Comme s'il avait prévu l'auguste visite du Pontife, M. le Baron Visconti, dont le zèle ne connaît ni l'âge, ni les fatigues, ni la difficulté, avait tracé au bord du Tibre un large chemin qui a permis au cortège pontifical de pénétrer au centre de l'*Emporium*.

Descendu de voiture, le pape, accompagné de M. le commissaire des *Antiquités*, s'est mis à parcourir d'un pas juvénile toute l'étendue de terrain exploité. On voyait sur son beau visage les traces récentes de la douleur des jours précédents ; mais qui ne sait la résignation et la force, que donnent l'oraison et la grâce divine ? Pie IX s'était d'ailleurs arrêté, sur sa route, dans la basilique de Santa-Maria-in-Transpontina, et il y avait ardemment prié.

Le doux et saint Pontife, héritier des anciens tyrans du monde païen, contemplant ces richesses accumulées, s'informait de toute chose, faisait des remarques historiques, lisait les inscriptions gravées sur les blocs de marbre et sur les colonnes. Sur une grande tête de colonne, les caractères indiquaient qu'elle appartenait à la maison impériale de César, *Ratio Cæsaris*, et le numéro XV se rapportait sans doute au nombre de colonnes expédiées peut-être de la même carrière, par le même envoi, car une autre colonne, de même proportion, portait le numéro VIII. Des blocs d'africain trouvés la veille, et dont deux gigantesques étaient marqués, comme venant à l'empereur Flavien, rappelaient quelques dates consulaires telles que celles de Vespasien, consul pour la huitième fois, avec son fils Titus, consul pour la cinquième fois (An de J. C. 77) ; ces découvertes sont d'une grande importance pour l'histoire.

Un autre bloc était marqué du consulat de Rufus et de Capito ; date importante (An 67), ils étaient consuls du temps de Néron, et ce bloc ferait partie des envois adressés à l'empereur, alors occupé à bâtir sa

maison dorée. Quelle destination donnera Pie IX à ce marbre jadis destiné à orner un lieu d'infamie ? Nous ne le savons, " mais nous sommes sûrs, dit M. Chantrel, que tous les produits de ces merveilleuses fouilles, seront sanctifiés par l'emploi qu'il en fera."

Le soir venait et le soleil se couchant dans un lit embrasé, continue le chroniqueur, teignait de pourpre le Janicule ainsi que le faite des monuments de Rome. Il fallait songer au départ. Sur les deux rives du Tibre s'était massée une grande foule qui suivait du regard les mouvements du Pape et faisait souvent retentir l'air du cri de "*Vive Pie IX!*"

Des hommes du Peuple étaient à quelques pas du Pape, et comme les gardes repoussaient un de ces hommes couvert de haillons, Pie IX leur dit : "*Laissez-le approcher.*"

Et l'homme en haillons s'est prosterné et a baisé les pieds de sa Sainteté, c'était ce qu'il voulait : touchant rapprochement de la foi du pauvre et de la tendresse du maître.

Avant de remonter en voiture, le Saint Père a exprimé sa haute satisfaction à M. le baron Visconti, qui par la puissance de son intuition historique et sa prodigieuse activité, mérite si bien, avec les éloges de son Souverain, la reconnaissance du monde chrétien. Certes, le monde chrétien n'oubliera pas que l'illustre archéologue a fourni à Pie IX les moyens d'embellir la ville Eternelle, et de restituer aux contrées éloignées quelque chose de ce qu'elles avaient fourni de force et de richesse aux césars de la vieille Rome.

On a célébré à Rome le 5 Août, une fête qui rappelle un prodige opéré par la Très Sainte Vierge : la fête de Notre-Dame-des Neiges, qui a été instituée en mémoire de la neige tombée sur le mont Esquilin, dans la nuit du 4 ou 5 Août 1363. Deux vieillards extrêmement riches, et sans héritiers, demandaient à la Vierge de leur faire connaître l'emploi qu'ils devaient faire de leur fortune. La Mère de Dieu leur apparut en songe, et leur ordonna de bâtir en son honneur un temple, sur celle des collines de Rome, qui le lendemain apparaîtrait couverte de neige. On était au temps des plus fortes chaleurs, le lendemain le Mont Esquilin apparut enveloppé d'un blanc linceuil de neige, et l'on y bâtit une Eglise appelée aujourd'hui Sainte-Marie-Majeure.

Voici avec quelle solennité se célèbre l'anniversaire de cet événement. Les matines se chantent à sept heures et le cardinal-archiprêtre officie. On jette des fleurs blanches du haut du plafond, de chaque côté de l'autel papal, pour simuler la chute de la neige. A huit heures, le sénat assiste à la messe basse, qui se dit à la chapelle Patrizi et fait une offrande d'un calice d'argent et de huit torches de cire blanche, plus de cent livres de cire jaune destinée à l'office des ténèbres. A 10 heures et demie, le Cardinal Archiprêtre chante la messe dans la chapelle Borghèse, pendant que l'on jette des fleurs blanches de la coupole et dans la nef. Pendant

les secondes vêpres, à 6 heures, à la même chapelle, on jette encore des fleurs : les cardinaux y assistent au côté droit en *cappa* violette, et les chanoines occupent le côté gauche. Le chœur est tendu de damas rouge aux armes d'Alexandre VII et les colonnes de la basilique aux armes de Clément X. La relique de la sainte Vierge est exposée à son autel. A Saint-Pierre la messe capitulaire se chante dans la chapelle de Grégoire VIII, où l'on jette également des fleurs blanches du haut de la coupole.

Le mardi, 27 juillet, tous les établissements français de la Ville-Eternelle, ont, suivant une ordonnance du cardinal vicaire, tenu exposé durant toute la matinée à la vénération des fidèles, dans leurs églises ou leurs chapelles, le Très-Saint-Sacrement à l'occasion de la béatification du vénérable Louis-Marie-Grignon-de-Montfort, fondateur des missionnaires du Saint-Esprit et des Filles de la Sagesse, mort en odeur de sainteté à Saint-Laurent-sur-Sèvres, (Vendée), le 28 avril 1716. Ce jour-là même la sacrée Congrégation des Rites a obtenu une assemblée générale au palais du Vatican en présence du Pape, et a donné son avis dans le procès des vertus du serviteur de Dieu. Après quelques semaines le Souverain Pontife a dû se prononcer, et on espérait que le décret pourrait être lu solennellement à Sainte-Marie-Majeure, le jour de l'Assomption, après la cérémonie pontificale.

La cause de la béatification du vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de la Salle, instituteur des Frères des écoles chrétiennes, se poursuit activement. La sacrée Congrégation des Rites a fixé au mardi, 15 juin 1870, la première des Congrégations extraordinaires où se traitent principalement les articles les plus importants des causes de béatification. Cette première Congrégation dite anti-préparatoire sera tenue suivant l'usage, dans le palais même du cardinal *ponente* (rapporteur) à l'effet de savoir si le vénérable serviteur de Dieu a pratiqué dans un degré héroïque les vertus théologales et les vertus cardinales qui leur sont jointes. Par une heureuse coïncidence, le cardinal rapporteur dans cette cause toute française, est un illustre religieux français le Cardinal J. B. Pitra. En annonçant cette bonne nouvelle à tous les membres de son institut, dit la *Semaine Religieuse de Tours*, le frère Philippe, supérieur général, réclame le concours de leurs prières pour attirer sur ceux qui doivent composer l'auguste assemblée les grâces et les lumières dont ils ont besoin, et aussi afin d'obtenir du ciel, pour cette affaire importante, une issue favorable.

Pendant que l'Eglise s'apprête à inscrire de nouveaux noms au catalogue des saints, des prêtres zélés s'élancent pour gagner des âmes à Dieu et conquérir peut-être la palme du martyr jusqu'au milieu des glaces du Pôle Nord.

Par un décret du 8 décembre 1855, Sa Sainteté Pie IX, obéissant à une pensée miséricordieuse, pieusement attribuée à l'intercession de la Vierge Immaculée, a institué la Mission des régions glaciales arctiques

sous le titre de *Préfecture apostolique du Pôle Nord*. Cette préfecture embrasse dans sa juridiction les deux Laponies suédoise et norvégienne ; les îles danoises, Féroé, Islande et Groëland ; les îles écossaises, Shetland et Orcades avec le comté du Caithness sur l'Écosse ; enfin en Amérique, le Nouveau Cumberland et toute l'extrémité arctique jusqu'au Pôle magnétique inclusivement. Pour avantager la desserte de cette grande mission, la S. Congrégation de la Propagande en 1866, a décrété que le préfet apostolique résiderait à Copenhague, grand port du Nord qui réunit le plus de communication avec les diverses parties de la préfecture.

Le R. P. Bernard, préfet apostolique, a déjà fondé huit stations de mission avec église, presbytère et cimctière.

Il est vrai que ce matériel n'est encore ni complet, ni entièrement liquidé : cependant l'essentiel est déjà procuré en ces divers établissements.

Le personnel actuel se compose de treize prêtres et de dix étudiants.

Jusqu'ici les conversions n'ont pas répondu aux offres de la grâce, ni aux sacrifices qui ont été fait pour cette mission, puisque la moyenne des conversions annuelles ne dépasse guère dix ou douze. Cependant elle s'est élevée ces dernières années jusqu'à vingt-neuf, ce qui fait espérer que les missionnaires réussiront enfin à triompher de l'ignorance et des préjugés hostiles que ces peuplades arriérées opposent à la foi catholique.

Ce qui est fait par l'établissement des huit stations, n'est qu'un point en comparaison de ce qui reste à faire en faveur d'une pauvre population de plus de 350,000 habitants, païens et hérétiques, disséminés sur les plages immenses et les nombreuses îles depuis le fort de Vardoe, à l'est du Finmark, jusqu'à la limite du Pôle magnétique, au Boothia Félix dans l'Amérique septentrionale. D'abord quatre de ces stations, Altengaard, Hammerfest, La Solitude et Lerwick n'ont qu'une chapelle intérieure qui n'est pas en rapport avec les besoins de la population.

L'Islande, cette île importante dont la superficie peut égaler dix fois celle de la Belgique, qui n'a pas de routes intérieures et sur la côte de laquelle stationnent chaque année, pendant plusieurs mois, des milliers de pêcheurs catholiques, n'a qu'une seule station de missionnaires.

Les îles Féroé, groupe de vingt-deux îles, fréquentées annuellement par un grand nombre de pêcheurs, n'ont qu'une seule station où il ne se trouve qu'un jeune prêtre belge, le R. P. Blanke, du diocèse de Gand.

Les Sethland (34 îles) également fréquentées, n'ont pareillement qu'un seul desservant à la station de Lerwick.

Le groupe des Orcades où se sont fixées plusieurs familles catholiques, n'ont pas de missionnaire résidant. Thurso ou Caithness, demande aussi un missionnaire.

A Hammerfest, le port le plus reculé du monde, bourgade de 2000 âmes, il n'y a pas de chapelle. Tout le nord de la Lapouie et de la Norwège demande des stations distinctes.

Mais la partie la plus intéressante, la plus nécessaire, la plus digne de compassion, est celle habitée par les Esquimaux du Groënland et des îles de l'Amérique polaire en face du Groënland : elle n'a aucune station, aucun missionnaire, et n'a pu être encore visitée par le préfet apostolique.

Un autre besoin non moins pressant de cette mission est celui d'un Séminaire, pour préparer au plus tôt un clergé indigène. La résidence est établie à Copenhague, le point central des communications, et où l'on jouit d'un climat tempéré et favorable sans être émolissant pour les sujets. Une maison est déjà acquise et les frais en sont à moitié payés, mais l'installation du local nécessaire pour l'enseignement n'est pas encore faite.

Tels sont les travaux, les espérances et les besoins de ces courageux apôtres ; nous devons les admirer, nous devons les assister au moins du secours de nos prières, afin qu'il ne soit pas dit que les missionnaires de la foi catholique ont pénétré moins loin et montré moins de dévouement que les missionnaires de la science et du commerce.

IV.

Les événements qui attirent les regards du monde vers la France, sont le Sénatus-Consulte, l'Amnistie du 15 Août, le voyage de l'Impératrice en Orient, et la maladie de l'Empereur.

Le projet du Sénatus-Consulte a été présenté le 2 Août au Sénat, chargé du maintien de la constitution et de l'étude des amendements qu'on y peut apporter. Ce projet a dépassé les promesses du 12 Juillet, et les espérances de la nation, et l'Empereur par cet acte, couronne cette suite de concessions libérales commencées depuis dix ans et dont Son Excellence M. le Garde des Sceaux a parfaitement donné les raisons dans son discours au Sénat :—

“Messieurs les sénateurs.—Lorsqu'à la fin de 1851, au milieu des incertitudes que quatre années de nobles efforts n'avaient pas dissipées, la France, inquiète de l'avenir, maintenait par sept millions et demi de suffrages l'autorité du Prince auquel elle avait une première fois déjà confié ses destinées ; lorsqu'elle lui déléguait les pouvoirs nécessaires pour établir une Constitution, ce qu'elle lui demandait avant tout, c'était une protection efficace pour ses intérêts moraux et matériels.

“Mais l'auteur de la Constitution n'aurait pas cru répondre à tous les sentiments du pays s'il se fût borné à poser les assises d'un pouvoir à l'ombre duquel la nation pût se remettre de ses violentes commotions, et travailler dans le calme au rétablissement et au développement de sa prospérité. Son regard plus profond allait au delà de ce qui frappait les yeux de tous, et s'il comprenait que le premier besoin était un besoin d'ordre et d'apaisement, il savait que les grands principes proclamés par nos pères devaient rester toujours les principaux éléments de nos institutions.

“ Aussi les plaça-t-il comme un frontispice au haut du monument qu'il

voulait élever ; et, autant que les circonstances le permettaient, voulut-il tout d'abord, par l'organisation des grands corps de l'Etat, établir un contrôle sérieux des actes du gouvernement. Puis n'ignorant pas combien, avec les années qui s'écoulaient, les sentiments et les intérêts peuvent se modifier, il se garda bien d'inscrire des prescriptions absolues ; il se garda bien *d'enfermer*, comme il le dit alors, *dans un cercle infranchissable les destinées d'un grand peuple* ; il déclara au contraire, avec le fondateur de sa dynastie, *qu'une Constitution est l'œuvre du temps, et qu'on ne saurait laisser une trop large voie aux améliorations.*"

C'est ainsi que, dans sa sagesse, et avec l'assentiment unanime de la nation à laquelle il soumit les bases fondamentales de la nouvelle Constitution, tout en organisant un pouvoir fort, capable de protéger et de défendre les intérêts de la société, il ouvrit des voies régulières pour introduire dans son œuvre toutes les améliorations qui seraient reconnues nécessaires.

Vous savez mieux que personne, Messieurs les sénateurs, par quels actes successifs, lorsqu'il a cru le moment venu, l'Empereur a étendu les attributions des assemblées politiques.

Et d'abord, comme pour marquer un nouveau point de départ, après la rapide et glorieuse campagne à laquelle l'Italie doit son affranchissement, il veut effacer jusqu'aux traces de nos discordes, et, par un grand acte de conciliation, il ouvre les portes de la patrie à tous ceux que des condamnations politiques avaient pu atteindre.

Puis il appelle le Sénat et le Corps législatif à une participation plus directe à la politique générale, et leur donne un des plus grands instruments de leur puissance, la publicité ; cette publicité complète, universelle, qui vient trouver chaque citoyen à son foyer, et le rend pour ainsi dire, témoin de tous les débats politiques.

L'acte du 24 Novembre fut tout spontané, l'Empereur en avait mesuré la portée ; il savait quelles forces nouvelles y puiseraient les corps délibérants. Mais il voulut que le pays connût mieux ses propres affaires et il le conviait ainsi tout entier à assister à leur discussion.

L'année suivante, il impose un contrôle plus sévère sur les finances de l'Etat ; il renonce à cette faculté, qui avait existé sous tous les gouvernements, de faire ouvrir dans l'intervalle des sessions des crédits supplémentaires et extraordinaires ; il ordonne de renfermer toutes les dépenses dans les bornes posées par le vote législatif, et écrit au ministre chargé de ces réformes :

“ J'abandonnerai toujours sans regrets toute prérogative inutile au bien public, de même que je conserverai inébranlable dans mes mains tout pouvoir indispensable à la tranquillité et à la prospérité du pays.”

Il veut encore que dans la discussion des lois, le Corps législatif puisse introduire plus facilement les modifications jugées utiles.

Enfin l'Empereur, pour mettre son gouvernement en rapport plus direct

avec les deux grandes assemblées délibérantes et les faire participer d'une manière plus large à la direction politique, envoie les ministres au Sénat et au corps législatif, non-seulement pour y discuter les projets de lois, mais encore pour répondre aux interpellations qu'on peut leur adresser sur les actes du pouvoir.

En même temps, il franchit la presse des entraves qu'il avait paru nécessaire de lui imposer pour rétablir le calme au milieu de tant de passions surexcitées, et laisse au droit commun le soin d'en réprimer les excès.

Voilà, Messieurs les Sénateurs, par quelle marche constante et ferme l'Empereur s'est avancé dans cette voie libérale, dont il avait, dès le premier jour de son règne, montré les perspectives. Son initiative est liée à tous les progrès de nos institutions, et c'est presque au lendemain d'une des plus grandes victoires qu'aient remportées nos armes qu'il ouvre l'ère des réformes.

Vous savez aussi par quelles lois prévoyantes il a amélioré la condition des classes ouvrières, comment il a voulu qu'elles pussent débattre leurs intérêts en toute liberté; vous savez quel essor il a imprimé à l'instruction publique pour faire disparaître l'ignorance, honte et danger de toute société moderne.

Si nous n'avons pas à énumérer ici tout ce qui a été accompli de fécond pour la prospérité publique depuis dix-sept ans, il nous est du moins permis de dire qu'on ne saurait jeter un regard en arrière, sans être frappé de cette continuité de vues, de cet ensemble de mesures qui avaient pour but d'élever tous les niveaux, et, en étendant les attributions du Sénat, du Corps législatif, des conseils généraux et municipaux, appelaient, incitaient le pays à s'occuper de plus en plus de ses affaires.

Aujourd'hui, Messieurs les Sénateurs, l'Empereur croit opportun de vous proposer des réformes que les changements introduits dans la Constitution, par les actes des 24 Novembre et 19 Janvier, avaient en quelque sorte pour objet de préparer.

Vous avez lu le message du 12 Juillet; c'est le programme des modifications que consacre le sénatus-consulte soumis à vos délibérations.

Ce sénatus-consulte :

- 1o Reconnaît au Corps législatif le droit d'initiative :
- 2o Etablit pour les ministres une responsabilité qui n'est pas limitée à des actes individuels ;
- 3o Fait cesser l'incompatibilité entre le mandat de député et les fonctions de ministre ;
- 4o Développe pour le Sénat, chargé de faire son règlement intérieur, et dont les séances seront publiques, la faculté de décider, en indiquant les modifications dont une loi lui paraît susceptible, qu'elle sera soumise à une nouvelle délibération du Corps législatif, et étend son droit de s'opposer à la promulgation des lois ;

50 Laisse au Corps législatif le droit d'élire son bureau et le soin de faire son règlement intérieur ;

60 Reconnaît à tout membre du Sénat et du Corps législatif le droit d'adresser au Gouvernement des interpellations qui pourront être suivies d'ordres du jour motivés ;

70 Facilite l'examen des amendements, n'appelant plus le conseil d'Etat qu'à donner des avis sur les amendements non acceptés par le Gouvernement ;

80 Prescrit le vote du budget par chapitre.

90 Enfin déclare que les modifications apportées à l'avenir aux tarifs de douanes et de postes par des traités internationaux, ne seront obligatoires qu'en vertu d'une loi.

Ce sont là de profonds changements dans nos institutions ; les énoncer suffit pour en faire comprendre l'importance."

L'amnistic du 15 Août à l'occasion du centenaire de Napoléon 1er a été aussi complète que possible. C'est un acte de conciliation et d'apaisement, de haute et de forte politique, qui a obtenu comme le Sénatus-Consulte, l'approbation et les éloges presque unanimes de la presse nationale et étrangère. Les *irréconciliables* seuls ne veulent ni de l'un ni de l'autre, mais les *irréconciliables* sont les représentants de la révolution et de l'anarchie ; on ne comptait pas sur leur reconnaissance.

Le voyage de l'Impératrice offre un intérêt religieux que nos lecteurs ne manqueront pas de partager. Partie pour assister à l'ouverture du Canal de Suez, elle doit passer par Jérusalem, où elle profitera, dit-on, de son séjour, pour réclamer en faveur des catholiques, la restitution des Lieux-Saints qui étaient autrefois sous le protectorat de la France et qui ont été usurpés par les Grecs ; en voici la liste telle que la donne le *Mémorial diplomatique*.

10 Le monument du Saint-Sépulcre ;

20 La grande coupole qui le surmonte ;

30 La pierre de l'onction ;

40 L'emplacement des tombeaux des rois francs au pied du Calvaire ;

50 La possession mixte de l'autel du Calvaire, où fût plantée la croix du Sauveur ;

60 Les sept arceaux de la Vierge ;

70 Le tombeau de la Vierge et l'église qui le renferme ;

80 La grande église de Bethléem et les jardins qui en dépendent ;

La preuve incontestable que les réclamations des catholiques sont fondées git dans ce fait concluant, qu'à l'époque de l'incendie de 1808, la plupart de ces sanctuaires étaient encore exclusivement entre les mains de nos religieux.

L'indisposition de l'Empereur préoccupe plus les journaux que les

médecins. Tout se réduit à de simples douleurs rhumatismales qui font souffrir, mais n'offrent pas de danger.

La nomination du général Le Bœuf aux fonctions de ministre de la guerre est certaine. Cet officier a, dit-on, été désigné au choix de l'Empereur par le Maréchal Niel lui-même, comme le continuateur de son œuvre dans la réorganisation de l'armée. De plus, le général Le Bœuf passe, dans les cercles militaires, comme un homme possédant un remarquable talent de parole.

Nous disions dernièrement que des conséquences graves pourraient un jour surgir des prétentions navales de la Prusse dans la Baltique. Aujourd'hui les intrigues incessantes de cette grande puissance en Estonie, Livonie et Courlande, pour annexer ces provinces à la confédération de l'Allemagne du Nord soulèvent le patriotisme russe. De tous les coups qu'on pourrait porter à la Russie, le plus sensible serait celui qui lui ravirait les provinces baltiques : il n'y aurait plus de sécurité pour elle : l'œuvre de Pierre-le-Grand serait compromise : St-Pétersbourg n'existerait plus, pour ainsi dire, et l'empire des tzars ne compterait plus parmi les États de premier ordre.

Il faut, en vérité, que la Prusse soit possédée d'une irrésistible frénésie d'accaparement, pour avoir fait de la propagande annexioniste dans les provinces baltiques. Aussi, je vous laisse à penser de quel oeil des tentatives semblables ont été vues en Russie. Les populations ont crié à la perfidie, à l'ingratitude, à la convoitise, avec un indicible sentiment d'amertume et de colère. Dans les hautes sphères sociales, dans le monde élégant de Saint-Pétersbourg, on s'est indigné, et, en plein club anglais, cercle aristocratique où ne sont admis que des généraux, des dignitaires de haut rang, des ambassadeurs, un diplomate dont on connaît les relations étroites avec le prince Gortschakoff, n'a trouvé que des approbateurs quand il a dit : " La Prusse est le chancre de l'Europe."

On sait que les habitants des trois provinces ci-dessus mentionnées appartiennent à la race Finnoise. Comblés de faveurs par la Russie, jouissant d'une grande prospérité, ces provinces n'ont pas la moindre envie d'être annexées à la Prusse et détestent les Allemands. M. de Bismark en aura des preuves prochainement.

Sans manifester son mécontentement, la Russie éprouve des inquiétudes. On le conçoit quand on songe que les efforts de la Prusse pour se créer une grande flotte de guerre coïncident avec ses vues secrètes sur les provinces baltiques. Et, tandis que la flotte de Cronstadt reste confinée dans la Baltique, la Prusse qui déjà, par Alsen et le Schleswig, menace Copenhague, la Prusse a supprimé le Sund pour elle-même, puisqu'elle ouvre le canal maritime de l'Eider, qui va relier la mer du Nord à la Baltique. Maîtresse des deux issues du canal, armées de batteries, protégées par de puissantes forteresses, elle recrutera ses équipages, augmentera son matériel aux dépens des villes hanséatiques, et son pavillon prétendra bientôt à la souveraineté dans la Baltique.

BIBLIOGRAPHIE.

LE TRÉSOR DES AMES PIEUSES.

Nous avons reçu un joli volume in 18, de plus de 800 pages, imprimé à Montréal, dans les ateliers de M. E. Sénécal, et intitulé : *Trésor des Ames pieuses*.

L'exécution matérielle en est faite avec soin, le caractère est net, pur et, quoique moyen, parfaitement lisible, même pour les yeux les plus malades.

Ce n'est pas là cependant son plus grand et son principal mérite ; nous l'avons parcouru avec intérêt, et nous sommes demeurés persuadés qu'il porte admirablement son titre.

C'est un livre de piété qui peut suppléer à tous les autres ensemble.

C'est un véritable *Trésor*, où l'âme peut puiser à chaque *heure*, chaque *jour*, tout le cours de la *semaine*, du *mois*, de l'*année*, toujours sûre d'y rencontrer de quoi satisfaire sa dévotion.

C'est tout à la fois un recueil de *pratiques* de piété, de *prières*, d'*instructions*, de *cantiques*, d'*indulgences*, de *méditations chrétiennes*, de *pieuses industries* au service des âmes pour leur sanctification.

L'ouvrage est divisé en cinq parties, avec un ordre convenable, et suivi d'une table bien faite qui permet de trouver à l'instant ce que l'on cherche. Le prix en est modique, à la portée de toutes les bourses.

Nous pouvons le recommander avec assurance à MM. les curés, pour les écoles, les catéchismes ; aux directeurs de collèges, aux directrices de pensionnats, car il porte la plus haute approbation du diocèse, l'approbation épiscopale qui *en recommande l'usage à tous les fidèles du diocèse*.

L. G.

— Nos remerciements à qui de droit pour une petite brochure intitulée : *Petit Manuel des Mères de Famille*.